LA CREANCE DE L'EGLISE ORIENTALE, SUR LA...

Richard Simon




NAZIONALE
VITT. EMANUELE
14
35 H
11

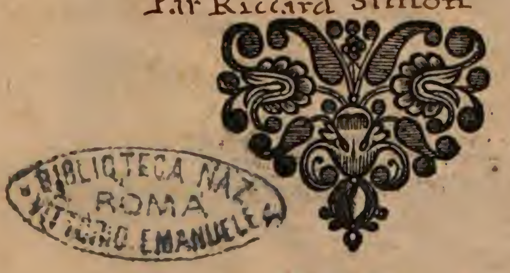


LA CREANCE DE L'EGLISE ORIENTALE, SUR

La tranſubſtantiation, avec une réponſe aux nouvelles objections de M. Smith.

Où l'on fait voir que Cyrille Lucar, Patriärche de Conſtantinople, qu'il honore du titre de ſaint Martyr, a été un Impoſteur.

Par Riccard Simon



A PARIS,
Chez THOMAS MOETTE, au bas de la ruë de la Harpe, prés le Pont S. Michel, à Saint Alexis.

M. DC. LXXXVII. 2

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

A MESSIRE,

MESSIRE FRANCOIS ROUXEL DE MEDAVY,

ARCHEVEQUE DE ROUEN, Primat de Normandie, Conseiller ordinaire du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, &c.



ONSEIGNEUR,

Je rends compte à VÔTRE GRANDEUR *d'un petit*

ouvrage que j'ai composé dans son Diocese. Il s'agit d'un fait sur lequel on a déja écrit plusieurs volumes : mais comme l'opiniâtreté est le caractere de l'heresie, il se trouve encore aujourd'hui des Protestans, qui osent assurer que les Societez Chrêtiennes de l'Eglise Orientale ne croient point la transubstantiation. C'est ce qui m'a obligé, MONSEIGNEUR, *à examiner de nouveau cette question, & à produire des Actes authentiques, pour justifier entierement la creance de cette Eglise. J'ai évité autant*

qu'il m'a esté possible ces longs discours, qui ne prouvent rien, estant persuadé qu'on doit traiter les matieres qui regardent la Theologie, de la même maniere que les autres faits. Les témoins dont je me sers sont irréprochables, puisque je n'oppose aux Protestans que des Auteurs, qui bien loin d'avoir esté gagnez, comme ils le pretendent, par les Latins, se sont déclarez ouvertement contre eux par leurs écrits. Il suffit, MONSEIGNEUR, *que vous jettiez les yeux sur*

ces Actes que je prens la liberté de presenter à VÔTRE GRANDEUR, *& dont une partie se trouve dans la Bibliotheque du Roi. Cette penetration d'esprit & cette solidité de jugement qui paroissent dans toutes ses actions, lui feront voir en un moment la verité de mes preuves. Elle découvrira tout d'un coup les faux raisonnemens d'un Protestant Anglois, qui aiant voiagé dans le Levant, a emploié ce qu'il avoit de literature* Orientale, *pour imposer plus facilement à ceux de sa*

secte. Ce seroit ici le lieu, MONSEIGNEUR, *de parler de ces rares qualitez qui vous distinguent de la pluspart des hommes, & qui vous ont acquis l'estime & la faveur de deux grands Princes, & de trois Ministres tres-habiles, sous lesquels vous avez vécu. Mais je n'ai eu autre dessein dans cette Epître, que de marquer à* VÔTRE GRANDEUR *les raisons qui m'engagent à donner au public cét ouvrage, que je crois devoir estre utile à l'Eglise,*

& de vous témoigner que je ſuis avec un tres-profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

DE VÔTRE GRANDEUR,

Le tres-humble, tres-obéïſſant & tres-obligé ſerviteur R. SIMON.

AVERTISSEMENT.

SI les Proteſtans s'appliquoient avec ſoin à connoître les veritables ſentimens des Societez Chrêtiennes qui ſont dans le Levant, ils épargneroient ſouvent aux Catholiques la peine qu'ils ont de les redreſſer, & de leur faire voir qu'ils ſont preſque toûjours dans l'erreur, quand ils parlent de la creance de l'Egliſe Orientale. Il y a environ

ſeize ans que je fus obligé, pour ſatisfaire M. Claude, qui s'eſtoit inſcrit en faux contre quelques ouvrages, dont une partie avoit déja eſté imprimée, de donner au public les originaux de ces Actes, auſquels il n'a eu rien à répondre. Je ſuis cette même methode dans ma Réponſe à M. Smith Proteſtant de l'Egliſe, qu'on appelle Anglicane. Comme il s'agit de faits, je tâche de les éclaircir par de bons témoins. Je n'ai pas crû

qu'il fût neceſſaire de faire des voiages en Levant, où il y a bien du temps à perdre, & tres-peu de choſes à apprendre: nous avons des Bibliotheques en France, où l'on peut s'inſtruire à fonds de ces ſortes de faits; & je ſuis perſuadé qu'on auroit de la peine à trouver aujourd'hui dans toutes les Egliſes qui font profeſſion de la Religion Grecque, autant de bons livres Grecs, qu'il y en a dans la Bibliotheque du Roi. C'eſt de

là que j'ai tiré ce que j'ai rapporté de George Scholarius, appellé autrement le Patriarche Gennadius, qui a esté un des plus grands ennemis de l'Eglise Romaine. Son exemple est une preuve convainçante, que les Grecs, sans estre *Latinisez*, ont pu se servir des expressions des Theologiens Scholastiques. Le temps me pourra faire naître quelque occasion de m'étendre plus au long sur cette matiere, & de traiter à fonds tout ce

qui regarde la Theologie & les Coûtumes des Eglises d'Orient. Je me suis ici renfermé dans mon sujet. Au reste, le premier chapitre de cét ouvrage avoit esté déja imprimé dans *l'Histoire critique de la Creance & des Coûtumes des Nations du Levant* : Mais comme l'Imprimeur n'a pas eu une copie exacte, il a esté à propos de le réimprimer ; outre qu'il sert de fondement au fait qui est en controverse. Ceux qui voudront prendre la peine

de lire les Actes qui ſont en Grec & en Latin à la fin du livre, trouveront des preuves plus étenduës de ce qu'on a avancé dans le corps de l'ouvrage. Je les prie de lire avant toutes choſes, le Catalogue que j'y ai joint, & qui ſert comme d'Inventaire aux pieces qu'on a produites.



TABLE
DES CHAPITRES de ce Livre & des Actes manuſcrits, qui y ſont produits.

CHAPITRE PREMIER.

TEmoignages des Auteurs Grecs, touchant la tranſubſtantiation. Page 1

CHAP. II. *Nouvelles objections de M. Smith. Réponſe, & premierement à*

celles qui regardent le témoignage de Gennadius. Erreurs de Possevin & d'Allatius, sur le fait de ce Patriarche, refutées par des manuscrits Grecs de la Bibliotheque du Roi.

CHAP. III. *Défense de Melece Syrigue, contre les accusations injustes de M. Smith. Analyse du livre manuscrit de ce Melece, contre Cyrille Lucar. Le Patriarche Gennadius a lû les livres des Scholastiques, & s'est servi de leurs expressions.*

CHAP. IV. *Défense de Gabriel*

briel Archevêque de Philadelphie, contre les accuſations injuſtes de M. Smith. Comparaiſon de Cyrille & de Gabriel. Cyrille eſt un Novateur.

CHAP. V. *Diſcuſſion de quelques autres raiſons de M. Smith. Toute l'Egliſe Orientale qui profeſſe la Religion des Grecs, a reconnu authentiquement la verité de la tranſubſtantiation, & a approuvé le mot de* μετουσίωσις. *Défenſe de pluſieurs Ecrivains Grecs modernes.*

CHAP. VI. *Faux raiſonne-*

ment de M. Smith, pour rejetter la transsubstantiation. Il favorise le Servetisme.
Cyrille Lucar n'a point esté Martyr ; mais un Imposteur.
CHAP. VII. *De l'adoration du Sacrement de l'Eucharistie chez les Grecs.*
Témoignage du Patriarche Gennadius, touchant la transsubstantiation. Extrait du livre manuscrit de Melece Syrigue.
Extrait d'une dissertation, touchant la transsubstantiation, qui se trouve dans le livre

manuſcrit de Melece Syrigue, contre Cyrille Lucar.

Extrait ſur la copie de M. Claude, d'une lettre manuſcrite, attribuée à Melece Archevêque d'Epheſe, & qu'on pretend avoir eſté écrite à quelques Theologiens de Leyde.

Preface qui eſt au devant du premier Tome des ouvrages manuſcrits de George Scholarius contre les Latins, qui ſe trouvent dans la Bibliotheque du Roi.

Premiere partie du témoignage

de Gennadius Patriarche de Constantinople, dont on n'a rapporté cy-dessus que ce qui regardoit precisément la transsubstantiation.

Extrait de la Somme de saint Thomas, traduite en Grec.

Autre extrait de la même Somme de Theologie de saint Thomas en Grec.

Extrait d'une Dissertation, touchant les Sacremens, qui est à la fin du second Tome de George Scholarius contre les Latins.

APPROBATION des Docteurs.

J'Ai lû un manuſcrit, qui a pour titre *la Creance de l'Egliſe Orientale ſur la tranſubſtantiation*. En Sorbonne le 16. Decembre 1686.

PIROT.

JE ſouſſigné, certifie que j'ai lû un livre, qui a pour titre, *la Creance de l'Egliſe Orientale*, & que je n'ai rien trouvé dans cét ouvrage de contraire aux dogmes de la Foi, ni aux veritez de la Morale Chrêtienne. En Sorbonne ce 15. Fevrier 1687.

LOUÏS PICQUES, Docteur de la Maiſon & Societé de Sorbonne.

Fautes à corriger.

PAge 56. l. 8. *Cardinal*, liſez *du Cardinal*. P. 129. l. 4. *d'Antioche*, liſez *Antioche*. A la même page derniere l. liſez *Lacedemone*. P. 130. *leurs Egliſes*, liſez *leur Egliſe*. P. 158. derniere l. *ſe*, liſez *te*.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE; A nos amez & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maiſtre des Requeſtes ordinaires de noſtre Hôtel, Baillis, Senéchaux, Prevoſts, Lieutenans, & tous autres nos Juſticiers qu'il appartiendra: SALUT. Noſtre amé THOMAS MOETTE, Marchand Libraire à Paris, deſirant faire imprimer un Livre, intitulé *la Creance de l'Egliſe Orientale, touchant la tranſubſtantion*, il Nous a tres-humblement fait ſupplier lui vouloir accorder nos Lettres, ſur ce neceſſaires: A CES CAUSES, déſirant favorablement traiter ledit Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Preſentes, d'imprimer ou faire imprimer ledit Livre, en tels volumes, marges & caracteres, & autant de fois que bon lui ſemblera, les vendre & faire debiter par tous les lieux de noſtre obéïſſance, pendant le temps de dix années entieres & conſécutives, à compter du jour qu'il ſera achevé d'imprimer pour la premiere fois, en vertu deſdites Preſentes; pendant lequel temps, faiſons tres-expreſſes défenſes à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'imprimer, faire imprimer ledit livre, vendre & debiter ſous quelque pretexte que ce ſoit, ſans le conſentement de l'Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, ni d'en faire des Extraits ou Abregez, ſous peine de mille livres d'amende & confiſcation des exemplaires contrefaits, dépens, dommages & intereſts, à condition qu'il ſera mis deux exemplaires dans noſtre Bibliotheque publique, & un dans celle de noſtre tres-cher & feal ſieur DE BOUCHERAT, Chancelier de France, avant que de les expoſer en vente, & de faire imprimer ledit Livre en beaux caracteres & bon papier, de faire enregiſtrer ces Preſentes és Regiſtres de la Communauté des Marchands

Libraires de nostredite ville de Paris, & que l'impression s'en fera dans nostre Roiaume, & non ailleurs, suivant les Reglemens, à peine de nullité des Presentes, du contenu desquelles Nous vous mandons faire jouir l'Exposant, ou ceux qui auront droit de lui pleinement, paisiblement, sans souffrir qu'il leurs soit donné aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'en mettant au commencement ou à la fin de chaque exemplaire desdits livres, un Extrait des Presentes, elles soient tenuës pour deument signifiées, & que foi soit ajoûtée aux copies d'icelles, collationnées par un de nos amez & feaux Conseillers Secretaires, à l'Original; & en cas de contravention ausdites Presentes, nous nous en réservons la connoissance & à nostre Conseil. Mandons au premier Huissier ou Sergent, sur ce requis, faire pour l'execution tous exploits, saisies, & autres actes necessaires, sans demander aucune permission; nonobstant clameur de Haro, Charte-Normande, & autres Lettres à ce contraires; CAR TEL EST NOSTRE PLAISIR. Donné à Versailles le 29. jour de Decembre l'an de Grace 1686. & de nostre Regne le quarante-quatriéme.

Par le Roi en son Conseil,

POULLAIN.

Regiſtré sur le livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris le 21. Fevrier 1687. suivant l'Arrest du Parlement du 8. Avril 1653. & celui du Conseil Privé du Roi du 27. Fevrier 1665.

Signé ANGOT, Syndic.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 28. Fevrier 1687.

Les Exemplaires ont esté fournis.

LA

LA CREANCE DE L'EGLISE ORIENTALE TOUCHANT

La transſubſtantiation, avec une réponſe aux nouvelles objections de Monſieur Smith.

Où l'on fait voir que Cyrille Lucar, Patriarche de Conſtantinople, qu'il honore du titre de ſaint Martyr, a eſté un Impoſteur.

CHAPITRE I.

Témoignages des auteurs Grecs, touchant la tranſubſtantiation.

IL n'y a jamais eu de fait qui ait été prouvé avec tant d'évidence, & par un ſi grand nombre de témoignages, que celui qui regarde le conſentement des Egliſes d'Orient avec l'Egliſe Romaine, ſur la

créance de la tranſubſtantiation. Cependant il ſe trouve encore aujourd'hui des Proteſtans opiniâtres qui oſent ſoûtenir que ces Egliſes ſont de leur ſentiment. Ils content pour rien toutes les atteſtations qu'on a rapportées dans les Livres de la Perpétuité, comme ſi elles avoient été mendiées, & qu'elles euſſent été donnèes par des gens * *à qui l'on fait tout faire pour de l'argent.* C'eſt ce qui m'a obligé à ne produire dans cét Ouvrage que des preuves tirées des Livres qui ont été compoſez par des Grecs, ſans en avoir été requis par les Latins; & afin même d'ôter toute occaſion de diſpute, je donnerai les Actes dans leur propre langue. Monſieur Arnaud qui voioit la force de ces ſortes de preuves, oppoſa à Monſieur Claude l'autorité de Gabriel Archevêque de Philadelphie qui établit la tranſubſtantiation en termes formels, & de la même maniere que les Latins. Mais

* A quibus nihil non pretio extorqueas. *Spanh.*

comme il n'avoit pas le Livre de cet Auteur, il s'en étoit rapporté au témoignage du Cardinal du Perron, qui l'avoit cité dans son Livre de l'Euchariſtie, d'où M. Claude prit occaſion de rejetter cette autorité, comme lui étant ſuſpecte, d'autant que le Cardinal qui apporte ordinairement les paroles Grecques des Auteurs Grecs qu'il cite, s'étoit contenté de produire en François le témoignage de cet Archevêque. M. Claude éludoit auſſi le témoignage du même Gabriel, rapporté en Grec par Arcudius, prétendant qu'il n'avoit pas traduit les paroles de cet Ecrivain Grec; mais qu'il les avoit étenduës en les paraphraſant à ſa maniere. C'eſt ainſi que ce Miniſtre a éludé pluſieurs autres preuves de fait par de pures ſubtilitez, juſqu'à ce qu'on fit imprimer à Paris en Grec & en Latin, les Ouvrages de Gabriel de Philadelphie, avec pluſieurs autres pie- en 1671.

ces, tirées de bons originaux qu'on n'a pû révoquer en doute.

Depuis ce tems-là M. Smith Protestant de l'Eglise Anglicane qui a voiagé dans le Levant, a composé une Lettre touchant l'état present de l'Eglise Grecque, où il avouë que la transubstantiation est reconnuë par les Grecs, & que même dans une Confession de Foi qui a été publiée depuis peu, sous le nom de toute l'Eglise Orientale, le mot de μετουσίωσις qui est le même que le terme Latin *transubstantiatio* y est emploié. Voici les paroles de cette Confession,[1] *Le Prêtre n'a pas plûtôt recité la priere qu'on appelle l'invocation du Saint Esprit, que la transubstantiation se fait & que le pain se change au veritable Corps de Jesus-Christ, & le vin en son verita-*

ὀρθόδοξος ὁμολογία.

[1] μετὰ γὰρ ῥήματα ταῦτα ἡ μετουσίωσις παραυτίκα γίνεται καὶ ἀλλάσσει ὁ ἄρτος εἰς τὸ ἀληθινὸν σῶμα τοῦ Χριστοῦ, καὶ ὁ οἶνος εἰς τὸ ἀληθινὸν αἷμα, ἀπομένονται μόνον τὰ εἴδη ὁποῦ φαίνονται.

ble Sang , ne restant plus que les especes qui paroissent. Il n'y a rien de plus formel ni de plus clair que ces paroles qui se trouvent dans un Livre approuvé generalement dans les Eglises d'Orient. Mais M. Smith , bien loin de se rendre à une Confession si authentique & si publique , ne pouvant pas s'inscrire en faux contre les Auteurs de cette Confession , comme M. Claude a fait peu judicieusement contre quelques Ouvrages Grecs imprimez à Venise , a recours à d'autres subtilitez qui ont quelque apparence de raison & ausquelles il est necessaire de répondre pour mettre entierement à couvert la Foi des Grecs. Il prétend que le mot de *μετουσίωσις* a été inventé depuis peu pour autoriser un nouveau dogme ; que Gabriel est le premier , au moins un des premiers qui s'en soit servi ; que cet Archevêque aiant demeuré long-tems à Venise & s'étant rempli l'esprit de la Theo-

logie Scolaſtique, & aiant même été gagné par les ruſes & tromperies de ceux de l'Egliſe Romaine, avoit établi par un nouveau mot ce que Jeremie Patriarche de Conſtantinople, & par qui il avoit été conſacré Evêque, avoit entierement ignoré. Il ajoûte de plus que depuis Gabriel de Philadelphie, on ne voit pas que le mot de μετουσίωσις ait été fort en uſage dans les Livres des autres Ecrivains Grecs; que les Synodes tenus contre Cyrille Lucar s'en ſont abſtenus; que ce même mot eſt inconnu aux anciens Peres; qu'il ne ſe trouve ni dans les Liturgies, ni dans les Symboles; qu'enfin bien loin que la créance de la tranſubſtantiation ſoit reçûë parmi les Grecs, on prouve évidemment le contraire par leur Liturgie où les ſymboles du pain & du vin aprés même qu'ils ont été conſacrez, & qu'ils ont été appellez le Corps & le Sang de Chriſt, ſont nommez en même-tems

[1] *les antitypes du Corps & du Sang de* Lit. Gr.
Christ. Voilà ce que les Protestans ont de plus fort à opposer contre la créance des Grecs d'aujourd'hui qui reconnoissent la transubstantiation ; & par là ils croient rendre inutiles les Livres que M. Arnaud a composez sur cette matiere. Il est donc à propos d'éxaminer en particulier toutes ces réponses, & de faire voir qu'elles ne contiennent rien de solide.

Premierement, il n'est pas vrai que Gabriel de Philadelphie soit l'auteur du mot de μετουσίωσις parmi les Grecs. Gennadius qui a écrit plus de cent ans avant cet Archevêque, & qui a été le premier Patriarche de Constantinople, aprés la prise de cette ville par les Turcs, se sert indifferemment des mots * μεταβολὴ & μετουσίωσις. Il explique de plus, comment il se peut faire que dans

* Voiez les actes imprimez à la fin de ce livre. A.

1 τὰ ἀντίτυπα τοῦ ἁγίου σώματος καὶ αἵματος τοῦ Χριστοῦ.

cet admirable changement, *il ne reste que les* [1] *accidens du pain sans la substance du même pain, & que la veritable substance du Corps de Jesus-Christ soit cachée sous les accidens d'une autre substance.* Je n'examine point ici les qualitez particulieres de ce Gennadius ; c'est assez que je fasse voir que Gabriel de Philadelphie n'est point le premier auteur du mot de μετουσίωσις, puis qu'on le trouve dans des Livres Grecs écrits plus de cent ans avant le sien. Au moins ne peut-on pas dire que Gabriel qui s'en est servi ait été corrompu par les Latins, comme l'assure M. Smith sans en apporter aucune preuve. Cela est si éloigné de la verité, que ce même Gabriel a composé un Livre contre le Concile de Florence, où il se déclare ouvertement pour le parti de Marc

Gennad. Patr. Const. in quadam Epist. ms. apud Melet. Syr.

[1] εἶναι συμβεβηκότα τοῦ ἄρτου χωρὶς τῆς οὐσίας τοῦ ἄρτου, καὶ τὴν ἀληθινὴν οὐσίαν τοῦ σώματος κρύπτεσθαι ἐν συμβεβηκόσιν ἄλλης οὐσίας.

d'Epheſe contre ceux de ſon Egliſe, qui avoient approuvé ce Concile, outre qu'il étoit lié d'amitié & d'interêt avec un certain Meletius grand ennemi de l'Egliſe Romaine. Il eſt vrai qu'il a étudié à Padouë où il avoit appris la Theologie Scholaſtique, dont il emploie les termes dans ſes Livres. Mais Cyrille Lucar qui a écrit une Confeſſion de Foi, en faveur des Calviniſtes & qui eſt tirée preſque mot pour mot des Ouvrages de Calvin, avoit auſſi étudié à Padouë & étoit encore plus ſçavant dans la Theologie que Gabriel qui ne s'eſt ſervi des termes des Theologiens Latins, que parce qu'il a crû qu'ils expliquoient ſa créance avec plus de netteté, & non pas pour autoriſer de nouveaux dogmes. Cette affectation de parler le langage des Scolaſtiques, laquelle paroît dans les écrits de Gabriel, ne regarde que les expreſſions & la methode, & non pas le fonds des choſes; ainſi

il ne pourroit être tout au plus blâmable, qu'en ce qu'il auroit introduit de nouveaux termes dans son Eglise, & bien loin de conclure avec M. Smith qu'il y ait en même-tems apporté des nouveautez, on en doit inferer au contraire, que le mot μεταβολὴ des Grecs qui signifie seulement *changement*, & qu'on trouve dans les anciens Auteurs, n'est autre chose que le terme *transubstantiatio*, inventé par les Latins, puis qu'un Evêque Grec, sçavant dans les expressions des Grecs & des Latins se sert indifferemment des mots μεταβολὴ & μετουσίωσις pour exprimer le changement des Symboles au Corps & au Sang de Jesus-Christ.

Mais Jeremie Patriarche de Constantinople qui a consacré Evêque Gabriel, & qui a fait de sçavantes réponses aux Theologiens de Vvittemberg ne s'est, dit-on, jamais servi du mot μετουσίωσις ou *transubstantiation*. J'avouë que ce Patriarche

se sert du mot μεταβολὴ parce qu'il est Grec & que μετουσίωσις ne l'est pas. Il n'a pas voulu mettre en usage un mot inconnu aux anciens & qui n'étoit pas de l'usage ordinaire ; mais il fait assez connoître que par μεταβολὴ il entend la même chose que μετουσίωσις ou *transsubstantiatio* des Latins. Les Theologiens de Vvittemberg qui ont fait imprimer ses réponses & qui n'ont pas moins d'aversion pour la *transsubstantiation* que les Protestans d'Angleterre étoient si fortement persuadez que le Patriarche vouloit marquer la transsubstantiation de l'Eglise Romaine par le mot μεταβάλλεται qu'ils ont ajoûté à la marge, celui de μετουσίωσις comme signifiant la même chose dans la pensée de Jeremie ; & à la marge de la Version Latine où on lit *mutari*, ils ont mis *transsubstantiatio*. Ces mêmes Theologiens montrent évidemment dans leur réponse au Patriarche, qu'ils reconnoissent pour sy-

nonymes dans la queſtion qui étoit entre lui & eux les termes μεταβάλλεσθαι *être changé*, & μετουσιοῦσθαι *être tranſubſtantié*. Jeremie leur avoit écrit que [1] *ſelon la créance de l'Egliſe Catholique, le pain & le vin aprés la conſecration étoient changez par le Saint Eſprit au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt* : à quoi ceux de Vvittemberg répondirent [2] *qu'ils croioient que le Corps & le Sang de Chriſt étoient veritablement dans l'Euchariſtie ; mais qu'ils ne croioient pas pour cela que le pain fût changé au Corps de Chriſt.* Ils n'emploient point dans leur réponſe d'autre terme pour exprimer la tranſubſtantiation des Latins que le verbe

Ierem. Patr. in reſp. ad Vvirt.

Theol. Vvirtemberg. ad Ierem.

[1] δοξάζει οὖν ἡ καθολικὴ ἐκκλησία ὅτι μετὰ τὸν ἁγιασμὸν ὁ μὲν ἄρτος μεταβάλλεται εἰς αὐτὸ τὸ σῶμα τοῦ Χριστοῦ, ὁ δὲ οἶνος εἰς αὐτὸ τὸ αἷμα διὰ πνεύματος ἁγίου.

[2] τὸ δὲ τοῦ κυρίου σῶμα, καὶ τὸ αἷμα ὄντως παρεῖναι τῷ κυριακῷ δείπνῳ πιστεύομεν, οὐ μέντοι τὸν ἄρτον μεταβάλλεσθαι εἰς τὸ τοῦ Χριστοῦ σῶμα ὑπολαμβάνομεν.

Grec μεταβάλλεσθαι dont le Patriarche s'étoit servi. Enfin Jeremie aprés avoir lû la replique des Theologiens de Vvittemberg leur fait encore cette réponse [1] *Que le pain devient le Corps de Christ, & le vin & l'eau, son Sang, par le moien du Saint Esprit qui les change, & que ce changement est au dessus de la raison humaine*, d'où il est aisé de juger que ces anciens mots μεταποίησις, μεταβολὴ, μεταστοιχείωσις, & autres semblables dont les Grecs se servent ordinairement pour marquer le changement des symboles, signifient la même chose que le nouveau mot μετουσίωσις qui a été formé sur celui de *transubstantiatio* par les derniers Grecs qui ont lû les Ouvrages des Latins. Ils n'ont adopté ce mot, que parce qu'ils ont jugé qu'il exprimoit bien ce chan- *Ierem. Patr. Resp. ad Virt.*

[1] ἄρτος γίνεται σῶμα Χριστοῦ, καὶ ὁ οἶνος καὶ τὸ ὕδωρ αἷμα Χριστοῦ ἐπιφοιτήσει, τοῦ ἁγίου πνεύματος μεταποιοῦντος αὐτὰ ὑπὲρ λόγον, καὶ ἔννοιαν.

gement du pain & du vin au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt, & qu'il convenoit entierement avec leur créance : ce qui merite encore d'être remarqué, c'eſt que Gabriel de Philadelphie n'en emploie preſque point d'autre que celui-là dans une Apologie qu'il a écrite exprés pour ceux de ſa nation, contre quelques Theologiens de l'Egliſe Romaine, qui les accuſoient injuſtement d'Idolâtrie.

On oppoſe de plus, que depuis Gabriel, le mot *μετουσίωσις* ne ſe trouve gueres dans les Livres des autres Ecrivains Grecs, non pas même dans les deux Synodes tenus contre Cyrille Lucar. Mais cette objection paroît encore moins fondée que les précedentes. On a imprimé à Veniſe en 1635 un petit Abregé de la Theologie des Grecs, en forme de Catechiſme, où ſe trouve non ſeulement le mot de *μετουσίωσις* mais auſſi la maniere dont la tranſubſtantiation ſe fait

y est déclarée fort au long. Cet Auteur rapportant la différence qu'il y a entre l'Eucharistie & les autres Sacremens, dit que les autres Sacremens ne contiennent que la grace, au lieu que [1] *l'Eucharistie renferme Jesus-Christ present & que c'est pour cela qu'on nomme le changement qui se fait dans ce Sacrement* μετουσίωσις *ou transubstantiation.* Ce Gregoire qui résidoit à Chio, prend la qualité de Protosyncelle de la grande Eglise. Il témoigne dans sa Preface être redevable de la meilleure partie de son Ouvrage à George Coressius qu'il qualifie d'un des plus sçavans Theologiens de son Eglise, & qui prend en effet la qualité de Theologien de la grande Eglise, & qui étoit aussi Medecin. Ce Coressius est apparemment celui qui a écrit avec beaucoup de chaleur un Livre

Greg. in Synop. dogm. Eccl.

[1] εἰς τοῦτο τὸ μυστήριον εἶναι ὁ Χριστὸς κατὰ παρουσίαν, καὶ διὰ τοῦτο λέγουσι, τοῦτο τὸ μεταβάλλεσθαι μετουσίωσιν.

des erreurs des Latins, & il a mis à la tête de l'Ouvrage de Gregoire ſon approbation, ou il témoigne [1] *qu'il ne contient que des ſentimens vrais & orthodoxes.*

Georg. Coreſſ. in approbat.

Outre ce Livre il en fut composé un bien plus conſiderable en 1638 par Meletius Syrigus, contre la Confeſſion de Foi de Cyrille Lucar, Patriarche de Conſtantinople, imprimée à Geneve, premierement en Latin; puis en Grec & en Latin. Le titre de cet écrit qui n'a point èté imprimé eſt conçû en ces termes Μελετίου Συρίγου ἱερομονάχου ἀντίρρησις πρὸς τὴν ἐκδοθεῖσαν ὁμολογίαν τῆς Χριστιανικῆς πίστεως ὑπὸ τοῦ Κωνσταντινουπόλεως Κυρίλλου ἐπιγραφεῖσαν ἐν ὀνόματι τῶν Χριστιανῶν ἁπάντων τῆς ἀνατολικῆς ἐκκλησίας. L'Auteur refute fortement cette prétenduë Confeſſion de l'Egliſe Orientale, par un

[1] δόγματα ἀληθῆ πάνυ καὶ ὀρθόδοξα ξυνέχειν, ὃ διεγνωσμένον ἐγὼ Γεώργιος Κορέσσιος τῆς μεγάλης ἐκκλησίας θεολόγος διαχειρίζομαι.

gran

grand nombre de preuves, tirées des Peres & des autres Ecrivains Ecclesiastiques jusqu'à nôtre siecle; & il fait voir évidemment, que la Confession de Cyrille a été tirée des Ouvrages de Calvin. Puis à la fin de son Livre il ajoûte une dissertation particuliere [1] *touchant le mot de* μετουσίωσις ou *transubstantiation*, & il montre par plusieurs exemples que bien que ce mot ne soit pas de l'ancien usage, on a cependant raison de s'en servir aujourd'hui, ou de quelqu'autre semblable à cause des Heretiques. On produira à la fin de cet Ouvrage * cette dissertation en Grec, laquelle a déja été inserée en François dans le troisiéme tome de la Perpetuité.

Differt. Melet. Syrigi. ms.

* Voiez les actes rapportez à la fin de ce livre, B.

Nous avons de plus, deux éditions en Grec vulgaire du Livre d'Agapius, Moine du Mont Athos, dont la premiere est de l'année

[1] περὶ τοῦ ὀνόματος τῆς μετουσιώσεως.

1641 , & la ſeconde eſt de 1664 à Veniſe, ſous le titre de ἁμαρτωλῶν σωτηρία *le ſalut des pecheurs.* Bien que cet Auteur conſerve les mots anciens μετατρέπειν , μεταποιεῖν & autres ſemblables , il ne laiſſe pas d'établir en termes formels la créance de la tranſubſtantiation , & de reconnoître que Jeſus-Chriſt [1] *a caché comme ſous un voile, ſa ſubſtance divine ſous les accidens du pain & du vin.*

Agap. Monach. Græc.

On peut encore ajoûter au Moine Agapius , Michel Cortacius de Crete dans un Sermon qu'il a prononcé publiquement , & qui eſt dedié au Patriarche d'Alexandrie. Ce Sermon a été imprimé à Veniſe en 1642 , ſous le titre de ὁμιλία ou λόγος ἐπιδεικτικὸς περὶ τοῦ ἀξιώματος τῆς ἱερωσύνης. *Diſcours touchant la dignité du Sacerdoce.*

[1] ἐσκέπασε τὴν θείαν αὐτοῦ καὶ ὑπέρλαμπρον οὐσίαν μετὰ συμβεβηκότα, καὶ εἴδη τοῦ ἄρτου καὶ οἴνου.

Cortacius compare dans ce discours le Prêtre avec Dieu, & il dit entr'autres choses que comme [1] *Dieu a changé l'eau en vin, de même le Prêtre transubstancie le vin au Sang de Christ.* Il déclame de plus contre les nouveaux Heretiques qui n'ajoûtent pas Foi à la verité de ce Mystere, & pour les designer mieux il traite [2] *Luther d'impie, d'abominable Heretique & d'Apostat, qui a seduit par sa méchante doctrine, une infinité de personnes.* Au reste on ne doit pas être surpris de voir un Grec emporté contre les Protestans, ni inferer de-là que ce Sermon lui ait été suggeré par les Latins. Ceux qui sçavent ce qui s'est passé à Constantinople, sous le Patriarchat de Cyrille grand fauteur des Protestans, & qui attira à ce parti

Mich. Cortac. serm. de dign. sacerd.

Idem Cortac. Ibid.

[1] Θεὸς τὸ ὕδωρ οἶνον ἔκαμε, καὶ ὁ ἱερεὺς τὸν οἶνον εἰς αἷμα τοῦ Χριστοῦ μετουσιώνει.

[2] μιαρὸς καὶ ἀσεβέστατος αἱρεσιάρχης Λούτερος, ὁ ὁποῖος μὲ διδασκαλίαν ὄχι ἀποστολικὴν ἀλλὰ ἀποστατικὴν πολλοὺς ἐπλάνησε.

là des Evêques, des Prêtres & des Moines, ne ſeront point étonnnez des invectives de Cortacius.

Je ne croi pas qu'aprés cela M. Smith oſe ſoûtenir qu'il ne ſe trouve gueres d'Auteurs qui ſe ſoient ſervis du mot de μετουσίωσις à l'imitation de Gabriel de Philadelphie. On a plus de raiſon de dire qu'il y en a tres-peu qui ne s'en ſoient ſervis depuis ce tems-là.

Mais les deux Synodes tenus à Conſtantinople contre Cyrille Lucar, ne font point mention, dit M. Smith, du mot de μετουσίωσις d'où il infere qu'ils s'en ſont abſtenus exprés pour ne pas favoriſer une nouveauté. On ne peut rien voir de plus mal fondé que cette objection, & il ne faut qu'avoir un peu de ſens commun pour en découvrir la fauſſeté. Il s'agit dans ces deux Synodes de condamner des propoſitions heretiques, avancées par Cyrille, ſous le nom de l'Egliſe Orientale, & comme il s'étoit ſervi

dans sa prétenduë Confession de foi du mot de μετουσίωσις ou *transubstantiation*, qu'il dit avoir été inventé par les Latins, ces deux Synodes se sont contentez d'anathematizer les propositions de Cyrille sans emploier ses propres termes. Voici les termes du premier Synode, tenu sous Cyrille de Berrhée en 1638 *Anatheme à Cyrille qui enseigne & qui croit que le pain qui est sur l'Autel de la Prothese, & aussi le vin, ne sont point changez au veritable Corps & au Sang de Christ par la benediction du Prêtre & par la descente du Saint Esprit.* Cela seul est une preuve convainquante que le Verbe μεταβάλλεσθαι est la même chose parmi les Grecs que le nouveau terme μετουσιοῦσθαι qui répond au Latin *transubstantiari*,

Synod. Constant. 1638.

[1] ἀνάθεμα Κυρίλλῳ δογματίζοντι καὶ πιστεύοντι μὴ μεταβάλλεσθαι τὸν ἐπὶ τῆς προθέσεως ἄρτον καὶ ἔτι τὸν οἶνον διὰ τῆς τοῦ ἱερέως εὐλογίας καὶ πνεύματος ἁγίου ἐπιφοιτήσεως εἰς ἀληθὲς σῶμα καὶ αἷμα Χριστοῦ.

puiſque Cyrille s'étant ſervi de ce dernier, en niant la tranſubſtantiation, on lui oppoſe dans la condamnation de ſa propoſition celui de μεταβάλλεσθαι. De plus les Evêques de ce Synode montrent évidemment quelle eſt leur créance touchant ce myſtere, quand ils anathematiſent au même endroit cette propoſition de Cyrille, tirée de
Ibid. l'article 17. de ſa Confeſſion. [1] *Ce qu'on voit des yeux & qu'on reçoit dans le Sacrement n'eſt point le Corps du Seigneur.* On ne peut rien apporter qui prouve plus nettement la Doctrine de la tranſubſtantiation que cet anatheme. Le ſecond Concile tenu à Conſtantinople ſous Parthenius en 1642, confirme la créance de l'Egliſe Latine avec la même évidence que le premier. Il condamne Cyrille pour avoir

[1] τὸ Σῶμα τοῦ κυρίου οὐκ ἔστιν ὅπερ ἐν τῷ μυστηρίῳ τοῖς ὀφθαλμοῖς ὁρᾶται καὶ λαμβάνεται.

avancé avec les Calvinistes [1] *que la divine Eucharistie n'étoit autre chose qu'une figure pure & simple.* Syn. Const. 1642.
Les Evêques assemblez dans ce Synode, opposent à cela [2] *que Jesus-Christ n'a pas dit: Ceci est la figure de mon Corps; mais ceci est mon Corps, sçavoir ce qu'on reçoit, ce qu'on mange; ce qu'on rompt; ce qui a été déja santifié & beni.* Ibid.

Je pourrois joindre à ces deux Synodes un troisiéme, tenu à Jerusalem en 1672 & imprimé en 1676 à Paris avec une Version Latine. Mais comme ce Synode a été assemblé exprés contre M. Claude qui est nommé dans la Preface [3] *Ministre des Calvinistes de Charenton.* Je crains que les Protestans ne *Synodus Hierosol. an. 1672.*

[1] τὴν θείαν εὐχαριστίαν μηδὲν ἕτερον εἰ μὴ τύπον ψιλόν.

[2] Ἰησοῦς οὐκ ἔφησε τοῦτό ἐστιν ὁ τύπος τοῦ σώματός μου, ἀλλὰ τοῦτό ἐστι τὸ σῶμά μου ὁρώμενον, καὶ λαμβανόμενον, καὶ ἐσθιόμενον, καὶ κλώμενον, ἁγιασθὲν ἤδη καὶ εὐλογηθέν.

[3] ὑφηγητὴς τοῖς ἐν Χαρεντονίῳ Καλβινίοις.

le tiennent pour ſuſpect. Il ne s'y paſſa pourtant rien qui ne ſoit ſelon le droit ordinaire. Ces Evêques ſe trouverent dans ce tems-là à Jeruſalem pour la Dedicace d'une Egliſe, & on les pria de prononcer ſur les articles qu'on leur preſenta, où les Proteſtans attribuoient à l'Egliſe Grecque leurs propres erreurs. Ils paroiſſent bien inſtruits des matieres dont il étoit queſtion, en ſe ſervant judicieuſement de l'autorité de pluſieurs Livres, compoſez par ceux de leur communion, où ces erreurs étoient condamnées. Ils produiſent entr'autres Livres les réponſes du Patriarche Jeremie aux Theologiens de Vvittemberg, un Livre de Jean Nathanael, Prêtre & Econome de l'Egliſe de Conſtantinople, qui
Ibid. contient [1] *une explication de la Liturgie*; Gabriel Severe, autrement l'Archevêque de Philadelphie qu'ils

18 περὶ τῆς ἑρμηνείας τῆς ἱερᾶς λειτουργίας.

appellent

appellent *μητροπολίτην τῶν ἐν ἐνετίῃσιν ἀδελφῶν le metropolitain de leurs freres qui étoient à Venise.* Ils citent de plus la Confeſſion orthodoxe de l'Egliſe Orientale qui avoit été publiée depuis peu, & imprimée par les ſoins du ſieur Panagioti. Ils concluent de tous ces actes qu'il y a plûtôt de l'impudence que de l'ignorance dans les Proteſtans de France, qui impoſoient au ſimple peuple en attribuant leurs Hereſies à l'Egliſe Orientale. Enfin ces mêmes Evêques oppoſent à la Confeſſion de foi, publiée ſous le nom de Cyrille Lucar, d'autres de ſes Ouvrages, où il eſt manifeſtement dans des ſentimens contraires, & où il reconnoît la tranſubſtantiation, & ſe ſert même du mot de *μετουσίωσις.*

Au reſte, il eſt facile de prouver que ce Cyrille dont la Confeſſion de foi ſe trouve conforme aux ſentimens des Calviniſtes, a été un impoſteur. Et pour en être convain-

ou on n'a qu'à jetter les yeux sur cette Confession. Il est vrai qu'elle a été écrite par un Patriarche de Constantinople, sous le titre *de la créance de l'Eglise Orientale* ; mais elle n'a pas été écrite au nom de cette Eglise, dont elle ne porte aucun témoignage public. Cyrille la donna en particulier à l'Ambassadeur de Hollande, dont il avoit besoin pour se défendre contre un puissant parti qui lui étoit opposé dans Constantinople. Il est à peu prés la même chose de cet Ouvrage de Cyrille, que du Livre qu'on dit avoir été composé par Guillaume Postel, en faveur d'une Nonne à qui il persuada, afin de tirer quelqu'argent d'elle, que le Messie n'étoit venu au monde que pour les hommes, & qu'elle *Dame Jeanne* devoit être la *Messiesse* des femmes. Il y a autant d'apparence de verité à tout ce qui est rapporté dans cette Confession de Cyrille, sous le nom de l'Eglise Grecque,

qu'aux impoſtures de ce fameux Norman Guillaume Poſtel. Je m'étonne que les Proteſtans oſent encore oppoſer aujourd'hui aux Catholiques cette prétenduë Confeſſion. Grotius en jugea beaucoup mieux dans un Livre qu'il publia quelque-tems aprés que cette Confeſſion parut, ou il dit librement [1] *que Cyrille a forgé un nouveau Symbole, ſans être aſſiſté d'aucuns Patriarches, ni d'aucuns Archevêques & Evêques.* *Grot. de Anti Chr.*

Outre Cyrille, il y a encore quelques Grecs d'une moindre conſideration qui ont écrit en faveur des Proteſtans, & entr'autres un certain Gergan, Evêque d'Arte qui a publié un Catechiſme où il nie la tranſubſtantiation & ſuit la Confeſſion d'Auſbourg. Si on compare la Doctrine de ce Catechiſme avec celle de l'Egliſe Grec-

[1] Nuper Conſtantinopoli Cyrillus, ne Patriarchis, ſine Metropolitis, ſine Epiſcopis, novum nobis propinavit Symbolum.

que, on trouvera qu'il s'en éloigne ſouvent pour s'accommoder aux ſentimens des Proteſtans, comme quand il dit [1] *que l'Ecriture ſuffit pour prouver les articles de nôtre creance; que cette même Ecriture eſt claire, principalement dans ce qui regarde la Foi, & que l'Ecriture ſe doit interpreter par elle-même.* En un mot, Gergan eſt un Proteſtant, qui n'a de Grec que les paroles, & encore ſont-elles d'un méchant Grec vulgaire; il oſe neanmoins ſe vanter de n'être point du nombre de ces faux freres, [2] *qui ont été empoiſonnez à Rome.* Mais il eſt de notorieté publique, que les Grecs même qui n'ont aucun commerce avec Rome, n'appuïent dans leurs Livres ni la Confeſſion d'Auſbourg, ni celle de Genêve. Les Proteſtans peuvent auſſi mettre au nombre des

Gergan. Epiſc. Art. in Catech. apud Caryoph.

Gerg. Ibid.

[1] ὅτι ἀρκεῖ ἡ θεία γραφὴ διὰ νὰ δείξωμεν τὰ ἄρθρα τῆς πίστεως. ὅτι ἡ θεία γραφὴ εἶναι φανερὴ καὶ μάλιστα οἱ τόποι ἐκεῖνοι μὲ τοὺς ὁποίους ἀποδείχνυμεν πίστιν μας. ὅτι ἐξηγητὴς τῆς ἁγίας γραφῆς εἶναι αὐτὴ ἡ ἁγία γραφή.

[2] ἐποτίσθησαν τὸ φάρμακοι εἰς τὴν ῥώμην.

Grecs de leur Communion Nathanael de Crete qui promit il y a quelques années aux Hollandois de traduire l'institution de Calvin, & d'enseigner le Calvinisme à ceux de sa nation, pourvû qu'on lui donnât une certaine somme d'argent qu'il leur demandoit.

M. Claude ajoûte à ces Grecs Calvinistes, le témoignage d'un certain Meletius Metropolitain d'Ephese, dans une réponse qu'il fit à quelques Theologiens de Leyde. On lui avoit déja répondu qu'on ne doutoit point que cette piece ne fût de quelque Grec, gagné par les Theologiens de Hollande, lequel répondoit à leurs demandes comme ils le souhaittoient, & que pour juger de la réponse, il étoit à propos de la donner entiere au public, & dans la langue de l'Auteur. J'ai fait demander depuis ce tems-là à M. Claude par un de ses amis, un extrait de cette réponse qu'il n'a pû refuser, & aprés l'avoir lû, j'ai

été persuadé que ce qu'on avoit avancé alors seulement, comme une conjecture, étoit la verité même. Car Melece qui prend dans sa lettre la qualité d'Archevêque d'Ephese, ne nie pas seulement la transubstantiation, mais même l'honneur qu'on rend à la Vierge & aux Saints & plusieurs autres articles que les Grecs croient du commun consentement de tout le monde. Afin qu'on en puisse mieux juger, * je produis à la fin de ce livre l'extrait que j'ai eu de M. Claude, & qui est écrit de la main * d'un de ses amis. Il suffit de renvoier les Protestans à la Confession de foi, composée par Metrophanes Critopule à leur sollicitation, lequel vivoit dans ce tems-là parmi eux. Ils pourront juger par ce Livre, si ce que M. Claude a publié sous le nom de Melece, Archevêque d'Ephese, à la moindre apparence de verité. Mais il est tems que je retourne aux objections de M. Smith.

* Voiez les actes qui sont à la fin de ce livre C.

* M. Justel

On objecte encore contre la créance de la transsubstantiation dans l'Eglise Grecque, que ce mot de *μετουσίωσις* ne se rencontre ni dans les Liturgies, ni dans les Symboles; & que même dans la Liturgie, le pain & le vin sont appellez antitypes aprés la consecration. Ce qui paroît exclure la transsubstantiation : mais il n'y a rien de plus foible que cet argument negatif, qui d'un simple mot conclut une chose positive. Si on obligeoit les Protestans à s'en tenir à leur principe qui est la seule écriture, & même aux anciens Symboles, ils se trouveroient fort embarassez. Pour faire mieux voir la fausseté de ce raisonnement, je ne le combattrai point par d'autre Auteur, que par Calvin dans son institution, où il refute l'Heresie de Servet, touchant la Trinité des personnes en Dieu. Il y avance cette belle maxime, [1] qu'il *Calv. l. 1. Inst. c. 13. 3.*

[1] Quid vetat, quominus quæ captui

eſt permis d'inventer de nouvêaux mots pour expliquer les choſes avec plus de netteté, [1] principalement quand on a affaire à des calomniateurs qui ſe mettent à couvert des mots pour embaraſſer les choſes. C'eſt de cette maniere, ajoûte-t-il, que l'Egliſe a été obligée d'inventer les noms de *Trinité* & de *perſonne*. Il eſt à craindre, dit Calvin, qu'on ne ſoit accuſé de ſuperbe & de temerité, en voulant rejetter des noms qui n'ont pas été inventez témerairement. *Quando temerè non inventa ſunt nomina, cavendum eſt ne ea repudiando ſuperbæ temeritatis arguamur.* [2] On vit d'abord pa-

Calv. Ibid.

iv. Cbd.

noſtro perplexa in ſcripturis impeditaque ſunt, ea verbis planioribus explicemus.

[1] Hujuſmodi autem verborum novitas tum potiſſimum uſuvenit, dum adverſus calumniatores aſſerenda eſt veritas, qui tergiverſando ipſam eludunt.

[2] Hic efferbuit impietas, dum nomen ὁμοουσίου peſſimè odiſſe, & execrari Ariani cœperunt.

roître l'impieté, continuë le même Auteur, lorsque les Ariens commencerent à haïr & à avoir en horreur le mot de *consubstantiel*. Il est facile d'appliquer ce principe au fait dont il s'agit. L'Eglise tant d'Orient que d'Occident n'a point eu besoin d'autoriser de nouveaux termes, au sujet de l'Eucharistie, pendant que personne n'a attaqué la verité de ce Mystere. Celle d'Occident a été la premiere qui s'en est servie, & même la seule pendant plusieurs siecles, parce qu'elle a eu des Berengariens à combattre. Il n'étoit point besoin que l'Eglise d'Orient mît en usage ce terme ou quelqu'autre semblable, puis qu'elle n'en avoit aucune necessité. Mais depuis que la connoissance des Berengariens s'est répanduë chez eux, & qu'ils ont veu que le mot *transubstantiatio*, inventé par les Latins, n'expliquoit pas moins heureusement le changement qui se fait dans l'Eucharistie, que leur ὁμοέ-

ζιος expliquoit la consubstantialité du Fils avec Dieu son Pere, ils ont jugé à propos de s'en servir, & l'usage en a été encore plus frequent parmi les Grecs, depuis les troubles que Cyrille Lucar a causez dans cette Eglise. Voilà, ce me semble, la raison simple & naturelle, de cette omission du mot de μετουσίωσις dans les anciens Livres des Grecs: à quoi nous pouvons ajoûter, que si le raisonnement de M. Smith étoit concluant, il prouveroit de la même maniere, que les Latins ne croient point la transubstantiation, parce que ce mot ne se trouve ni dans leur Messe, ni dans leurs Symboles, ni dans les Peres; Mais venons enfin à sa derniere objection.

Les Symboles du pain & du vin sont appellez antitypes, même aprés la consecration dans la Liturgie des Grecs; d'ou l'on infere qu'ils sont tres-éloignez en cela de la créance des Latins; mais M.

Smith paroît peu ſçavant dans la Theologie des Grecs, lors qu'il dit generalement qu'ils appellent antitypes les Symboles aprés la conſecration. Il n'y a point de Grec preſentement & même depuis neuf cents ans, qui ſoit dans ce ſentiment. Il eſt conſtant que les Grecs *Schiſmatiques* d'aujourd'hui prétendent tous que la conſecration n'eſt achevée qu'aprés la priere qu'on appelle l'invocation du Saint Eſprit, laquelle priere eſt rapportée dans la Liturgie enſuite des paroles, où les ſacrez ſymboles ſont nommez antitypes. Marc d'Epheſe qui étoit chef de parti contre les Latins dans le Concile de Florence, ſe ſert même de cet endroit de la Liturgie pour prouver que la conſecration ne conſiſte point ſimplement dans ces paroles, *ceci eſt mon Corps*; mais auſſi dans la priere ou benediction que le Prêtre fait enſuite, en invoquant le Saint Eſprit. Ce défenſeur de la Foi des Grecs s'ap-

puie principalement sur ce que saint Basile dans sa Liturgie, appelle les *Marc Eph. de verb. cons.* symboles [1] antitypes, aprés que le Prêtre a prononcé ces paroles *ceci est mon Corps*, d'ou il conclut qu'ils ne sont point encore consacrez, puis qu'ils retiennent le nom d'antitypes ou de figures. Le Patriarche Jeremie parle aussi des antitypes de *Ierem. Patr. const. in Resp. ad Vvirt.* la même maniere, & il assure [2] que ceux qui ont appellé le pain & le vin antitypes, ne leur ont donné ce nom qu'avant la consecration.

Ils parlent en cela conformement aux autres Auteurs Grecs depuis le huitiéme siecle, où cette question fut agitée dans le second Concile de Nicée. Le Diacre Epiphane déclara dans ce Concile au

[1] ἀντίτυπα καλεῖ τὰ προκείμενα, δηλοῖ ὡς μήπω τετελεσμένα διὰ τῶν ῥημάτων ἐκείνων ὄντα ἔτι τύπον τινὰ καὶ εἰκόνα φέροντα.

[2] εἰ δὲ καί τινες ἀντίτυπα τοῦ σώματος καὶ αἵματος τοῦ κυρίου, τὸν ἄρτον, καὶ τὸν οἶνον ἐκάλεσαν, οὐ μετὰ τὸ ἁγιασθῆναι.

nom de tous les Evêques, [1] que le mot d'antitypes ne pouvoit s'entendre autrement dans la Liturgie de saint Basile, que pour les dons avant leur consecration, & qu'aprés la consecration ils étoient appellez le veritable Corps & Sang de Jesus-Christ. Saint Jean de Damas, Nicephore Patriarche de Constantinople, & en un mot, tous les défenseurs du culte des Images furent de ce sentiment, & l'opposerent aux Iconoclastes, comme une forte preuve pour autoriser l'honneur rendu aux Images, parce qu'on rendoit, disoient-ils, des honneurs aux saints dons, lors qu'ils ne sont encore que des antitypes ou des images avant la consecration. Depuis ce tems-là les Grecs parlent tous ce même langage, & quelque difficulté qu'il y ait sur ce mot d'antitype, pour sçavoir si quelques

1 πρὸ τοῦ ἁγιασθῆναι ἐκλήθη ἀντίτυπα, μετὰ δὲ τὸν ἁγιασμὸν σῶμα κυρίου, καὶ αἷμα λέγονται.

Peres Grecs l'ont appliqué á l'Eucharistie aprés la consecration, ou non, il est constant que ceux des anciens Docteurs de l'Eglise qui ont donné le nom d'antitypes aux symboles aprés la consecration, ne croioient pas que ce mot contint en soi rien qui fût opposé à la verité du Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie ; & on peut prouver manifestement par la dispute qui étoit entre les Iconoclastes & les défenseurs des Images, qu'il n'y avoit entr'eux aucune difficulté touchant le Corps de Jesus-Christ, que les deux partis reconnoissoient également être dans l'Eucharistie aprés la consecration. Ainsi de quelque maniere qu'on explique le mot d'antitype, les Protestans n'en peuvent tirer en cette occasion aucune consequence contre la créance de la transubstantiation, puisque les deux partis supposent évidemment que les symboles du pain & du vin se changent au Corps & au

Sang de Jesus-Christ, étant seulement en dispute du tems auquel ce changement s'accomplit.

CHAPITRE II.

Nouvelles objections de M. Smith. Réponse, & premierement à celles qui regardent le témoignage de Gennadius. Erreurs de Possevin & d'Allatius, sur le fait de ce Patriarche, prouvées par des manuscrits Grecs de la Bibliotheque du Roi.

LES preuves qu'on a produites dans le Chapitre précedent sur le fait de la transubstantiation, & qu'on avoit déja inserées dans l'Histoire Critique de la Créance des Nations du Levant, ont paru si fortes à plusieurs personnes sçavantes, qu'on ne croioit pas que les Protestans y dûssent répondre. Voici neanmoins M.

Smith, qui aprés avoir attendu plus de deux ans fait enfin tous ſes efforts pour ſatisfaire aux endroits où il a été attaqué ; mais il s'en acquitte d'une maniere ſi foible, qu'il auroit été à ſouhaitter pour lui qu'il n'y eût jamais penſé : & afin qu'on ne m'en croie pas ſur ma parole, je rapporterai fidélement ſes raiſons en y joignant mes réponſes.

On avoit montré évidemment que Gabriel Archevêque de Philadelphie n'étoit pas le premier Auteur du mot de μετουσίωσις, puiſque Gennadius Patriarche de Conſtantinople s'en étoit ſervi dans ſes Ouvrages plus de cent ans avant cet Archevêque. M. Smith ne pouvant reſoudre cette difficultté, & d'autre part ne voulant pas avoüer qu'il eſt dans l'erreur, s'inſcrit en faux contre le témoignage de Gennadius. Il aſſure ſans en apporter aucunes preuves poſitives que ce Patriarche n'a jamais pû écrire ce que

Melece

Melece Syrigue lui attribuë : & voici ses raisons.

Est-il croiable, que Gennadius ait emploié dans ses écrits, le mot de μετυσίωσις, & que tant d'autres qui ont vécu aprés lui s'en soient entierement abstenus. Jeremie qui a été un de ses successeurs dans le siege de Constantinople & qui étoit habile, a veu sans doute les écrits de son prédecesseur, il a consulté les Archives de son Eglise ; pourquoi donc ne s'est-il pas servi de ce mot, s'il est vrai que Gennadius s'en étoit déja servi ? C'est en vain, continuë M. Smith, qu'on prétendra trouver dans les Ouvrages de saint Germain, Patriarche de Constantinople & de Jean de Damas, le mot de μετουσίωσις, puisque celui de *transubstantiatio* n'étoit pas encore en usage chez les Latins. Il ne se trouve pas de plus dans les Livres de Nicolas Cabasile, de Simeon de Thessalonique, de Barlaam, de Manuel Calecas, & de Bessarion.

M. Smith reconnoît, que ce Gennadius est celui-là même qui est appellé George Scholarius, & qui parut porté pour la paix dans le Concile de Florence. Il lui attribuë le discours qu'il fit au Sultan Mahomet, touchant les principaux articles de la créance des Chrêtiens; mais le témoignage, dit-il, qu'on a produit, n'est pas tiré de ce discours. Il avouë cependant, que le même Gennadius a composé plusieurs autres Ouvrages qui n'ont point été rendus publics: mais il prétend en même-tems que Possevin & Allatius ont fait une recherche exacte des Ouvrages de ce Patriarche, sur tout Allatius dans une dissertation intitulée *de Georgiis*. Ces deux Ecrivains, continuë M. Smith, zelez pour la défense des opinions de l'Eglise Romaine, n'ont eu aucune connoissance de cette piece de Gennadius [1] produite seu-

M. Smith in Misc. p. 9.

[1] Ex hoc enim Græculo tenebrione

lement par un miſerable Grec inconnu, nommé Melece Syrigue tres-attaché au parti du Pape & qui apparemment a été élevé dans le College des Grecs à Rome. De plus comment ſe peut-il faire que Caryophile n'ait point opposé ce témoignage du Patriarche Gennadius à Gergan dans la réfutation qu'il a faite du Catechiſme de cet Auteur. Si le Livre de ce Syrigue étoit conſiderable, on ne le tiendroit pas enfermé ſans le donner au public : outre qu'il y a lieu de ſoupçonner de mauvaiſe foi cet Ecrivain, qui aura mis le nom de Gennadius en la place de quelque miſerable Auteur, ou qui aura même voulu faire paſſer ſes propres ſentimens ſous le nom de ce Patriarche ; & afin qu'on ne s'imagine pas que M. Smith avance tous ces faits ſur ſa ſimple

partium ſtudiis addictiſſimo, & in Collegio Græcorum Romæ, ni fallor, educato habet H. C. quod contra nos Gennadii nomen & autoritatem obtendat.

parole, & ſans en avoir de bonnes preuves, il ajoûte que la Doctrine de la tranſubſtantiation des Latins n'étoit pas encore ſi connuë chez les Grecs au tems de Gennadius, qu'elle paroît dans la fauſſe piece publiée par Syrigue, puis qu'on y voit des termes qui ſont purement de l'Ecole, & qui n'étoient pas encore venus juſqu'aux Grecs dans ce tems-là. Voilà la premiere partie des objections de M. Smith auſquelles il eſt neceſſaire de répondre.

Il n'eſt pas étonnant que des Miniſtres qui ne font pour l'ordinaire d'autre étude que celle dont ils ont beſoin pour leurs Sermons & pour une baſſe controverſe, dont ils rempliſſent leurs Livres, paroiſſent ignorans lorſqu'ils traittent les faits qui regardent la foi des Egliſes d'Orient: mais je ſuis ſurpris que M. Smith qui ſe dit Prêtre de l'Egliſe Anglicane, qui a voiagé dans le Levant & qui a même fait une

étude particuliere de la creance des Grecs, emprunte dans sa nouvelle réponse le stile de ces Ministres ignorans. Il croit être à couvert des reproches qu'on lui peut faire, s'il ne s'inscrit pas en faux contre des livres imprimez, qui se trouvent facilement dans les Bibliotheques; il s'inscrit seulement en faux contre des actes manuscrits, qu'il est bien plus difficile de recouvrer. Premierement, il auroit pû omettre les noms de saint Germain Patriarche de Constantinople & de Jean de Damas, puisque tout le monde demeure d'accord que le mot de transubstantiation n'étoit pas encore en usage chez les Latins, de qui les Grecs ont pris leur μετουσίωσις. Il n'étoit pas aussi necessaire de produire les noms de Nicolas Cabasile, de Simeon de Thessalonique, de Manuel Calecas, de Barlaam, & de Bessarion; puisque la question dont il s'agit, ne roule point sur eux, mais seule-

ment ſur Gennadius. Bien que ces Auteurs n'emploient pas dans leurs livres le mot de μετουσίωσις, ils reconnoiſſent la choſe ſignifiée par ce mot. Si le raiſonnement de M. Smith étoit concluant, il prouveroit auſſi, qu'une infinité d'Auteurs de la Communion de Rome, ne croient point la tranſubſtantiation, parce qu'ils ne ſe servent point de ce mot, & qu'ils ſe contentent de celui de changement de ſubſtance qui eſt le même : ainſi toutes ces preuves purement negatives de M. Smith, ne concluent rien. A l'égard de Jeremie qui a ſuccedé à Gennadius, non pas immediatement, mais aprés pluſieurs autres Patriarches, j'avouë qu'il a conſulté les Archives de ſon Egliſe de Conſtantinople ; mais il n'étoit pas neceſſaire pour cela qu'il mît en uſage le mot de μετουσίωσις à l'imitation de Gennadius. C'eſt aſſez qu'il établiſſe manifeſtement la choſe dans ſes réponſes aux Theo-

logiens de Vvittemberg, sans se servir d'un mot qui ne pouvoit entrer que dans un discours où l'on s'exprime entierement à la façon des Scolastiques. Il y a même de l'apparence, que la piece produite par Syrigue, sous le nom de Gennadius, n'étoit point dans les Archives de l'Eglise de Constantinople, parce que Gennadius a écrit une partie de ses lettres dans un Monastere où il se retira aprés s'être démis de son Patriarchat. Il est certain que le passage cité par Melece a été tiré d'une Lettre où Gennadius répond à des questions qui lui avoient été proposées touchant l'Eucharistie. Tout cela se trouvera prouvé évidemment dans la suite de ce discours.

En second lieu, on ne voit pas pourquoi M. Smith dans un aussi petit livre qu'est sa réponse, parle de l'exposition de la Foi des Chrétiens, que le Patriarche Gennadius écrivit à la requête du Sultan Ma-

homet, puiſque ce diſcours qui eſt imprimé, eſt entre les mains de tout le monde, au lieu que ce que Syrigue a rapporté de ce Patriarche a été pris d'un Ouvrage manuſcrit. Mais ſi nous en croions M. Smith, Poſſevin & Allatius ont recherché avec ſoin les Ouvrages manuſcrits de Gennadius, & ils n'ont jamais parlé de cette piece qu'on lui attribuë. C'eſt ici qu'il faut faire ſentir à M. Smith ſon peu de connoiſſance dans ce qui regarde la literature de la nouvelle Grece. * Poſſevin & Allatius ont avancé une infinité de choſes fauſſes ſur le fait de Gennadius, appellé autrement George Scholarius. Ils étoient tous deux perſuadez d'une opinion qui eſt devenuë aſſez commune, ſçavoir que le Scholarius qui a écrit pluſieurs Ouvrages contre les Latins, dont il y en a même quelques-uns d'imprimez, n'a jamais été Patriarche de Conſtantinople. Allatius a compoſé ſur ce préjugé qui étoit

* Poſſev. in app. Allat. in Diatriba de Georgiis, & lib. 5 de conſ. Eccl. Occid. & Orient capp. 5. & 6.

étoit faux, sa dissertation de *Georgiis*, & il s'est encore étendu plus au long sur cette même matiere dans son troisiéme Livre du consentement de l'Eglise Orientale & Occidentale, où il s'emporte avec excés contre Caryophile qui étoit d'un sentiment contraire.

Si Allatius avoit lû les manuscrits de Gennadius, qui sont dans la Bibliotheque du Roi, ou s'il eût même fait reflexion sur ce que nous avons d'Historiens Grecs imprimez, qui ont parlé de ce Patriarche, il ne seroit pas tombé dans de si grandes erreurs de fait. Il doute même quelquefois, ne pouvant rien assurer de certain sur de simples titres de Livres ou petits extraits qu'on lui avoit envoiez des Ouvrages manuscrits de Gennadius. Il falloit qu'il se trouvât peu de manuscrits de ce Patriarche dans les Bibliotheques de Rome, ou qu'on les y cachât exprés. Pour ce qui est du Jesuite Possevin il

s'est contenté d'indiquer dans son Apparat quelques Livres manuscrits de Gennadius sur les memoires qu'on lui avoit fournis de plusieurs Bibliotheques; & étant preoccupé de la même maniere que Leo Allatius, il trouve mauvais que le Patriarche Gennadius n'ait pas dit que le saint Esprit procede du Pere & du Fils; ce qui lui fait croire que le discours de Gennadius a été corrompu par les Grecs. Cependant à entendre parler M. Smith, ces deux zelez défenseurs de l'Eglise Romaine ont eu une grande connoissance des Ouvrages manuscrits de Gennadius. Il seroit inutile de refuter ici pied à pied ces deux Ecrivains celebres dans tout ce qu'ils ont avancé de faux sur le fait de Gennadius ou Scholarius. Je me contenterai de faire connoître par de bons actes, qui a été le Gennadius, Patriarche de Constantinople, sans m'éloigner neanmoins de mon sujet.

Ce qui a embarassé l'histoire de Gennadius, c'est que ses Ouvrages sont marquez sous differens noms : car il s'appelle tantôt [1] George Scholarius, qui est son premier & veritable nom, & tantôt [2] Gennadius, qui est le nom qu'il prit lors qu'il se fit Moine, & qu'il garda étant devenu Patriarche. On l'appelle aussi quelquefois [3] Gennadius & Scholarius Moine, parce qu'il a été en effet Moine avant & aprés son Patriachat. C'est pourquoi l'on trouve des Ouvrages de lui avec le titre de [4] *Gennadius*, *Scholarius*, *Moine & Patriarche*. Ceux qu'il a écrits avant son Patriarchat ont quelquefois le simple nom de Scholarius ou George Scholarius, & quelquefois celui de Moine ; au lieu qu'on voit le nom de Gen-

1 γεώργιος ὁ σχολάριος.

2 γεννάδιος.

3 γεννάδιος μοναχὸς ὁ σχολάριος.

4 γεννάδιος ὁ σχολάριος μοναχὸς, καὶ πατριάρχης.

nadius au devant de ceux qu'il a composez pendant son Patriarchat, & celui de Moine dans ceux qu'il écrivit dans son Monastere. Cela néanmoins ne s'observe pas toûjours exactement, si ce n'est lors qu'il met lui-même son nom à la tête de ses Ouvrages, & principalement au commencement de ses Lettres: car les Grecs qui ont copié les Livres de ce Patriarche lui donnent tantôt un nom, tantôt un autre & que'quefois tous ensemble: ainsi il n'y a rien de plus faux que le raisonnement * d'Allatius quand il conclut du titre qui est à la tête de quelques Ouvrages de Scholarius›, imprimez en Angleterre, que ce Scholarius n'a jamais été Patriarche, parce que dans le titre la qualité de Patriarche ne lui est point donnée. Voici la maniere dont ce titre est conçû [1] *George Scholarius qui enfin fut Gen-*

* Allat. lib. 1. de conf. cap. 5.

[1] γεωργίου τοῦ σχολαρίου τοῦ ὕστερον γενναδίου μοναχοῦ.

nadius Moine. Allatius insiste fortement sur le nom de Patriarche omis par les Grecs qui ont fait imprimer cet Ouvrage, n'étant pas possible, selon lui, qu'on eût oublié sa principale qualité, s'il l'eût euë en effet; mais si Allatius avoit été exact, il auroit trouvé dans la Preface de ces Opuscules Grecs, que George Scholarius y est marqué sous le nom de [1] *premier Patriarche de Constantinople après la prise de cette Ville par les Turcs.* L'on n'a pas mis dans le titre de ce Livre de Gennadius, imprimé en Angleterre, sa qualité de Patriarche, non plus que dans beaucoup d'autres de ses Ouvrages qui n'ont point été imprimez, parce qu'il n'étoit point en effet alors Patriarche, & qu'il s'appelloit simplement George Scholarius : outre

Præfatio libri Scholarii, qui inscribitur ὀρθοδόξου καταφύγιον, qui in Anglia editus.

[1] γεώργιος ὁ σχολάριος ὁ προνοίᾳ θεοῦ πρῶτος πατριάρχης χρηματίσας τῆς Κωνςαντίνου μετὰ τὴν ταύτης ἅλωσιν.

qu'il n'étoit pas necessaire d'ajoûter une qualité qui étoit de notorieté publique chez les Grecs. Mais pour ne pas perdre le tems à refuter Allatius qui s'est égaré presque par tout, lors qu'il a parlé de Gennadius, j'ai crû qu'il seroit plus à propos de produire ici de bons actes qui éclairciront en même-tems ce qui est en question.

Il y a dans la Bibliotheque du Roi deux Volumes in 8°. de George Scholarius contre les Latins ; décrits fort exactement. Le premier de ces Volumes a déja été imprimé en Angleterre, sans qu'on ait marqué le lieu de l'édition ; mais le manuscrit de la Bibliotheque du Roi est beaucoup plus exact que l'imprimé. Le Grec à qui appartenoit ce manuscrit, avant qu'il fût venu de Constantinople à Florence, d'où il a été ensuite apporté dans la Bibliotheque du Roi, a intitulé ce livre

[1] *Premier Tome de George Scholarius, qui a été aussi appellé Gennadius Moine, contre les Latins, divisé en six sections.* Les chapitres ou sommaires des six sections, sont au devant de l'ouvrage ; & ce qui merite le plus d'être observé, c'est une Preface qui découvre parfaitement les qualitez de Gennadius, & qui nous servira pour éclaircir le témoignage de ce Patriarche rapporté par Melece Syrigue. Cette Preface qu'on trouvera entiere en Grec & en Latin à la fin de ce livre, n'a point été imprimée. Il y est marqué que George Scholarius a été [2] *Secretaire general de l'Empereur Jean, & Juge general des Grecs, & qu'en qualité de Prédi-*

* Voiez les actes à la fin de ce livre. D.

[1] Γεωργίου Σχολαρίου τοῦ μετονομασθέντος Γενναδίου μοναχοῦ κατὰ Λατίνων ὁ πρῶτος τόμος εἰς ἓξ τμήματα διῃρημένος.

[2] καθολικὸς σεκρετάριος τοῦ βασιλέως Ἰωάννου καὶ καθολικὸς κριτὴς τῶν Ῥωμαίων, καὶ διδάσκων ἐν τῷ τρικλίνῳ τοῦ βασιλέως κατὰ παρασκευὴν ἑκάστην παρούσης τῆς συγκλήτου, καὶ πλήθει τῆς πόλεως τοὺς λόγους τοῦ θεοῦ.

cateur ordinaire de l'Empereur, il prêchoit tous les Vendredis devant la Cour. Son ouvrage est un abregé qu'il composa lui-même, & qu'il tira des conferences qu'il eut dans le Palais de l'Empereur, avec un Envoié du Pape, en presence de Gregoire Patriarche & Cardinal. On connoît par là les qualitez de Gennadius, avant qu'il fût élevé au Patriarchat, & l'on voit qu'il n'y avoit point alors d'autre Patriarche de Constantinople que Gregoire, auquel il succeda. On ne peut pas dire de plus, que Scholarius fût un simple Seculier avant son élection, puisqu'il étoit Prédicateur ordinaire de l'Empereur. Il y a même de l'apparence que sa qualité de Secretaire & de Juge general, regardoit principalement les causes Ecclesiastiques, & il paroît par une de ses lettres écrites à l'Empereur Constantin, qu'il se retira de Constantinople & des affaires publiques, pour entrer dans un Monastere,

quelque tems avant la prise de cette ville.

Dans le Tome second de ses ouvrages, qu'il dédie [1] *à Jean le Grand Comnène, tres-haut & tres-pieux Empereur de Trebizonde*, il ne prend point d'autre nom que celui de George Scholarius, & dés son Epître dédicatoire, il parle contre l'union qui avoit été faite à Florence avec les Latins. Le titre de l'ouvrage qui suit immediatement aprés cette Epître, & qui traite de la procession du saint Esprit contre les Latins, lui donne le nom de [2] *George Scholarius, tres-sçavant & tres-celebre Docteur de la sainte & orthodoxe Eglise de Christ, & de la sacrée*

[1] τῷ ὑψηλοτάτῳ καὶ εὐσεβεστάτῳ βασιλεῖ Τραπεζοῦντος Κυρίῳ Ἰωάννῃ τῷ μεγάλῳ Κομνηνῷ Γεώργιος ὁ Σχολάριος χαίρειν.

[2] τοῦ σοφωτάτου καὶ λογιωτάτου διδασκάλου, τῆς τοῦ Χριστοῦ ἁγίας καὶ ὀρθοδόξου ἐκκλησίας, καὶ τῆς ἱερᾶς αὐτῆς θεολογίας Κυρίου Γεωργίου Σχολαρίου περὶ τῆς ἐκπορεύσεως τοῦ ἁγίου πνεύματος.

Theologie. Tout cela s'accorde parfaitement avec ce que les Historiens Grecs ont écrit de Scholarius, qu'ils nomment le Philosophe par excellence ; & ils assurent [1] qu'il étoit le plus sçavant homme de son tems. Son élection au Patriarchat aprés la prise de Constantinople est exposée de cette maniere dans l'Histoire de cette ville, qui a été publiée par Crusius. [2] *Ils élûrent le Philosophe George Scholarius, qui étoit Juge du Jugement Imperial*, où il est remarqué, qu'en l'établissant Patriarche avec les solennitez accoûtumées, ils changerent son nom en celui de Gennadius. On trouve la même chose dans l'Histoire des Patriarches depuis la prise de Con-

Chalcond.

Hist. polit. lib. 2.

[1] Σχολαρίῳ τῷ τότε παρ' Ἕλλησι τὰ ἐς Σοφίαν εὐδοκιμοῦντι.

[2] Ἐξελέξαντο οὖν τὸν φιλόσοφον κύριον Γεώργιον τὸν Σχολάριον κριτὴν ὄντα τῆς βασιλικῆς κρίσεως ἄνδρα ἄξιον καὶ εὐλαβῆ, καὶ ἀξιώσαντες αὐτὸν, ὡς ἔθος, καθέστησαν πατριάρχην ὀνομάσαντες αὐτὸν Γεννάδιον.

stantinople, mise en Grec vulgaire par Malaxus, & en Latin par Crusius. [1] *Ils élûrent tous*, dit cét Historien, *d'une voix commune, le tres-sage Seigneur George Scholarius, qui étoit Juge du Jugement Imperial du tems des Empereurs Grecs, & lorsque l'Empereur Jean Palæologue fit un voiage en Italie*; & à la fin de l'Histoire de ce Patriarche on ajoûte [2] qu'il convoqua une assemblée, tant du Clergé que du peuple, où il se démit publiquement de sa dignité, & il fit registrer sa démission dans le Registre de la grande Eglise, n'aiant été Patriarche que cinq ans & quelque mois. Puis il se retira dans un Monastere, où il passa le *Hist. Eccl. lib.* 2.

[1] ἐκλέξαν ὅλοι ὁμοφώνως τὸν σοφώτατον κύριον Γεώργιον, τὸν σχολάριον ὁ ὁποῖος ἦτον κριτὴς τῆς βασιλικῆς κρίσεως εἰς τὰς ἡμέρας τῶν βασιλέων τῶν ῥωμαίων, καὶ ὅταν ὑπῆγεν ὁ βασιλεὺς Ἰωάννης, ὁ παλαιολόγος εἰς τὴν φραγγίαν.

[2] ἐκάλεσε σύνοδον ἀρχιερέων καὶ κληρικῶν, καὶ ἀρχόντων, καὶ πάντων τῶν Χριστιανῶν, καὶ ἔκαμε παραίτησιν τοῦ πατριαρχικοῦ θρόνου.

reste de sa vie. Ces Auteurs n'auront pas vû apparemment les lettres qui nous font connoître qu'il avoit pris le nom de Gennadius, lorsqu'il se fit Moine, avant même son élevation au Patriarchat.

On trouve dans la Bibliotheque du Roi plusieurs autres ouvrages manuscrits du même Gennadius: mais je ne parlerai que de ceux qui peuvent servir à faire voir qu'il n'y a point eu d'autre Patriarche de ce nom là, que celui qui s'appelloit auparavant George Scholarius Juge general des Grecs, Secretaire de l'Empereur, son Prédicateur ordinaire, qui se fit ensuite Moine, ne pouvant plus vivre dans Constantinople, lorsqu'il vit que la plû-part des Grecs favorisoient l'union qui avoit été faite avec les Latins. C'est ce qui paroît par quelques-unes de ses lettres écrites du Monastere où il se retira, à ceux de Constantinople. On ne distinguera donc point deux Scholarius, dont l'un ait été

Patriarche de Constantinople sous le nom de Gennadius, & l'autre Moine & Disciple de Marc d'Ephese. Les actes authentiques qui se trouvent dans la Bibliotheque du Roi, & dont quelques-uns ont été décrits sur les originaux mêmes de Gennadius, prouvent évidemment le contraire. Son nom *du monde*, pour me servir des termes des Ecrivains Grecs, étoit George Scholarius, κατὰ κόσμον Γεώργιος Σχολάριος. Il ne prit le nom de Gennadius que lorsqu'il quitta le Palais de l'Empereur & les affaires publiques, pour entrer dans un Monastère; & il le conserva, étant devenu Patriarche.

Il y dans un des manuscrits de la Bibliotheque du Roi, une Homilie de Gennadius avec ce titre: [1] *Homilie du tres-heureux & celebre* Cod. ms. Bibl. Reg. num. 2958.

[1] Τοῦ μακαριωτάτου καὶ ἀοιδίμου πατριάρχου Γενναδίου ὁμιλία ῥηθεῖσα τῇ ἁγίᾳ, καὶ μεγάλῃ παρασκευῇ ἐν τῷ παλατίῳ ἔτι ἐν τῷ τῶν κοσμικῶν σχήματι τυγχάνοντος,

Patriarche Gennadius, qu'il prononça le jour du Vendredi Saint dans le Palais, lorsqu'il étoit encore en habit du monde. Dans un autre de ces manuſcrits, où il y a quelques lettres qui ont été tirées du recueil des lettres de Gennadius, il s'en trouve une adreſſée à l'Empereur Conſtantin, *τῷ βασιλεῖ Κωνσταντίνῳ ὁ Σχολάριος.* Les Grecs qui ont marqué les inſcriptions de toutes les pieces qui ſont dans ce volume, ont exprimé le titre de cette lettre en ces termes, [1] *A l'Empereur Conſtantin, lorſque lui Scholarius étoit ſur le point de ſe faire Moine.* Ils ont de plus ajoûté que cette lettre [2] fut *écrite lorſqu'il ſe retira du Palais & du Monaſtere du Tout-Puiſſant, où il demeuroit*

Cod. mſ. Biblioth. Reg. num. 2955.

[1] πρὸς τὸν βασιλέα Κωνσταντῖνον, ὅτε ἔμελλε γίνεσθαι μοναχός.

[2] ἐγράφη ὅτε ἀνεχώρησε τοῦ παλατίου, καὶ τῆς μονῆς τοῦ παντοκράτορος, ἐν ᾗ πρότερον ᾤκει κοσμικὸς, καὶ ἀπῆλθεν εἰς τὸ τοῦ χαρσιανήτου κοινόβιον καὶ ἡτοιμάζετο πρὸς τὸ μοναχικὸν σχῆμα.

auparavant, étant du monde, & lorsqu'il alla dans un Monastere, pour s'y disposer à prendre l'habit de Moine. Et ce qui rend cette piece authentique, c'est [1] *qu'elle a été trouvée aprés la prise de Constantinople, & qu'elle a été copiée sur cét exemplaire.* Il y a dans un autre Volume des ouvrages de Gennadius, [2] *Une Oraison funebre du tres-sage Docteur le Seigneur George Scholarius, qui fut ensuite le celebre Patriarche de Constantinople, sous le nom de Gennadius, qu'il prononça pour le tres-heureux Pere & Docteur le Seigneur Marc Archevêque d'Ephese, qui s'appelloit Eugenique dans le monde.* L'on voit aussi à la teste d'un ouvrage du mê-

Ibid.

Cod. ms. Bibl. Reg. num. 2958.

[1] εὑρέθη μετὰ τὴν ἅλωσιν αὐτοσχέδιον, καὶ μετεγράφη τοῦτο ἐκεῖθεν.

[2] Σοφωτάτου διδασκάλου κυρίου, γεωργίου τοῦ σχολαρίου, μετέπειτα δὲ καὶ ἀοιδίμου πατριάρχου τῆς Κωνσταντινουπόλεως κυρίου γενναδίου μονῳδία ἐπικήδειος, ἐπὶ τῷ μακαριωτάτῳ πατρὶ διδασκάλῳ κυρίῳ μάρκῳ τῷ ἐφέσου, κατὰ κόσμον εὐγενικῷ.

me Gennadius, ſes differentes qualitez exprimées de cette maniere :
Cod. mſ. [1] Diſcours *de Gennadius Moine & Bibl, Patriarche des pauvres de Chriſt, le-* Reg. n. *quel s'appelloit étant dans le monde,* 1959. *Scholarius, touchant la ſeule voie pour le ſalut des hommes.* On trouve dans ce même Volume un autre diſcours, adreſſé à un de ſes amis, & qui paroît avoir été copié ſur ſon original, où il
Ibid. parle[2] *du principal culte de Dieu, autrement de la Loi Evangelique*; & il eſt
Ibid. marqué,[3] *qu'il l'écrivit dans le Monaſtere du Precurſeur, ſitué ſur Mont de Menecé, aprés s'être démis de ſon Patriarchat.* Il a écrit pluſieurs petits ouvrages, & quelques lettres dans ce même Monaſtere, & il n'y prend ordinairement que la

[1] γενναδίου μοναχοῦ καὶ πατριάρχου, τῶν τοῦ Χριστοῦ πενήτων, τοῦ κατὰ κόσμον σχολαρίου περὶ τῆς μόνης ὁδοῦ πρὸς τὴν σωτηρίαν ἀνθρώποι.

[2] περὶ τῆς πρώτης τοῦ θεοῦ λατρείας, ἢ νόμος εὐαγγελικός.

[3] ἐγράφη μετὰ τὴν τοῦ πατριαρχείου ἀποκατάθεσιν ἐν τῇ μονῇ τοῦ προδρόμου, τῇ ἐν τῷ ὄρει τοῦ μενοικέως.

qualité

qualité de Moine avec le nom de Gennadius, en y joignant aussi quelquefois celui de Scholarius ; ce qu'il fait dans ses discours [1] sur la providence de Dieu & la predestination, qu'il a adressez à un Moine de ses amis avec cette inscription : [2] *Gennadius Moine le Scholarius, à tres-honoré & tres-celebre Moine, le sieur Joseph, qui est à Thessalonique.* Je pourrois produire plusieurs autres ouvrages du même Gennadius, & marquer en particulier ceux qu'il a composez avant & aprés son Patriarchat : mais cela merite une dissertation séparée. Ce que j'en ai rapporté, suffit pour faire voir à M. Smith, que le Jesuite Possevin & Allatius ont été peu exacts dans la recherche qu'ils ont faite des livres manuscrits de Gennadius. Il nous faut enfin venir à l'acte produit par

Ibid.
Ibid.

[1] περὶ θείας προνοίας καὶ προορισμοῦ.

[2] Γεννάδιος μοναχὸς ὁ σχολάριος, τῷ τιμιωτάτῳ καὶ λογιωτάτῳ ἐν μοναχοῖς κυρίῳ Ἰωσὴφ τῷ ἐν Θεσσαλονίκῃ.

Melece Syrigue sous le nom de ce Patriarche, & montrer qu'il a tous les caracteres d'un ouvrage qui n'a pû être écrit que par le Gennadius dont nous venons de parler.

L'extrait du témoignage de Gennadius qu'on a produit dans l'Histoire de la creance & des coûtumes des Nations du Levant, ne contient qu'une partie de ce que Melece Syrigue en a rapporté dans son livre contre Cyrille Lucar. On avoit jugé que c'étoit assez de publier les paroles qui décidoient nettement le fait de la transubstantiation. On ne pouvoit pas s'imaginer alors, que M. Smith dûst s'inscrire en faux contre un témoignage qui paroissoit authentique, & qu'il fût d'assez mauvaise humeur, pour charger d'injures l'Auteur Grec qui l'avoit cité dans un excellent ouvrage. C'est ce qui nous oblige, pour le contenter, de mettre au jour la premiere partie de cét acte, où l'on trouvera de certaines

circonſtances, qui prouvent mani-feſtement, qu'il n'a pû être écrit que par Gennadius. On avoit pro-poſé à ce Patriarche quelques que-ſtions touchant l'Euchariſtie, auſ-quelles il avoit déja répondu; c'eſt pourquoi il témoigne dans ſa ſe-conde lettre que nous produiſons aprés Syrigue, qu'il veut répondre plus au long; car voici comment il commence: [1] *Aiant répondu cy-devant promptement à vos que-ſtions, touchant le Corps myſtique & le Sang de noſtre Seigneur Jeſus-Chriſt, nous répondons encore avec plus d'étenduë.* Il traite aprés cela du Corps de Jeſus-Chriſt, conſi-deré comme corps naturel, & com-me corps myſtique: mais parce que j'ai mis la piece entiere à la fin de cét ouvrage, il ſeroit inutile de

* Voiez les actes à la fin de ce livre. E.

[1] ἐπειδὴ περὶ τοῦ μυστηριώδους σώματος καὶ αἵματος τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ προχείρως πρώην ἀπεκρινάμεθα πρὸς τὴν ὑμετέραν ἐρώτησιν, νῦν πάλιν πλατύτερον ἀποκρινόμεθα.

marquer plus au long ce qu'elle contient. C'est assez de faire connoître ici ce qui montre évidemment que cette lettre n'a pû être écrite par d'autre que par Gennadius. Il n'y a que lui qui ait pû dire, comme il fait, [1] *qu'il avoit déja prononcé un Sermon sur la même matiere le jour de la Parasceve du Lazare, dans cét infortuné Palais devant l'Empereur, le Senat & les Illustres de la ville.* La Preface manuscrite qu'on a citée cy-dessus, & qu'on a imprimée entiere à la fin de ce livre, nous apprend que George Scholarius prêchoit tous les Vendredis dans le Palais en presence de toute la Cour. Quand il appelle dans cette même lettre le Palais de l'Empereur *un Palais infortuné*, il donne à connoître par là, que Con-

Gennad. apud Melet. Syr. in cod. ms.

[1] καὶ ἡμεῖς ποτὲ ἐν τῷ δυστυχεῖ παλατίῳ ὁμιλήσαμεν κατὰ τὴν παρασκευὴν τοῦ λαζάρου περὶ τοῦ μυστικοῦ σώματος τοῦ δεσπότου Χριστοῦ ἐνώπιον τοῦ βασιλέως, καὶ τῆς συγκλήτου, καὶ τῶν ἐξαιρέτων τῆς πόλεως.

ſtantinople étoit alors poſſedée par les Turcs, & qu'il ſe nommoit veritablement Gennadius, ſoit qu'il fût encore Patriarche, ou qu'il vécut en particulier dans ſon Monaſtere, où il a écrit pluſieurs lettres, dont il n'y a qu'une partie qui ſoit venuë à noſtre connoiſſance. Il eſt cependant certain qu'il en a écrit pluſieurs autres, comme il paroît d'un des manuſcrits qui ſont dans la Bibliotheque du Roi; & comme il promet de ſatisfaire avec netteté aux queſtions qu'on lui avoit propoſées, cela l'a obligé de s'expliquer plus en détail dans cette lettre, qu'il n'auroit fait dans un ſimple diſcours, & de ſuivre même les expreſſions des Theologiens Latins, leſquelles n'étoient pas alors ignorées des Grecs, comme il paroîtra par la ſuite de cét ouvrage.

CHAPITRE III.

Défenſe de Melece Syrigue contre les accuſations injuſtes de M. Smith. Analyſe du livre manuſcrit de Melece contre Cyrille Lucar. Le Patriarche Gennadius a lu les livres des Scolaſtiques, & s'eſt ſervi de leurs expreſſions.

IL y a de l'apparence, que quelque Calviniſte de méchante humeur a ſuggeré à M. Smith ce qu'il avance avec ſi peu de juſtice contre Melece Syrigue, qu'il traite * *de petit Grec inconnu*, attaché au parti de Rome où il a été élevé. Se peut-il faire qu'un homme qui a demeuré dans la Grece, & qui a lû les livres des nouveaux Grecs, ignore que ce Melece étoit dans ces derniers tems Protoſyncelle & Docteur de la grande Egliſe de Conſtantinople,

* Græculus tenebrio. *M. Smith in Miſc.*

qu'il a été choisi dans un Synode par son Patriarche, pour aller en Moldavie en qualité d'Exarque ou Principal deputé, examiner une Confession de Foi composée par le Clergé de Russie, & qui fut ensuite adoptée par toutes les Eglises Grecques d'Orient, comme étant leur veritable creance. [1] Cette Confession a depuis été imprimée en Grec par les Hollandoïs, à la sollicitation du sieur Panagioti premier Interprete de la Porte, qui en fit venir les exemplaires dans le Levant [2] *pour les distribuer gratuitement.* Il paroit à la teste de ce livre une Approbation fort authentique de [3] Nectarius Patriarche de Jerusalem, & de toute la Palestine, où il s'étend au long sur les loüanges de Melece Syrigue, qu'il qualifie de

[1] ὀρθόδοξος ὁμολογία τῆς καθολικῆς, καὶ ἀποστολικῆς ἐκκλησίας τῆς ἀνατολικῆς.

[2] τὰ δίδωνται χάρισμα.

[3] Νεκτάριος ἐλέῳ Θεοῦ πατριάρχης τῆς ἁγίας πόλεως Ἱερουσαλὴμ, καὶ πάσης Παλαιστίνης.

[1] *Docteur de la grande Eglise, de Prédicateur, d'Interprete & de la regle des veritables dogmes de la Foi.* Ce sont les titres que les Grecs lui donnent, lesquels le regardoient comme un des plus sçavans hommes de leur Eglise. Ce fut à cause de sa grande capacité, [2] qu'il fut envoié, comme le remarque le même Nectarius, du commun consentement du Clergé de Constantinople à un Synode de Moldavie, pour y presider à la place du Patriarche dont il avoit reçû un plein pouvoir. Bien loin que ces sentimens aient été opposez à ceux des Eglises d'Orient, Nectarius nous assure [3] que Syrigue a été nourri & élevé

[1] Μελέτιος ὁ Συρίγος διδάσκαλος τῆς μεγάλης ἐκκλησίας, κήρυξ, καὶ διερμηνεὺς, καὶ στάθμη τῶν ὀρθῶν τῆς πίστεως δογμάτων καὶ ἐστι, καὶ λέγεται.

[2] ὁ πατριαρχικὸν ἦν τότε ἐπιφερόμενος πρόσωπον σὺν πληρεστάτῃ ἐξουσίᾳ, καὶ τῆς ἱερᾶς ἁπάσης συνόδου, ἐς Μολδαβίαν σὺν τῷ πορφυρίῳ παρεγένετο.

[3] ὃς καὶ ἐν τῇ εὐσεβείᾳ, καὶ ὀρθοῖς δόγμασι παιδόθεν ἀνατραφείς τε καὶ παιδευθείς.

dés

dés son enfance dans la creance ordinaire & dans la pieté. S'il est vrai qu'il ait été attaché au parti de Rome, il faudra aussi dire que toute l'Eglise de Constantinople, & même toutes les Eglises d'Orient qui font profession de la Religion Grecque, étoient devenuës Romaines. Je ne parlerai point du Synode de Jerusalem contre les Calvinistes, qui donne aussi à Melece le titre [1] de Docteur & de Protosyncelle de la grande Eglise de Constantinople. *Synodus Hierosol.*

Il n'y a rien qui puisse mieux faire connoître son érudition, que l'excellent ouvrage qu'il a composé contre la pretenduë Confession de Foi de l'Eglise Orientale, publiée par Cyrille Lucar; & comme cet ouvrage qui n'a jamais été imprimé, est tres-rare dans l'Europe,

[1] ὁ τῆς ἐν Κωνσταντινουπόλει μεγάλης ἐκκλησίας πρωτοσύγκελλος, καὶ διδάσκαλος μελέτιος συρίγος.

j'en donnerai ici une Analyse abregée & fidele, afin que chacun en puisse juger. Melece dans son Epître aux Lecteurs, qui est à la teste du livre, se plaint des grands maux que les heresies ont causé dans le monde : il parle aprés cela de la Confession de Foi que ceux de Geneve avoient fait imprimer, & qui étoit venuë jusqu'au Levant. Cette Confession, selon lui, contient sous le nom de l'Eglise d'Orient le pur Calvinisme, & il avouë qu'elle apporta beaucoup de confusion aux Grecs, qui croioient que Cyrille en étoit veritablement l'auteur; qu'il y a eu neanmoins plusieurs personnes qui ont nié qu'elle fût de lui. [1] Il n'ose rien prononcer là-dessus, en laissant le jugement à Dieu, qui connoit ce qu'il y a de plus caché

Melet: Syr. adv. Confess. Cyrilli Luc. ms.

[1] ἡμεῖς δὲ τὴν περὶ τούτου ψῆφον Θεῷ τῷ τὰ κρύφια τῆς καρδίας ἑκάστου εἰδότι καταλείψαντες, τὰς ἀπορρήσεις ποιούμεθα πρὸς τὰ συγγράμματα, εἴτε ἐκεῖνος εἴη ὁ ταῦτα συντεθηκώς, ἢ καὶ ἕτερος.

dans les cœurs. Son dessein est seulement de refuter cét écrit, soit que Cyrille en ait été l'auteur ou un autre, & de montrer combien les sentimens des Grecs sont éloignez de ceux qui y sont representez, dautant [1] que l'Eglise Grecque n'a jamais embrassé ces dogmes, ni du vivant de Cyrille, ni aprés sa mort. Enfin il cite le Synode imprimé en Moldavie, qu'il ne fait que confirmer dans son ouvrage.

Aprés cette lettre, il vient à la Preface de son livre, dont j'ai donné cy-dessus le titre. Il prétend que Cyrille a eu tort de nommer sa Confession *la Religion de l'Eglise Orientale ou Grecque*, puisque des quatre Patriarches qui sont dans l'Orient; il n'y en a pas un qui ne la rejette & ne la condamne comme heretique. La Foi des Orientaux,

[1] ἐκκλησίαν τὴν ἀποστολικήν τε καὶ καθολικὴν ἤγουν τὴν ἀνατολικὴν μηδέποτε τὰ τοιαῦτα παραδεδέχθαι δόγματα, οὔτε περιόντος ἐκείνου, οὔτε μετὰ τὴν ἐκείνου ἀποβίωσιν.

dit-il, n'est pas nouvelle; mais elle est appuiée sur l'ancien Symbole, sur les définitions des sept Conciles generaux, & sur la creance commune des Peres dans chaque siecle.

Il examine ensuite en particulier tous les articles de cette Confession, & il fait voir dés le commencement qu'il n'a pas été élevé dans le College des Grecs à Rome, se déclarant fort opposé à la Theologie des Eglises d'Occident; car il reprend Cyrille de n'avoir pas suivi la Foi de l'Eglise Orientale, lorsqu'en parlant de la procession du saint Esprit, il a avancé [1] qu'il procedoit du Pere par le Fils. Cette Eglise, selon lui, ne s'accorde point sur cét article avec celle d'Occident, qui ensei-

[1] ἔχειν τὴν ὕπαρξιν ἐκ πατρὸς δι' υἱοῦ οὐκ ἔστιν δόκησις τῆς ἀνατολικῆς ὁμολογίας. διὰ τοῦτο γὰρ τῆς δυτικῆς ἐκκλησίας διέστημεν, δογματιζούσης τὸ πνεῦμα ἐξ ἀμφοτέρων τῶν δύο ἁγίων ὑποστάσεων πατρός τε καὶ υἱοῦ προϊέναι κατὰ τὴν ἄναρχον πρόοδον· τὴν μὲν γὰρ χρονικὴν καὶ ἡμεῖς διδάσκομεν.

gne que le saint Esprit procede de toute éternité de deux hypostases, sçavoir du Pere & du Fils : au lieu que son Eglise ne reconnoit que la procession du saint Esprit par le Fils, laquelle s'est faite dans le tems. Ce langage n'est pas conforme au langage d'un Eleve des Grecs, qui sont dans le College de Rome.

Il convient avec Cyrille sur le second article de sa Confession, touchant l'inspiration des Livres sacrez : mais il établit en même tems les Traditions contre les Calvinistes, qu'il refute exprés, & il rend égales ces Traditions à l'Ecriture, parce qu'il suppose qu'elles viennent également du S. Esprit.

Examinant le troisiéme article où il est traité de la Predestination, il dit hautement que ce chapitre est rempli des impietez des Calvinistes; ce qu'il prouve par quelques passages des livres de Calvin qu'il rapporte, d'où il conclut que Cyrille a été le disciple & l'imitateur de

Calvin, de qui il a tiré ses erreurs touchant la Predestination. Il combat au même lieu la seconde partie de cét article, où Cyrille pretend que la Predestination προορισμὸν dépend de la seule volonté de Dieu, sans la prevision des œuvres, à quoi il oppose ces paroles de saint Paul : 1 *Il a predestiné ceux qu'il a prévûs* ; puis il conclut par ces mots : 2 *Qui ne voit donc que la Predestination, se fait par les œuvres.* Il refute aussi fort au long dans ce même article, l'heresie des Calvinistes touchant la réprobation, rapportant à son ordinaire les paroles de Calvin qu'il traduit en Grec.

In Epist. ad Rom. c. 8. 29.

Meleoe s'applique avec tant d'exactitude à faire voir que Cyrille dans sa Confession n'a été que le Copiste de Calvin, qu'il pretend que son article 4. où il parle du

1 οὓς προέγνω καὶ προώρισε.

2 τίς οὖν οὐχ ὁρᾷ ὅτι καὶ διὰ τὰ ἔργα, ὁ προορισμὸς γίνεται.

Pere comme Createur de toutes choses, a été pris des paroles mêmes de cét Heresiarque, qui attribue au Pere seul le nom de Dieu par excellence, & de Createur du ciel & de la terre; ce qu'il prouve par quelques passages du même Calvin. Il ajoûte que Cyrille s'est éloigné de l'Eglise Orientale, quand il n'a point compris sous le nom des choses invisibles que Dieu a créées, les ames raisonnables dont il n'a fait aucune mention.

Sur le 5. article où Cyrille parle de la Providence d'une maniere qui paroit modeste & soûmise, Melece dit que cette voix est de Jacob, mais que les mains sont d'Esaü. Il croit qu'il est encore ici l'imitateur de Calvin. Il cite même Martin Bucer qui a été le grand Auteur de Calvin, & il traite au long la matiere de la Providence contre les Calvinistes. Sa conclusion est [1] *qu'il*

[1] πάντα μὲν ὑπὸ τῆς τοῦ θεοῦ κυβερνᾶσθαι προνοίας, ἀλλ' οὐ καὶ τὰ κακά.

n'y a rien à la verité, qui ne soit gouverné par la Providence de Dieu: mais non pas les méchantes choses, que Dieu n'a pas créées, lequel prevoit bien le mal; mais qui n'y coopere point.

Sur l'article 6. de la Confession de Cyrille qui regarde le premier homme, sa chûte dans le paradis terrestre, & le peché originel, il assure que la creance des Orientaux est differente en cela de celle des Calvinistes. Il y établit la récompense des travaux, & montre en même tems que tous les pechez ne sont pas mortels.

Il ne combat point l'article 7. mais lorsqu'il fait la discussion du huitiéme, où Cyrille parle de Jesus-Christ assis à la droite de son Pere, & y faisant l'office de Mediateur, il l'accuse de détruire par ses expressions l'intercession des Saints & des Anges, laquelle il appuie sur plusieurs passages de l'Ecriture, & sur le commun consentement des

Eglises d'Orient & d'Occident. Il y rapporte aussi selon sa coûtume, les objections des Calvinistes, ausquelles il satisfait.

Il pretend de plus, que Cyrille dans son article 9. où il dit que personne ne peut être sauvé sans la Foi, a voulu insinuer, que la Foi seule suffisoit pour être sauvé, comme il le soûtient expressément dans un autre endroit. C'est pourquoi Melece s'arrête ici sur la matiere de la justification, faisant voir que les sentimens de son Eglise sont opposez à ceux des Calvinistes.

Dans l'article 10. qui traite de l'Eglise & de son Chef Jesus-Christ, Melece rejette l'opinion de Cyrille, qui pretend que cette Eglise n'est composée que des Saints qui vivent en elle. Il assûre au contraire qu'elle comprend generalement tous les Chrêtiens, sans distinction de tems ni de lieu, & qu'elle est unie avec l'ancienne Synagogue, n'aiant tous deux qu'une même viande spi-

rituelle, & un ſeul Chef qui eſt Jeſus-Chriſt; ce qui n'empêche pas [1] que les Evêques & les Prêtres ne ſoient auſſi les Chefs de l'Egliſe à leur maniere, aiant reçû cette qualité de celui qui en eſt le veritable Chef, & auquel ils rapportent toutes leurs actions. C'eſt ce qu'il confirme par l'exemple des Apôtres, qui ſont appellez la Lumiere du monde, ſans que cela faſſe tort à Jeſus-Chriſt, qui eſt ſeul la veritable Lumiere qui éclaire tous les hommes. Jeſus-Chriſt eſt auſſi le ſeul & unique fondement; & neanmoins les Prophetes & les Apôtres ſont auſſi appellez Fondemens: d'où il conclut, qu'il faut reconnoître dans l'Egliſe des Paſteurs qui en ſont les Chefs, que Jeſus-Chriſt eſt à la verité l'unique Chef de l'Egliſe

1 καὶ οἱ γνησίως τῆς ἐκκλησίας προϊστάμενοι, κεφαλὴ λεγόμενοι παρὰ τῆς ὄντως κεφαλῆς, ὃ ἐπὶ τοῦτο λαβόντες, καὶ τὰ τῆς κεφαλῆς ἐνεργοῦ- [illegible] εἰς ἐκεῖνοι πάντα τὰ ἔργα αὐτῶν ἐπιφέρο- [illegible]

prise dans toute son étenduë : mais qu'outre cela il doit y avoir dans chaque Eglise des Pasteurs, pour former une Hierarchie dans la terre, qui est differente de la Hierarchie du ciel. Enfin il s'oppose à Cyrille, qui enseigne que dans l'Eglise nous sommes tous freres, & que personne n'y peut prendre la qualité de Chef.

Cyrille ne reconnoissant point d'autres membres de l'Eglise dans son article 7. que les Saints qui ont été élûs, pour joüir d'une vie éternelle, Melece prend de là occasion de parler à fond de l'élection, & de satisfaire amplement à toutes les objections des Calvinistes sur cette matiere.

Il s'étend encore davantage sur l'article 12. de Cyrille, qui autorise l'Anarchie dans l'Eglise, comme s'il n'avoit mis avec les Calvinistes [1] aucune difference entre l'Evêque,

[1] οὐδὲ μίαν ὅλως διαφορὰν ποιοῦνται μεταξὺ ἐπισκόπου, καὶ πρεσβυτέρου, καὶ διακόνου, καὶ διδασκάλου.

le Prêtre, le Diacre & le Docteur; & il explique au long cette Hierarchie reconnuë dans toutes les Eglises d'Orient. [1] Il donne de plus, autant d'autorité aux écrits des saints Docteurs qu'à l'Ecriture même; parce qu'il suppose qu'ils ne parlent pas d'eux-mêmes; mais qu'ils sont inspirez; étant les instrumens du saint Esprit, qui n'enseigne pas l'Eglise immediatement, mais par le ministere des saints Docteurs. Il répond aussi dans ce même article aux objections des Calvinistes, qui disent que Dieu a quelquefois abandonné son Eglise, & qu'il la doit encore abandonner.

Il refute aprés cela l'article 13. de Cyrille, qui croit que l'homme est justifié par la Foi sans les œuvres: puis il fait la même chose à l'égard de l'article 14. qui traite du franc

[1] καὶ τὰ τῶν ἁγίων διδασκάλων ἡμῶν συγγράμματα οὐχ ἧττον ἢ τὴν ἱερὰν γραφὴν δεχόμενα.

arbitre, où il prouve que Cyrille a suivi entierement Luther & Calvin. Il rapporte à son ordinaire leurs objections & y répond.

Enfin Melece examine avec soin les sentimens de Cyrille, touchant les Sacremens tant en general qu'en particulier. Il montre dans l'article 5. qu'il est faux que le nouveau Testament n'ait fait mention que de deux Sacremens, qui sont le Baptême & l'Eucharistie, puisqu'on y trouve premierement l'imposition des mains ou l'Ordination, & qu'il y est parlé expressément des Evêques, des Prêtres & des Diacres. Il conclut que l'Eglise Orientale a toûjours consideré l'Ordination comme un veritable Sacrement. En second lieu, la penitence est marquée en termes formels dans le texte des Evangelistes, & il assure qu'elle est aussi un veritable Sacrement. Il compare même aux Novatiens ceux qui rejettent la Confession; il trouve de la même maniere le Mariage

& l'Extrême-Unction dans le nouveau Testament : mais il paroit plus reservé à l'égard de la Confirmation, qui n'y est pas selon lui exprimée en des termes clairs, & qu'on ne puisse pas révoquer en doute ; parce qu'il seroit difficile de montrer évidemment que Jesus-Christ a institué ce Sacrement. Son sentiment neanmoins est, qu'il le donna à ses Apôtres, & il se sert pour le prouver de l'autorité de Denis, qu'il croit être l'Areopagite ; à quoi il applique aussi ce qui est dit au chapitre 8. des Actes de ceux qui avoient été baptisez par Philippe, & qui n'avoient point encore reçû le saint Esprit ; d'où enfin il conclut, qu'on reconnoît sept Sacremens dans son Eglise. Dans ce même chapitre, il descend à une discussion assez exacte des sentimens particuliers des Calvinistes touchant la nature des Sacremens, & il dit quelque chose du nom de *Sceaux* qu'il leur donne, recon-

noissant [1] que les Theologiens de son Eglise ont aussi appellé *Sceaux* les Sacremens, mais non pas dans le même sens que les Calvinistes.

Dans l'article 16. qui appartient au Baptême, il refute ce que Calvin a enseigné sur cette matiere. Il s'étend ensuite bien plus au long sur l'article 17. qui est de l'Eucharistie, où il expose avec beaucoup de netteté l'heresie des Calvinistes, dont Cyrille s'est déclaré défenseur, & il la combat avec force, assurant que Jesus-Christ est present dans les sacrez Mysteres, & qu'on l'y mange [2] *corporellement, & non pas seulement en esprit par la Foi, mais qu'il est offert par le pain sensiblement à ceux qui le reçoivent.* Il vient aprés cela aux objections des Calvinistes,

[1] Σφραγῖδας μὲν οὖν καὶ οἱ ἡμέτεροι θεολόγοι καλοῦσι τὰ μυστήρια, ἀλλ᾽ οὐ κατὰ τὴν αὐτὴν ἔννοιαν τοῖς καλβινισταῖς συμφέρονται.

[2] σωματικῶς καὶ μὴ διὰ πίστεως νοητῶς, ἀλλὰ διὰ τοῦ ἄρτου αἰσθητῶς προσφέρεσθαι τοῖς αὐτὸν προπεμπομένοις.

qui ſont tirées de l'Ecriture, auſquelles il ſatisfait à peu prés de la même maniere que Bellarmin & les autres Controverſiſtes Latins ; & parce qu'il regarde cette diſpute de l'Euchariſtie comme la principale de tout ſon ouvrage, il s'y applique beaucoup plus qu'à toutes les autres. Le reſte de ſon livre eſt preſque tout emploié à nous donner [1] une longue ſuite de paſſages des Peres de chaque ſiecle, depuis le tems des Apôtres, juſqu'au Patriarche Gennadius, qui eſt le dernier des témoins qu'il produit, pour montrer que l'Egliſe a toûjours crû ce qu'elle croit preſentement du Sacrement de l'Euchariſtie. Il cite pour le premier ſiecle un paſſage de ſaint Ignace pris de Theodoret, & Denis l'Areopagite ; pour le ſecond, S. Juſtin Martyr & S. Irenée ; pour le troiſieme, Tertullien, Ori-

[1] *μαρτυρίας τῶν ἁγίων πατέρων, κατὰ τὰς γενεὰς αὐτῶν.*

gene

gene & S. Cyprien, & il continuë de la même maniere dans tous les autres siecles.

Voilà une Analyse exacte du livre de Melece Syrigue contre la Confession de Foi de Cyrille Lucar. Il commença à écrire ce livre [1] en 1638 au mois de Novembre, & il l'acheva dans le même mois en 1640 à Constantinople, ainsi qu'il paroît du commencement & de la fin de son ouvrage, qu'il témoigne avoir écrit de sa main; & il ne prend que la qualité de Melece Syrigue Moine de Crete, qui étoit le lieu de sa naissance. L'exemplaire dont je me suis servi, n'étoit qu'une copie de cét original écrite par un Grec à Constantinople. Il y a aussi à la fin de ce livre quelques actes pour la défense des Images.

Je sçai que M. Smith pourra dire

[1] ἐν ἔτει ᾳχλη΄ μηνὶ νοεμβρίου ἐπελειώθη, κατὰ τὸ ᾳχμ΄ ἔτος τῆς σωτηρίας ἐν μηνὶ νοεμβρίῳ καὶ ἐν Κωνσταντινουπόλει.

n'y a rien à la verité, qui ne soit gouverné par la Providence de Dieu: mais non pas les méchantes choses, que Dieu n'a pas créées, lequel prevoit bien le mal; mais qui n'y coopere point.

Sur l'article 6. de la Confession de Cyrille qui regarde le premier homme, sa chûte dans le paradis terrestre, & le peché originel, il assure que la creance des Orientaux est differente en cela de celle des Calvinistes. Il y établit la récompense des travaux, & montre en même tems que tous les pechez ne sont pas mortels.

Il ne combat point l'article 7. mais lorsqu'il fait la discussion du huitiéme, où Cyrille parle de Jesus-Christ assis à la droite de son Pere, & y faisant l'office de Mediateur, il l'accuse de détruire par ses expressions l'intercession des Saints & des Anges, laquelle il appuie sur plusieurs passages de l'Ecriture, & sur le commun consentement des

Eglises d'Orient & d'Occident. Il y rapporte aussi selon sa coûtume, les objections des Calvinistes, ausquelles il satisfait.

Il pretend de plus, que Cyrille dans son article 9. où il dit que personne ne peut être sauvé sans la Foi, a voulu insinuer, que la Foi seule suffisoit pour être sauvé, comme il le soûtient expressément dans un autre endroit. C'est pourquoi Melece s'arrête ici sur la matiere de la justification, faisant voir que les sentimens de son Eglise sont opposez à ceux des Calvinistes.

Dans l'article 10. qui traite de l'Eglise & de son Chef Jesus-Christ, Melece rejette l'opinion de Cyrille, qui pretend que cette Eglise n'est composée que des Saints qui vivent en elle. Il assûre au contraire qu'elle comprend generalement tous les Chrêtiens, sans distinction de tems ni de lieu, & qu'elle est unie avec l'ancienne Synagogue, n'aiant tous deux qu'une même viande spi-

le Prêtre, le Diacre & le Docteur ; & il explique au long cette Hierarchie reconnuë dans toutes les Eglises d'Orient. [1] Il donne de plus, autant d'autorité aux écrits des saints Docteurs qu'à l'Ecriture même ; parce qu'il suppose qu'ils ne parlent pas d'eux-mêmes ; mais qu'ils sont inspirez, étant les instrumens du saint Esprit, qui n'enseigne pas l'Eglise immediatement, mais par le ministere des saints Docteurs. Il répond aussi dans ce même article aux objections des Calvinistes, qui disent que Dieu a quelquefois abandonné son Eglise, & qu'il la doit encore abandonner.

Il refute aprés cela l'article 13. de Cyrille, qui croit que l'homme est justifié par la Foi sans les œuvres : puis il fait la même chose à l'égard de l'article 14. qui traite du franc

[1] καὶ τὰ τῶν ἁγίων διδασκάλων ἡμεῖς συγγράμματα οὐκ ἧττον ἢ τὴν ἱερὰν γραφὴν δεχόμεθα.

arbitre, où il prouve que Cyrille a ſuivi entierement Luther & Calvin. Il rapporte à ſon ordinaire leurs objections & y répond.

Enfin Melece examine avec ſoin les ſentimens de Cyrille, touchant les Sacremens tant en general qu'en particulier. Il montre dans l'article 5. qu'il eſt faux que le nouveau Teſtament n'ait fait mention que de deux Sacremens, qui ſont le Baptême & l'Euchariſtie, puiſqu'on y trouve premierement l'impoſition des mains ou l'Ordination, & qu'il y eſt parlé expreſſément des Evêques, des Prêtres & des Diacres. Il conclut que l'Egliſe Orientale a toûjours conſideré l'Ordination comme un veritable Sacrement. En ſecond lieu, la penitence eſt marquée en termes formels dans le texte des Evangeliſtes, & il aſſure qu'elle eſt auſſi un veritable Sacrement. Il compare même aux Novatiens ceux qui rejettent la Confeſſion; il trouve de la même maniere le Mariage

dit-il, n'est pas nouvelle; mais elle est appuiée sur l'ancien Symbole, sur les définitions des sept Conciles generaux, & sur la creance commune des Peres dans chaque siecle.

Il examine ensuite en particulier tous les articles de cette Confession, & il fait voir dés le commencement qu'il n'a pas été élevé dans le College des Grecs à Rome, se déclarant fort opposé à la Theologie des Eglises d'Occident; car il reprend Cyrille de n'avoir pas suivi la Foi de l'Eglise Orientale, lorsqu'en parlant de la procession du saint Esprit, il a avancé [1] qu'il procedoit du Pere par le Fils. Cette Eglise, selon lui, ne s'accorde point sur cét article avec celle d'Occident, qui ensei-

1 ἔχειν τὴν ὕπαρξιν ἐκ πατρὸς δι' υἱοῦ οὐκ ἔστιν δόκησις τῆς ἀνατολικῆς ὁμολογίας. διὰ τοῦτο γὰρ τῆς δυτικῆς ἐκκλησίας διέστημεν, δογματιζούσης τὸ πνεῦμα ἐξ ἀμφοτέρων τῶν δύο ἁγίων ὑποστάσεων πατρός τε καὶ υἱοῦ προϊέναι κατὰ τὴν ἄναρχον πρόοδον; τὴν μὲν γὰρ χρονικὴν καὶ ἡμεῖς διδάσκομεν.

gne que le saint Esprit procede de toute éternité de deux hypostases, sçavoir du Pere & du Fils : au lieu que son Eglise ne reconnoit que la procession du saint Esprit par le Fils, laquelle s'est faite dans le tems. Ce langage n'est pas conforme au langage d'un Eleve des Grecs, qui sont dans le College de Rome.

Il convient avec Cyrille sur le second article de sa Confession, touchant l'inspiration des Livres sacrez : mais il établit en même tems les Traditions contre les Calvinistes, qu'il refute exprés, & il rend égales ces Traditions à l'Ecriture, parce qu'il suppose qu'elles viennent également du S. Esprit.

Examinant le troisiéme article où il est traité de la Predestination, il dit hautement que ce chapitre est rempli des impietez des Calvinistes; ce qu'il prouve par quelques passages des livres de Calvin qu'il rapporte, d'où il conclut que Cyrille a été le disciple & l'imitateur de

Calvin, de qui il a tiré ſes erreurs touchant la Predeſtination. Il combat au même lieu la ſeconde partie de cét article, où Cyrille pretend que la Predeſtination προορισμὸν dépend de la ſeule volonté de Dieu, ſans la previſion des œuvres, à quoi il oppoſe ces paroles de ſaint Paul :
In Epiſt. ad Rom. c. 8. 29. [1] *Il a predeſtiné ceux qu'il a prévûs ;* puis il conclut par ces mots : [2] *Qui ne voit donc que la Predeſtination, ſe fait par les œuvres.* Il refute auſſi fort au long dans ce même article, l'hereſie des Calviniſtes touchant la réprobation, rapportant à ſon ordinaire les paroles de Calvin qu'il traduit en Grec.

Melece s'applique avec tant d'exactitude à faire voir que Cyrille dans ſa Confeſſion n'a été que le Copiſte de Calvin, qu'il pretend que ſon article 4. où il parle du

[1] οὓς προέγνω καὶ προώρισε.
[2] τίς οὖν οὐκ ὁρᾷ, ὅτι καὶ διὰ τὰ ἔργα, ὁ προορισμὸς γίνεται.

Pere comme Createur de toutes choses, a été pris des paroles mêmes de cét Heresiarque, qui attribue au Pere seul le nom de Dieu par excellence, & de Createur du ciel & de la terre ; ce qu'il prouve par quelques passages du même Calvin. Il ajoûte que Cyrille s'est éloigné de l'Eglise Orientale, quand il n'a point compris sous le nom des choses invisibles que Dieu a créées, les ames raisonnables dont il n'a fait aucune mention.

Sur le 5. article où Cyrille parle de la Providence d'une maniere qui paroit modeste & soûmise, Melece dit que cette voix est de Jacob; mais que les mains sont d'Esaü. Il croit qu'il est encore ici l'imitateur de Calvin. Il cite même Martin Bucer qui a été le grand Auteur de Calvin, & il traite au long la matiere de la Providence contre les Calvinistes. Sa conclusion est [1] *qu'il*

[1] πάντα μὲν ὑπὸ τῆς τοῦ θεοῦ κυβερνᾶσθαι προνοίας, ἀλλ' οὐ καὶ τὰ κακά.

n'y a rien à la verité, qui ne soit gouverné par la Providence de Dieu: mais non pas les méchantes choses, que Dieu n'a pas créées, lequel prevoit bien le mal; mais qui n'y coopere point.

Sur l'article 6. de la Confession de Cyrille qui regarde le premier homme, sa chûte dans le paradis terrestre, & le peché originel, il assure que la creance des Orientaux est differente en cela de celle des Calvinistes. Il y établit la récompense des travaux, & montre en même tems que tous les pechez ne sont pas mortels.

Il ne combat point l'article 7. mais lorsqu'il fait la discussion du huitiéme, où Cyrille parle de Jesus-Christ assis à la droite de son Pere, & y faisant l'office de Mediateur; il l'accuse de détruire par ses expressions l'intercession des Saints & des Anges, laquelle il appuie sur plusieurs passages de l'Ecriture, & sur le commun consentement des

Eglises d'Orient & d'Occident. Il y rapporte aussi selon sa coûtume, les objections des Calvinistes, ausquelles il satisfait.

Il pretend de plus, que Cyrille dans son article 9. où il dit que personne ne peut être sauvé sans la Foi, a voulu insinuer, que la Foi seule suffisoit pour être sauvé, comme il le soûtient expressément dans un autre endroit. C'est pourquoi Melece s'arrête ici sur la matiere de la justification, faisant voir que les sentimens de son Eglise sont opposez à ceux des Calvinistes.

Dans l'article 10. qui traite de l'Eglise & de son Chef Jesus-Christ, Melece rejette l'opinion de Cyrille, qui pretend que cette Eglise n'est composée que des Saints qui vivent en elle. Il assure au contraire qu'elle comprend generalement tous les Chrêtiens, sans distinction de tems ni de lieu, & qu'elle est unie avec l'ancienne Synagogue, n'aiant tous deux qu'une même viande spi-

rituelle, & un ſeul Chef qui eſt Jeſus-Chriſt ; ce qui n'empêche pas [1] que les Evêques & les Prêtres ne ſoient auſſi les Chefs de l'Egliſe à leur maniere, aiant reçû cette qualité de celui qui en eſt le veritable Chef, & auquel ils rapportent toutes leurs actions. C'eſt ce qu'il confirme par l'exemple des Apôtres, qui ſont appellez la Lumiere du monde, ſans que cela faſſe tort à Jeſus-Chriſt, qui eſt ſeul la veritable Lumiere qui éclaire tous les hommes. Jeſus-Chriſt eſt auſſi le ſeul & unique fondement ; & neanmoins les Prophetes & les Apôtres ſont auſſi appellez Fondemens: d'où il conclut, qu'il faut reconnoître dans l'Egliſe des Paſteurs qui en ſont les Chefs, que Jeſus-Chriſt eſt à la verité l'unique Chef de l'Egliſe

[1] καὶ οἱ γνησίως τῆς ἐκκλησίας προϊστάμενοι, κεφαλὴ λεγόμενοι παρὰ τοῦ ὄντως κεφαλῆς, ὃ τοῦτο λαβόντες, καὶ τὰ τῆς κεφαλῆς ἐνεργοῦντες εἰς ἐκεῖνον πάντα τὰ ἔργα αὐτῶν ἐπιβιβάζουσι.

prise dans toute son étenduë : mais qu'outre cela il doit y avoir dans chaque Eglise des Pasteurs, pour former une Hierarchie dans la terre, qui est differente de la Hierarchie du ciel. Enfin il s'oppose à Cyrille, qui enseigne que dans l'Eglise nous sommes tous freres, & que personne n'y peut prendre la qualité de Chef.

Cyrille ne reconnoissant point d'autres membres de l'Eglise dans son article 7. que les Saints qui ont été élûs, pour joüir d'une vie éternelle, Melece prend de là occasion de parler à fond de l'élection, & de satisfaire amplement à toutes les objections des Calvinistes sur cette matiere.

Il s'étend encore davantage sur l'article 12. de Cyrille, qui autorise l'Anarchie dans l'Eglise, comme s'il n'avoit mis avec les Calvinistes [1] aucune difference entre l'Evêque,

[1] οὐδεμίαν ὅλως διαφορὰν ποιοῦνται μεταξὺ ἐπισκόπου, καὶ πρεσβυτέρου, καὶ διακόνου, καὶ διδασκάλου.

le Prêtre, le Diacre & le Docteur; & il explique au long cette Hierarchie reconnuë dans toutes les Eglises d'Orient. [1] Il donne de plus, autant d'autorité aux écrits des saints Docteurs qu'à l'Ecriture même; parce qu'il suppose qu'ils ne parlent pas d'eux-mêmes; mais qu'ils sont inspirez, étant les instrumens du saint Esprit, qui n'enseigne pas l'Eglise immediatement, mais par le ministere des saints Docteurs. Il répond aussi dans ce même article aux objections des Calvinistes, qui disent que Dieu a quelquefois abandonné son Eglise, & qu'il la doit encore abandonner.

Il refute aprés cela l'article 13. de Cyrille, qui croit que l'homme est justifié par la Foi sans les œuvres: puis il fait la même chose à l'égard de l'article 14. qui traite du franc

[1] καὶ τὰ τῶν ἁγίων διδασκάλων ἡμῶν συγγράμματα οὐχ ἧττον ἢ τὴν ἱερὰν γραφὴν δεχόμεθα.

arbitre, où il prouve que Cyrille a suivi entierement Luther & Calvin. Il rapporte à son ordinaire leurs objections & y répond.

Enfin Melece examine avec soin les sentimens de Cyrille, touchant les Sacremens tant en general qu'en particulier. Il montre dans l'article 5. qu'il est faux que le nouveau Testament n'ait fait mention que de deux Sacremens, qui sont le Baptême & l'Eucharistie, puisqu'on y trouve premierement l'imposition des mains ou l'Ordination, & qu'il y est parlé expressément des Evêques, des Prêtres & des Diacres. Il conclut que l'Eglise Orientale a toûjours consideré l'Ordination comme un veritable Sacrement. En second lieu, la penitence est marquée en termes formels dans le texte des Evangelistes, & il assure qu'elle est aussi un veritable Sacrement. Il compare même aux Novatiens ceux qui rejettent la Confession; il trouve de la même maniere le Mariage

le Prêtre, le Diacre & le Docteu
& il explique au long cette Hier-
chie reconnuë dans toutes les Eg
ses d'Orient. [1] Il donne de plus,
tant d'autorité aux écrits des sa
Docteurs qu'à l'Ecriture mê
parce qu'il suppose qu'ils ne par
pas d'eux-mêmes; mais qu'ils
inspirez, étant les instrumen
saint Esprit, qui n'enseigne pa
glise immediatement, mais
ministere des saints Docteurs.
pond aussi dans ce même artic
objections des Calvinistes,
sent que Dieu a quelquefoi
donné son Eglise, & qu'il
encore abandonne
Il refute apr
Cyrille, q
justifié r
puis il
de l

arbitre, où il prouv... heologiens de
suivi entierement Lu... appellé *Sceaux*
Il rapporte à son or... non pas dans
jections & y répond. Calvinistes.
Enfin Melec... qui appartient
les sentimens de Cy... te ce que Cal-
les Sacremens tant ... ette matiere. Il
particulier. Il mon... plus au long
5. qu'il est faux que ... st de l'Euchari-
stament n'ait fait ... ec beaucoup de
deux Sacremens, ... es Calvinistes,
me & l'Euchari... éclaré défenseur,
trouve premier... c force, assurant
des mains ou l'E... est present dans
y est parlé ex... es, & qu'on l'y
ques, des Pré... *ment, & non pas*
co... *par la Foi, mais*
...e pai... ...lement
... prés
... istes,

... θεολο-
... αὐτὴν
... ται.
... ως νοητῶς, ἀλλ'
... φέρεσθαι τοῖς αὐτοῖς

& l'Extrême-Unction dans le nouveau Testament : mais il paroit plus reservé à l'égard de la Confirmation, qui n'y est pas selon lui exprimée en des termes clairs, & qu'on ne puisse pas révoquer en doute ; parce qu'il seroit difficile de montrer évidemment que Jesus-Christ a institué ce Sacrement. Son sentiment neanmoins est, qu'il le donna à ses Apôtres, & il se sert pour le prouver de l'autorité de Denis, qu'il croit être l'Areopagite ; à quoi il applique aussi ce qui est dit au chapitre 8. des Actes de ceux qui avoient été baptisez par Philippe, & qui n'avoient point encore reçû le saint Esprit ; d'où enfin il conclut, qu'on reconnoît sept Sacremens dans son Eglise. Dans ce même chapitre, il descend à une discussion assez exacte des sentimens particuliers des Calvinistes touchant la nature des Sacremens, & il dit quelque chose du nom de *Sceaux* qu'il leur donne, recon-

noissant [1] que les Theologiens de son Eglise ont aussi appellé *Sceaux* les Sacremens, mais non pas dans le même sens que les Calvinistes.

Dans l'article 16. qui appartient au Baptême, il refute ce que Calvin a enseigné sur cette matiere. Il s'étend ensuite bien plus au long sur l'article 17. qui est de l'Eucharistie, où il expose avec beaucoup de netteté l'heresie des Calvinistes, dont Cyrille s'est déclaré défenseur, & il la combat avec force, assurant que Jesus-Christ est present dans les sacrez Mysteres, & qu'on l'y mange [2] *corporellement, & non pas seulement en esprit par la Foi, mais qu'il est offert par le pain sensiblement à ceux qui le reçoivent.* Il vient aprés cela aux objections des Calvinistes,

[1] Σφραγίδας μὲν οὖν καὶ οἱ ἡμέτεροι θεολόγοι καλοῦσι τὰ μυστήρια, ἀλλ' οὐ κατὰ τὴν αὐτὴν ἔννοιαν τοῖς καλβινισταῖς συμφέρονται.

[2] σωματικῶς καὶ μὴ διὰ πίστεως νοητῶς, ἀλλὰ διὰ τοῦ ἄρτου αἰσθητῶς προσφέρεσθαι τοῖς αὐτὸν προσπεμφόραις.

qui ſont tirées de l'Ecriture, auſquelles il ſatisfait à peu prés de la même maniere que Bellarmin & les autres Controverſiſtes Latins ; & parce qu'il regarde cette diſpute de l'Euchariſtie comme la principale de tout ſon ouvrage, il s'y applique beaucoup plus qu'à toutes les autres. Le reſte de ſon livre eſt preſque tout emploié à nous donner [1] une longue ſuite de paſſages des Peres de chaque ſiecle, depuis le tems des Apôtres, juſqu'au Patriarche Gennadius, qui eſt le dernier des témoins qu'il produit, pour montrer que l'Egliſe a toûjours crû ce qu'elle croit preſentement du Sacrement de l'Euchariſtie. Il cite pour le premier ſiecle un paſſage de ſaint Ignace pris de Theodoret, & Denis l'Areopagite; pour le ſecond, S. Juſtin Martyr & S. Irenée; pour le troiſieme, Tertullien, Ori-

[1] *μαρτυρίας τῶν ἁγίων πατέρων, κατὰ τὰς γενεὰς αὐτῶν.*

gene

gene & S. Cyprien, & il continuë de la même maniere dans tous les autres siecles.

Voilà une Analyse exacte du livre de Melece Syrigue contre la Confession de Foi de Cyrille Lucar. Il commença à écrire ce livre [1] en 1638 au mois de Novembre, & il l'acheva dans le même mois en 1640 à Constantinople, ainsi qu'il paroît du commencement & de la fin de son ouvrage, qu'il témoigne avoir écrit de sa main; & il ne prend que la qualité de Melece Syrigue Moine de Crete, qui étoit le lieu de sa naissance. L'exemplaire dont je me suis servi, n'étoit qu'une copie de cét original écrite par un Grec à Constantinople. Il y a aussi à la fin de ce livre quelques actes pour la défense des Images.

Je sçai que M. Smith pourra dire

[1] ἐν ἔτει ᾳχλη μηνὶ νοεμβρίῳ ἐπελείωσθη, καὶ τῷ ᾳχμ ἔτος τῆς σωτηρίας ἐν μηνὶ νοεμβρίῳ καὶ ἐν Κωνσταντινουπόλει.

que la meilleure partie de cét ouvrage, qui a été prise de Bellarmin, est plûtôt emploiée à refuter les Calvinistes, que Cyrille, & qu'il y a bien de l'apparence que les Jesuites de Constantinople y ont mis la main. Mais il n'y a rien de plus injuste que ces sortes de soupçons qui sont sans aucun fondement. On doit supposer comme une chose constante, que les nouveaux Grecs qui sçavent la Langue Latine, lisent depuis long tems les Auteurs Latins, & qu'ils s'en servent pour mettre leurs sentimens dans un plus grand jour, de la même maniere que parmi nous, ceux qui sçavent la Langue Grecque lisent les Auteurs Grecs. Il est vrai que, si Melece n'avoit eu dessein que de refuter simplement la Confession de Cyrille, il n'étoit pas necessaire qu'il s'étendît si au long contre les nouvelles heresies qui ne sont que dans l'Occident; aussi Caryophile dans la censure qu'il a fait impri-

mer à Rome de cette même Confession, n'a-t-il attaqué qu'un certain nombre d'articles qu'il jugeoit absolument faux & heretiques : mais Syrigue qui étoit Protosyncelle & Docteur de la grande Eglise de Constantinople, connoissant mieux que personne les besoins de son Eglise, a cru qu'il étoit à propos de lui donner une ample refutation, non seulement de la Confession de Foi de Cyrille ; mais aussi des heresies de Calvin, dont quelques Grecs avoient été infectez. Il ne pouvoit pas mieux faire pour venir à bout de son dessein, que de consulter Bellarmin & les autres Controversistes Latins qui avoient déja écrit contre les Calvinistes.

Mais M. Smith demande pourquoi un ouvrage d'une aussi grande consideration qu'est celui-là, est demeuré enseveli dans la cellule de ce Moine, & pourquoi on ne l'a pas rendu public en l'imprimant. Si ce livre est inconnu à M. Smith,

rituelle, & un ſeul Chef qui eſt Jeſus-Chriſt ; ce qui n'empêche pas [1] que les Evêques & les Prêtres ne ſoient auſſi les Chefs de l'Egliſe à leur maniere, aiant reçû cette qualité de celui qui en eſt le veritable Chef, & auquel ils rapportent toutes leurs actions. C'eſt ce qu'il confirme par l'exemple des Apôtres, qui ſont appellez la Lumiere du monde, ſans que cela faſſe tort à Jeſus-Chriſt, qui eſt ſeul la veritable Lumiere qui éclaire tous les hommes. Jeſus-Chriſt eſt auſſi le ſeul & unique fondement ; & neanmoins les Prophetes & les Apôtres ſont auſſi appellez Fondemens: d'où il conclut, qu'il faut reconnoître dans l'Egliſe des Paſteurs qui en ſont les Chefs, que Jeſus-Chriſt eſt à la verité l'unique Chef de l'Egliſe

1 καὶ οἱ γνησίως τῆς ἐκκλησίας προϊστάμενοι, κεφαλὴ λεγόμενοι παρὰ τοῦ ὄντως κεφαλῆς, ὃ τοῦτο λαβόντες, καὶ τὰ τῆς κεφαλῆς ἐνεργοῦντες εἰς ἐκεῖνον πάντα τὰ ἔργα αὐτῶν ἐπιβιβάζουσι.

prise dans toute son étenduë : mais qu'outre cela il doit y avoir dans chaque Eglise des Pasteurs, pour former une Hierarchie dans la terre, qui est différente de la Hierarchie du ciel. Enfin il s'oppose à Cyrille, qui enseigne que dans l'Eglise nous sommes tous freres, & que personne n'y peut prendre la qualité de Chef.

Cyrille ne reconnoissant point d'autres membres de l'Eglise dans son article 7. que les Saints qui ont été élûs, pour jouïr d'une vie éternelle, Melece prend de là occasion de parler à fond de l'élection, & de satisfaire amplement à toutes les objections des Calvinistes sur cette matiere.

Il s'étend encore davantage sur l'article 12. de Cyrille, qui autorise l'Anarchie dans l'Eglise, comme s'il n'avoit mis avec les Calvinistes [1] aucune difference entre l'Evêque,

[1] οὐδεμίαν ὅλως διαφορὰν ποιοῦνται μεταξὺ ἐπισκόπου, καὶ πρεσβυτέρου, καὶ διακόνου, καὶ διδασκάλου.

le Prêtre, le Diacre & le Docteur; & il explique au long cette Hierarchie reconnuë dans toutes les Eglises d'Orient. [1] Il donne de plus, autant d'autorité aux écrits des saints Docteurs qu'à l'Ecriture même; parce qu'il suppose qu'ils ne parlent pas d'eux-mêmes; mais qu'ils sont inspirez; étant les instrumens du saint Esprit, qui n'enseigne pas l'Eglise immediatement, mais par le ministere des saints Docteurs. Il répond aussi dans ce même article aux objections des Calvinistes, qui disent que Dieu a quelquefois abandonné son Eglise, & qu'il la doit encore abandonner.

Il refute aprés cela l'article 13. de Cyrille, qui croit que l'homme est justifié par la Foi sans les œuvres: puis il fait la même chose à l'égard de l'article 14. qui traite du franc

[1] καὶ τὰ τῶν ἁγίων διδασκάλων ἡμεῖς συγγράμματα οὐχ ἧττον ἢ τὴν ἱερὰν γραφὴν δεχόμεθα.

arbitre, où il prouve que Cyrille a ſuivi entierement Luther & Calvin. Il rapporte à ſon ordinaire leurs objections & y répond.

Enfin Melece examine avec ſoin les ſentimens de Cyrille, touchant les Sacremens tant en general qu'en particulier. Il montre dans l'article 5. qu'il eſt faux que le nouveau Teſtament n'ait fait mention que de deux Sacremens, qui ſont le Baptême & l'Euchariſtie, puiſqu'on y trouve premierement l'impoſition des mains ou l'Ordination, & qu'il y eſt parlé expreſſement des Evêques, des Prêtres & des Diacres. Il conclut que l'Egliſe Orientale a toûjours conſideré l'Ordination comme un veritable Sacrement. En ſecond lieu, la penitence eſt marquée en termes formels dans le texte des Evangeliſtes, & il aſſure qu'elle eſt auſſi un veritable Sacrement. Il compare même aux Novatiens ceux qui rejettent la Confeſſion; il trouve de la même maniere le Mariage

& l'Extrême-Unction dans le nouveau Testament : mais il paroit plus reservé à l'égard de la Confirmation, qui n'y est pas selon lui exprimée en des termes clairs, & qu'on ne puisse pas révoquer en doute ; parce qu'il seroit difficile de montrer évidemment que Jesus-Christ a institué ce Sacrement. Son sentiment neanmoins est, qu'il le donna à ses Apôtres, & il se sert pour le prouver de l'autorité de Denis, qu'il croit être l'Areopagite ; à quoi il applique aussi ce qui est dit au chapitre 8. des Actes de ceux qui avoient été baptisez par Philippe, & qui n'avoient point encore reçû le saint Esprit ; d'où enfin il conclut, qu'on reconnoît sept Sacremens dans son Eglise. Dans ce même chapitre, il descend à une discussion assez exacte des sentimens particuliers des Calvinistes touchant la nature des Sacremens, & il dit quelque chose du nom de *Sceaux* qu'il leur donne, recon-

noissant [1] que les Theologiens de son Eglise ont aussi appellé *Sceaux* les Sacremens, mais non pas dans le même sens que les Calvinistes.

Dans l'article 16. qui appartient au Baptême, il refute ce que Calvin a enseigné sur cette matiere. Il s'étend ensuite bien plus au long sur l'article 17. qui est de l'Eucharistie, où il expose avec beaucoup de netteté l'heresie des Calvinistes, dont Cyrille s'est déclaré défenseur, & il la combat avec force, assurant que Jesus-Christ est present dans les sacrez Mysteres, & qu'on l'y mange [2] *corporellement, & non pas seulement en esprit par la Foi, mais qu'il est offert par le pain sensiblement à ceux qui le reçoivent.* Il vient aprés cela aux objections des Calvinistes,

[1] Σφραγίδας μὲν οὖν καὶ οἱ ἡμέτεροι θεολόγοι καλοῦσι τὰ μυστήρια, ἀλλ' οὐ κατὰ τὴν αὐτὴν ἔννοιαν τοῖς Καλβινισταῖς συμφέρονται.

[2] σωματικῶς καὶ μὴ διὰ πίστεως νοητῶς, ἀλλὰ διὰ τοῦ ἄρτου αἰσθητῶς προσφέρεσθαι τοῖς αὐτὸν προσιεμένοις.

qui sont tirées de l'Ecriture, ausquelles il satisfait à peu prés de la même maniere que Bellarmin & les autres Controversistes Latins ; & parce qu'il regarde cette dispute de l'Eucharistie comme la principale de tout son ouvrage, il s'y applique beaucoup plus qu'à toutes les autres. Le reste de son livre est presque tout emploié à nous donner [1] une longue suite de passages des Peres de chaque siecle, depuis le tems des Apôtres, jusqu'au Patriarche Gennadius, qui est le dernier des témoins qu'il produit, pour montrer que l'Eglise a toûjours crû ce qu'elle croit presentement du Sacrement de l'Eucharistie. Il cite pour le premier siecle un passage de saint Ignace pris de Theodoret, & Denis l'Areopagite; pour le second, S. Justin Martyr & S. Irenée; pour le troisieme, Tertullien, Ori-

[1] *μαρτυρίας τῶν ἁγίων πατέρων, κατὰ τὰς γενεὰς αὐτῶν.*

gene

gene & S. Cyprien, & il continuë de la même maniere dans tous les autres siecles.

Voilà une Analyse exacte du livre de Melece Syrigue contre la Confession de Foi de Cyrille Lucar. Il commença à écrire ce livre [1] en 1638 au mois de Novembre, & il l'acheva dans le même mois en 1640 à Constantinople, ainsi qu'il paroît du commencement & de la fin de son ouvrage, qu'il témoigne avoir écrit de sa main; & il ne prend que la qualité de Melece Syrigue Moine de Crete, qui étoit le lieu de sa naissance. L'exemplaire dont je me suis servi, n'étoit qu'une copie de cét original écrite par un Grec à Constantinople. Il y a aussi à la fin de ce livre quelques actes pour la défense des Images.

Je sçai que M. Smith pourra dire

[1] ἐν ἔτει αχλη μηνὶ νοεμβρίῳ ἐτελειώθη, καὶ τῷ αχμ ἔτος τῆς σωτηρίας ἐν μηνὶ νοεμβρίῳ καὶ ἐν Κωνσταντινουπόλει.

que la meilleure partie de cét ouvrage, qui a été prise de Bellarmin, est plûtôt emploiée à refuter les Calvinistes, que Cyrille, & qu'il y a bien de l'apparence que les Jesuites de Constantinople y ont mis la main. Mais il n'y a rien de plus injuste que ces sortes de soupçons qui sont sans aucun fondement. On doit supposer comme une chose constante, que les nouveaux Grecs qui sçavent la Langue Latine, lisent depuis long tems les Auteurs Latins, & qu'ils s'en servent pour mettre leurs sentimens dans un plus grand jour, de la même maniere que parmi nous, ceux qui sçavent la Langue Grecque lisent les Auteurs Grecs. Il est vrai que, si Melece n'avoit eu dessein que de refuter simplement la Confession de Cyrille, il n'étoit pas necessaire qu'il s'étendît si au long contre les nouvelles heresies qui ne sont que dans l'Occident ; aussi Caryophile dans la censure qu'il a fait impri-

mer à Rome de cette même Confession, n'a-t-il attaqué qu'un certain nombre d'articles qu'il jugeoit absolument faux & heretiques : mais Syrigue qui étoit Protosyncelle & Docteur de la grande Eglise de Constantinople, connoissant mieux que personne les besoins de son Eglise, a cru qu'il étoit à propos de lui donner une ample refutation, non seulement de la Confession de Foi de Cyrille ; mais aussi des heresies de Calvin, dont quelques Grecs avoient été infectez. Il ne pouvoit pas mieux faire pour venir à bout de son dessein, que de consulter Bellarmin & les autres Controversistes Latins qui avoient déja écrit contre les Calvinistes.

Mais M. Smith demande pourquoi un ouvrage d'une aussi grande consideration qu'est celui-là, est demeuré enseveli dans la cellule de ce Moine, & pourquoi on ne l'a pas rendu public en l'imprimant. Si ce livre est inconnu à M. Smith,

il ne s'ensuit pas pour cela qu'il soit demeuré caché. Il est connu des Grecs de Constantinople, où Syrigue faisoit un autre personnage que celui de Moine.

Enfin M. Smith accuse Syrigue de mauvaise foi, parce qu'il a voulu faire croire que le mot de *μετεσίωσις* a été inventé à cause de l'heresie des Berengariens, sans en donner aucunes preuves. Mais je ne vois pas en quoi Syrigue a pû être de mauvaise foi, puisque le mot de transubstantiation n'a été en effet autorisé dans l'Eglise, que pour fermer la bouche aux Berengariens. On ne pretend pas pour cela que les Grecs aient eu en usage dés ce tems-là, le mot de *μετουσίωσις*: aussi n'est-ce pas la pensée de Syrigue, qui traite cette question en general: & comme il est sçavant dans la Theologie des Latins, aussi bien que dans celle des Grecs, il fait connoître à ces derniers l'origine du mot de *transubstantiation*; & les

raisons qu'on a euës de s'en servir, pour empêcher les chicaneries de certains Heretiques nommez Berengariens; puis il ajoûte que cette heresie Berengarienne étant venuë jusqu'à eux, ils ont eu raison d'inventer le mot Grec μετουσίωσις, qui est la même chose pour le sens que μεταβολὴ, τροπὴ & μεταστοιχείωσις, dont les Peres se sont servis. Au reste il n'y a rien de mieux sensé que ce discours de Melece Syrigue, touchant la transsubstantiation qu'on a fait imprimer entier en Grec & en Latin à la fin de cét ouvrage, afin que les Protestans en puissent juger.

Je viens aux dernieres raisons de M. Smith contre la piece produite par Syrigue sous le nom du Patriarche Gennadius. Il faut, dit-il, n'avoir gueres de connoissance des affaires des Grecs, pour ne pas sçavoir que du tems de Gennadius la matiere de la transsubstantiation ne leur étoit pas aussi découverte,

qu'elle paroît dans cette piece ſuppoſée. Ils n'étoient pas encore ſelon lui accoûtumez à ces ſortes de ſubtilitez, pour dire comme l'on dit dans cét acte, que les accidens du pain & du vin demeurent dans l'Euchariſtie ſans leur propre ſubſtance, & que la veritable ſubſtance du Corps de Jeſus-Chriſt, eſt cachée ſous les accidens d'une autre ſubſtance. On ne propoſoit pas aux Grecs de ce tems-là, ajoute-t-il, de croire que Jeſus-Chriſt qui eſt né de la Vierge Marie, qui a été crucifié, & qui eſt preſentement dans le ciel, eſt entierement le même que celui qui eſt caché ſous les accidens du pain. [1] Ces expreſſions, dit M. Smith, ſont purement de l'école.

M. Smith in Miſc. p. 12.

[1] Nondum ejuſmodi explicationes apud Græcos invaluerant quæ Scholaſticis, quibus erant inaſſueti, ſuam debent originem. Plane ſapiunt alium Autorem, qui ſe totum Romanenſium partibus addixerat, ab eo ſub cujus nomine citantur.

Les Grecs d'alors n'étoient point encore accoûtumez à ces termes des Scholastiques, d'où il conclut que l'acte produit par Syrigue, n'est nullement du Patriarche Gennadius; mais d'un autre Ecrivain dévoüé au parti de Rome.

S'il s'agissoit ici seulement de la transubstantiation en elle-même, il seroit aisé de faire voir à M. Smith, que les Grecs du Concile de Florence ne pouvoient pas ignorer quelle étoit la creance des Romains là-dessus, puisqu'ils les voioient adorer Jesus-Christ dans la celebration de la Messe; aussi n'eurent-ils à l'égard de la Liturgie aucune difficulté entre eux sur cette matiere; mais sur d'autres bien moins importantes. Les Latins qui étoient persuadez que les Grecs étoient d'accord avec eux sur le fait de la transubstantiation, furent seulement surpris de ce qu'ils n'adoroient pas Jesus-Christ dans l'Eucharistie immediatement aprés ces paroles: *Ceci*

est mon Corps, comme on le pratique dans l'Eglise Latine ; ce qui fit qu'ils leurs demanderent, pourquoi aprés ces paroles ils recitoient une oraison où ils prioient Dieu, d'envoier son saint Esprit pour changer les symboles au Corps & au Sang de Jesus-Christ, comme s'ils n'étoient point encore changez ; cela suppose manifestement que les deux Eglises convenoient entre elles du changement, n'étant en dispute que du tems auquel il se faisoit. Mais M. Smith qui ne combat ici que les seules expressions, veut que celles dont le Gennadius rapporté par Syrigue s'est servi, aient été inconnuës aux Grecs de ce tems-là ; parce qu'il suppose qu'ils n'avoient pas alors un assez grand usage de la Theologie Scholastique, pour les mettre en usage.

Il est bon de faire sentir une seconde fois à M. Smith, qu'il est peu exercé dans la litterature de la nouvelle Grece. La Somme de saint

Thomas,

Thomas, au moins la meilleure partie fut traduite en ce tems-là de Latin en Grec. Sixte de Sienne a écrit que la premiere & la seconde partie de cette Somme se trouvoient dans la Bibliotheque de saint Marc à Venise, avec quatre livres de la Somme *contra gentes*; & Possevin dans son Apparat, dit en general, que les livres de saint Thomas sont en Grec dans la Bibliotheque du Vatican, traduits par Demetrius Cydonius. Il y a même quelque chose de cette Somme Grecque dans la Bibliotheque du Roi, dont j'ai produit des extraits à la fin de cét ouvrage; ce qui prouve manifestement que les Grecs ont pû dés le tems de Gennadius, se servir des termes reçûs dans les Ecoles des Latins, dont ils lisoient alors les livres, pour répondre plus facilement aux argumens des Theologiens de Rome, qui faisoient la plusspart profession de la Scholastique.

* Voiez les actes qui sont à la fin de ce livre. F.

Ce qui merite le plus d'être remarqué dans cette affaire, c'est que Gennadius ſçachant la Langue Latine, comme il le témoigne lui-même dans un diſcours qu'il a composé en forme de dialogue contre les Juifs, n'avoit pas beſoin de ces ſortes de verſions; il paroît même par les actes que nous avons citez cy-deſſus, qu'il fut chargé comme le plus habile homme des Grecs de ſon tems, de diſputer avec les Theologiens que le Pape envoioit de Rome à Conſtantinople. Peut-on douter, qu'aiant affaire à des Docteurs de l'Egliſe Latine, qui faiſoient un grand fonds ſur les écrits de ſaint Thomas, & ſur quelques autres Scholaſtiques, il ne lût lui-même leurs ouvrages, pour être plus prêt à leur répondre dans les diſputes qu'il eut avec eux. Allatius parle aprés quelques autres Auteurs dans ſa diſſertation *de Georgiis*, de certains livres Latins traduits en Grec par George Scholarius, qui

est nôtre Gennadius, & entre autres d'un des opuſcules de ſaint Thomas, intitulé *de ente & eſſentia*, auquel il avoit ajoûté un commentaire de ſa façon. Il y fait auſſi mention [1] de la Dialectique de *Petrus Hiſpanus* miſe en Grec par le même Scholarius, à qui on attribuë d'autres ouvrages de cette nature. *Allat. Diatr. de Georg.*

Ces ſortes de connoiſſances qui étoient alors neceſſaires aux Grecs dans les démêlez qu'ils avoient avec les Theologiens Latins, acquirent apparemment à George Scholarius, qui s'appella depuis Gennadius, le nom de Philoſophe & de Docteur en Theologie, qui lui eſt donné par les Hiſtoriens de ſa nation, & qui eſt à la teſte de quelques-uns de ſes ouvrages. Dira-t-on aprés cela, que Gennadius n'a pû ſe ſervir des termes *d'accidens ſans ſubſtance*, & de ſem-

[1] ἐκ τῆς διαλεκτικῆς τοῦ μαγίστρου πέτρου, τοῦ ἱσπανοῦ ἑρμηνεία κυροῦ γεωργίου, τοῦ σχολαρίου.

blables expreſſions qu'il trouvoit dans les livres de ſaint Thomas & des autres Ecrivains Scholaſtiques qu'il liſoit. Il l'a pu faire de la même maniere que Gregoire & Melece dans ces derniers tems. S'il eſt vrai que ce ſoit ce même Scholarius, comme les Hiſtoriens Grecs le croient, qui aſſiſta avec l'Empereur au Concile de Florence, & qui y parla pour l'union des deux Egliſes, on ne peut douter qu'il n'ait beaucoup eſtimé la Theologie Scholaſtique ; car dans une Epître écrite [1] *pour la paix*, & qui a été imprimée avec les actes de ce Concile, il admire la grande capacité des Docteurs de l'Egliſe Latine dans toutes les ſciences, ſur tout dans la Dialectique & dans la Theologie. Il les met bien au deſſus des Grecs qui n'avoient plus chez eux aucune inclination pour les lettres, la neceſſité où ils étoient, les obli-

Gennad.

[1] ὑπὲρ εἰρήνης.

geant de s'appliquer à leurs affaires domestiques. Peut-on trouver mauvais qu'un homme qui a eu tant d'estime pour les Theologiens de l'Ecole, & qui lisoit avec soin leurs livres, à cause des démêlez qu'il avoit souvent avec eux, se soit servi de leurs termes dans une lettre où il fait profession d'expliquer avec netteté & en détail le mystere de l'Eucharistie.

Outre ces raisons qui prouvent évidemment que le Patriarche Gennadius a pû se servir des expressions de l'Ecole, j'ai trouvé un ouvrage manuscrit de lui, où il s'explique à la maniere des Scholastiques, & où il fait même mention des Theologiens Latins. C'est un traité fort abregé, qui a pour titre [1] *Ce qu'un Evêque doit sçavoir de necessité & enseigner aux autres.* Il est compris dans la seconde partie des Ouvrages 1. tom. oper. Genn. adv. Lat. ms.

[1] ἃ δεῖ τὸν ἀρχιερέα ἐξ ἀνάγκης ἐπίστασθαι, καὶ τοὺς ἄλλους διδάσκειν.

de Scholarius contre les Latins, qui est divisée en quatre sections; & le chapitre 3. de la derniere section contient ce petit traité [1] où l'on expose en fort peu de mots les 12. articles du Symbole, & les 7. Sacremens. C'est de là que Jeremie a tiré presque mot pour mot ce qu'il dit des Sacremens, & principalement de leur nombre, dans sa premiere réponse aux Theologiens d'Allemagne. La raison qu'on y apporte de ce nombre, est à peu prés la même que celle qui est dans saint Thomas, si ce n'est qu'on l'a abregée. On y met de plus en usage les termes de *mediatement* & *immediatement*, de *matiere déterminée*, de *forme*, de *cause principale* & *instrumentale*. C'est de là sans doute que Jeremie & les autres nouveaux Grecs ont pris une partie de ce qu'ils ont dit des Sacremens de

* Voiez les actes à la fin de ce livre. G.

[1] ἐνταῦθα γὰρ λέγει περὶ τῶν ιβ. ἄρθρων, καὶ τῶν ἑπτὰ μυστηρίων.

l'Eglise dont ils ont les mêmes ſentimens que les Latins. Comme l'Auteur fait profeſſion d'être court & qu'il remet à en parler plus au long dans une autre occaſion, il ne dit preſque rien des Sacremens en particulier, ne traitant que deux queſtions, dont l'une regarde la diviſion des Sacremens; & l'autre, l'Auteur de ces mêmes Sacremens. J'ai donné cét acte à la fin de ce livre, afin qu'on en puiſſe juger. Je remarquerai ſeulement que ce diſcours ne porte le nom d'aucun Auteur, ſi ce n'eſt dans le titre general du recueil, qui eſt intitulé *Second tome de Scholarius contre les Latins.* Mais il ne peut être que de lui, ou au moins il a été inſeré par lui-même dans ſon recueil, qui a été écrit de ſon tems par le Diacre Sylveſtre Syropule grand Eccleſiarque, qui étoit de ſes amis.

CHAPITRE IV.

Défense de Gabriel Archevêque de Philadelphie, contre les accusations injustes de M. Smith. Comparaison de Cyrille & de Gabriel. Cyrille est un novateur.

M. Smith n'aiant pû satisfaire aux raisons qu'on a tirées des ouvrages de Gabriel de Philadelphie, charge d'injures ce bon Archevêque, qui a été loüé par les Protestans d'Allemagne, lesquels avoient quelque liaison avec lui : & pour donner plus de couleur à ses accusations, il fait le procés en general aux Evêques & aux Prêtres Grecs qui viennent en Italie & en France, soit pour leurs études, ou pour voiager, ou pour amasser quelques aumônes. Ils se servent, dit-il, de certaines distinctions,

M. Smith in Misc. p. 13.

pour éluder les objections qu'on leur fait, & par une foiblesse ou legereté d'esprit, & même par un desir de nouveauté ils approchent fort de la creance des Romains, étant même trompez par le nom spécieux de Traditions. Ils sont d'ailleurs fort zelez pour leurs ceremonies & pour les sentimens de leurs Ancestres; par exemple, pour la doctrine de la procession du saint Esprit & des autres articles qui les ont separez des Latins.

Comme cette objection n'a aucun rapport avec Gabriel de Philadelphie, qui n'a jamais été du nombre de ces Evêques coureurs, dont on fait ici le portrait, on pourroit n'y pas répondre. Si M. Smith aprés avoir voiagé dans le Levant, a eu encore besoin de consulter ces Grecs vagabonds qui l'ont trompé, il ne doit pas pour cela s'en prendre à Gabriel, qui a été recommandable pour sa grande probité. Ce n'est pas assez de dire en termes

generaux, que ces Grecs approchent le plus qu'il leur est possible, des expressions des Latins, & que sous pretexte de suivre les traditions, ils tombent souvent dans l'erreur; car si l'on en vient aux faits particuliers, on trouvera au contraire, que les Grecs les plus sçavans & les plus échauffez contre l'Eglise Romaine, s'accordent avec elle presque dans tous les articles de la Religion. Laissons-là ces Evêques coureurs, que M. Smith a crû un peu trop legerement. Ne consultons que les livres, soit imprimez ou manuscrits, de ceux qui n'ont aucune union avec Rome, & qui d'ailleurs ont de la litterature: nous verrons qu'ils conviennent avec nous en tout, si on excepte un tres-petit nombre d'articles qui les distingue. Je ne veux point d'autre exemple pour prouver ce fait, que la matiere des Sacremens, tant en general qu'en particulier. C'est sur cela principalement, que les Ca-

tholiques & les Proteſtans ſont diviſez ; au lieu que les Grecs ſont parfaitement d'accord là-deſſus avec les Catholiques. S'ils ſont ſi fort attachez à leurs ceremonies, & à défendre les articles qui les ſeparent d'avec nous, c'eſt une preuve manifeſte qu'ils ne trouvent rien autre choſe à redire dans l'Egliſe Romaine. En effet, ils chicanent ſur des minuties. Ils ne ſe contentent pas de faire des diſputes de rien, ſur ce qu'elle ſe ſert de pains azymes dans le ſacrifice de la Meſſe; ils attaquent la figure de ces pains, & cherchent des raiſons pour prouver qu'ils doivent eſtre quarrez, & non pas ronds.

M. Smith qui n'a que des mots à nous donner, parce qu'il manque de preuves, dit en particulier de Gabriel de Philadelphie [1] qu'à force *M. Smith in Miſc. p. 13.*

[1] Frequenti cum ipſis conſuetudine, aut argumentis palam inter diſputandum prolatis, aut in libris quos verſabat extan-

de hanter les Latins, ou de diſputer avec eux, & même de lire leurs livres, il s'eſt laiſſé vaincre, n'aiant pas aſſez de force d'eſprit pour reſoudre leurs difficultez ; que c'eſt cela qui lui a fait embraſſer cette methode facile qu'il a ſuivie dans ſon ouvrage, pour expliquer le myſtere de l'Euchariſtie. Si cela eſt vrai, il faudra auſſi accuſer d'une ſemblable foibleſſe d'eſprit pluſieurs Grecs ſçavans, & qui ont toûjours été oppoſez aux Latins : George Scholarius, autrement le Patriarche Gennadius, doit eſtre mis au nombre de ces eſprits foibles, pour avoir approuvé, & même ſuivi dans ſes écrits plus de cent ans avant Gabriel, cette methode aiſée des Scholaſtiques ; au contraire, M. Smith qui la rejette, & qui ne pa-

tibus, quibus pro modulo ingenii expediendis planè impar erat, inductum, hanc facilem ſacroſanctum illud myſterium aliquatenus explicandi methodum, mire deperiiſſe.

roît pas raisonner juste sur le fait dont il s'agit, doit estre estimé un esprit fort, & qui n'a rien de commun avec les gens de l'Ecole.

Mais Gabriel, dit-on, est un ignorant, qui ne fait assez souvent que copier les auteurs Scholastiques; il détourne même quelquefois le sens de leurs paroles, faute de les entendre. Il est rempli d'allusions hors de propos; il explique d'une maniere puerile, plusieurs passages de l'Ecriture: en un mot, si on en croit M. Smith, [1] il y a tant d'inepties dans cét Ecrivain, qu'on peut dire, sans lui faire tort, qu'il n'a aucun jugement. Mais j'ose dire, sans pretendre aussi faire aucun tort à M. Smith, qu'il y a encore moins de jugement à s'emporter contre un bon Archevêque, qui expose fide-

M Smith in Misc. p. 15.

[1] Tot tricæ ineptiæque, ut judicii facultatem, qua homines maximè sumus, aut nullam, aut prorsus imbecillam in illo fuisse, citra omnem invidiam & odium quispiam meritò dicat.

lement la doctrine de son Eglise, & qui a même écrit pour cela des Apologies. Je veux qu'il n'ait pas toûjours donné aux passages qu'il cite de l'Ecriture, le sens propre & naturel. Qu'a-t-il en cela de singulier, & qui ne lui soit commun non seulement avec plusieurs nouveaux Grecs, mais même avec les plus anciens, qui suivent dans leurs explications de l'Ecriture un certain sens mystique. Il en est de même des allusions; & quand il plaira à M. Smith nous marquer en détail ce qui le choque si fort dans l'Archevêque de Philadelphie, nous lui montrerons que ces mêmes choses se trouvent dans Simeon de Thessalonique, que Gabriel a souvent copié, & dans d'autres Ecrivains Grecs qu'on ne peut pas pour cela accuser de foiblesse d'esprit. Son Apologie où il défend une ceremonie que quelques Latins avoient osé condamner d'idolatrie, fait assez voir qu'il ne manquoit ni

d'esprit ni de jugement. Mais ce petit ouvrage déplaît furieusement aux Protestans, parce qu'il y établit d'une maniere invincible, non seulement la transubstantiation, mais aussi l'adoration des symboles du pain & du vin aprés leur consécration. Il la suppose comme une chose d'usage, & qui se pratiquoit generalement dans toute son Eglise; c'est ce qui lui a attiré de la part de M. Smith, toutes les injures dont il le charge. Il n'en falloit pas davantage pour crier contre cét Evêque, & pour lui reprocher qu'il n'a ni esprit ni jugement: mais il n'est pas juste qu'on s'en rapporte à sa simple parole, sur tout quand il s'agit de médisance. On peut voir les éloges de ce Prelat dans la [1] *Turco-Grece* de Crusius faits par des Protestans qui l'avoient connu à Constantinople, où il avoit été sacré Evêque de Philadelphie par le Patriarche Jeremie. Il avoit

[1] Martini Crusii Epistola ad Gabr. Philadelphiæ Archiep. Turco-Græciæ lib. 8.

été auparavant Prêtre de Candie ; & comme les Grecs de Philadelphie étoient en fort petit nombre, il quitta ce lieu-là, & se retira à Venise, où il prit le soin des Grecs que nous appellons Schismatiques. L'Auteur de la Preface qui est au commencement des opuscules Grecs imprimez en Angleterre contre les Latins, & qui est adressée aux quatre Patriarches de l'Orient, range Gabriel parmi ces Héros zélez de sa nation qui ont écrit contre Rome : & voici la maniere dont il en parle [1] *Gabriel Severe de Monembasie, établi par l'aide du saint Esprit veritable Archevêque de Philadelphie, & qui est le premier qui ait fixé une Eglise des orthodoxes dans le territoire de Venise.*

Praef. opuscul. quorumd. Graec. contra Lat. edit. in Angl.

Je veux bien croire que Cyrille

[1] ὁ ἐκ Μονεμβασίας Γαβριὴλ ὁ Σεβῆρος, ὁ χειραγωγίᾳ τοῦ παναγίου πνεύματος ἀρχιερεὺς γνήσιος Φιλαδελφίας καταστάς, καὶ πρῶτος ἐν ταῖς κλιναῖς ἐνετικαῖς ἐκκλησίαν τῶν ὀρθοδόξων πηξάμενος.

Lucar

Lucar a eu plus d'eſprit que Gabriel ; mais en matiere de Religion, la pieté & les bonnes mœurs doivent eſtre preferez à l'eſprit. Or les Proteſtans mêmes d'Allemagne qui ont vû l'Archevêque Gabriel, aſſurent qu'il étoit d'une vie irreprochable ; ce qu'on ne peut pas dire de Cyrille, qui ſemble n'avoir eu d'autre Religion que celle où ſon intereſt le portoit. M. Smith accorde que Cyrille a auſſi-bien étudié à Padouë que Gabriel, & qu'on ne peut faire le procés à l'un ni à l'autre, pour avoir lû & étudié les livres des Latins : mais Gabriel, ajoute-t-il, eſt blâmable pour avoir étudié des nouveautez. Bon Dieu à quoi penſe M. Smith, quand il nous vient parler de nouveautez, & quand il veut comparer enſemble ces deux Archevêques. Nous avons leurs livres : qu'on les examine avec un peu d'application, & l'on y trouvera, que ſi Gabriel a quelques nouveautez, elles ne conſiſtent que

dans les expressions ; au lieu que Cyrille dans la Confession de Foi qu'il a publiée, n'établit presque autre chose que des nouveautez, tirées de Calvin, & inconnuës à toute son Eglise.

Il est vrai que M. Smith tâche de justifier en cela Cyrille, comme si les nouveautez qu'il a voulu introduire dans son Eglise, étoient de veritables antiquitez. Ce grand Patriarche, dit-il, avoit peut-être lû également Calvin & Bellarmin ; & s'il a suivi les sentimens du premier sur quelques articles qui ne sont point de foi, & dont même les Theologiens Romains ne conviennent point entre eux, on ne peut pas lui en faire une affaire, principalement aiant pris de l'Ecriture & des anciens Peres, les autres articles de sa Confession, & non pas des livres de Calvin.

Mais il ne faut qu'avoir des yeux & un peu de sens commun, pour juger en lisant la Confession de Foi

de Cyrille Lucar, que cét homme a été un novateur & un imposteur. S'il n'avoit pas mis d'autre titre à sa Confession de Foi, que celui qui est à la teste, [1] *Confession de Foi du Reverendissime sieur Cyrille Patriarche de Constantinople*, M. Smith auroit quelque raison apparente de le justifier; car on pourroit dire que c'est la creance d'un Evêque particulier, qui s'étoit gâté l'esprit en lisant les ouvrages de Calvin: mais il commence cette Confession par ces mots; [2] *Cyrille Patriarche de Constinople, à ceux qui veulent connoître la Religion de l'Eglise Orientale ou Grecque.* Or il est constant que Cyrille n'a point exposé la creance

[1] Confessio Fidei Reverendissimi Domini Cyrilli Patriarchæ Constantinopolitani, scripta Constantinopoli, anno 1629.

[2] Cyrillus Patriarcha Constantinopolitanus, sciscitantibus intelligere de Religione Ecclesiæ Orientalis, id est Græcæ, &c.

de l'Eglise Orientale ; mais plûtost celle de Calvin. C'est inutilement qu'on oppose qu'il a pû suivre les sentimens de Calvin dans des questions difficiles à penetrer, & sur lesquelles il n'y a rien de décidé, ni dans l'Ecriture, ni dans les Conciles ; car il ne s'agit point ici de ces sortes de difficultez, dont il est libre à chacun de penser ce qu'il lui plaît. Cyrille enseigne dans sa Confession des dogmes contraires à ceux que l'Eglise Grecque met au nombre des articles qu'on doit croire necessairement. Il ne reconnoît par exemple, que deux Sacremens dans l'Eglise ; & nous avons produit cy-dessus un acte authentique où sont définis les articles que les Evêques sont obligez de sçavoir & d'enseigner aux autres : les 7. Sacremens qu'ils doivent enseigner au peuple y sont compris.

Il n'est pas besoin de nous arrêter en particulier sur cette Confession, dont on peut voir le détail dans

l'Analyse qu'on a rapportée cy-dessus du livre de Melece Syrigue, qui montre exactement en quoi elle combat la creance commune de l'Eglise Grecque. Quand nous supposerions même qu'il y a quelques difficultez sur la predestination & sur la réprobation, dont l'Ecriture & les Conciles n'auroient rien décidé, peut-on inferer de là qu'il a été permis à Cyrille d'attribuer les sentimens de Calvin touchant la prédestination & la réprobation à toute l'Eglise Orientale ? N'est-ce pas une imposture manifeste, puisque les Orientaux combattent de toute leur force cette doctrine ? En effet, aussi-tôt que la Confession de Cyrille parut, quelques Protestans du [1] parti qu'on nomme Arminien, en furent si fort étonnez, qu'ils nierent d'abord qu'elle fût d'un

[1] Il y a 3. lettres d'un Arminien, touchant cette Confession de Cyrille, écrites à Paris en 1629. & qui ont été imprimées.

Patriarche Grec, parce qu'elle détruisoit évidemment la doctrine de l'Eglise Grecque. Ils soupçonnerent qu'elle avoit été fabriquée par les soins des Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande qui étoient Calvinistes, s'arrêtant principalement sur les articles de la prédestination & du franc arbitre. Ils refuterent même Cyrille par les paroles de Calvin dans son institution, où il confesse librement que les Peres Grecs lui sont contraires sur ces deux articles. Enfin peut-on attribuer aux Peres Grecs ce que Cyrille dit dans l'article 13. de sa Confession, [1] *Que l'homme est justifié par la foi, & non pas par les œuvres.* En un mot, les expressions de cette Confession, sont presque toutes de Calvin, & il faut avoir renoncé à toute honte, pour lui donner le nom de Confession de l'E-

Cyr. confess. art. 3.

[1] Credimus hominem justificari per fidem non ex operibus.

glise Orientale ou Grecque.

M. Smith vient aprés cela à Jeremie. Il oppose que ce Patriarche n'a pas si fort affecté le bel usage de la Langue Grecque, qu'il eût voulu pour cette raison éviter le mot de μετουσίωσις qui est barbare, sur tout voiant que Gennadius s'en étoit servi avant lui. Mais s'il est vrai que Jeremie ait exprimé par le mot de μεταβολὴ, comme on l'a prouvé, la même chose que Gennadius par celui de μετουσίωσις, pourquoi dispute-t-on inutilement d'un mot. Jeremie a dû en user comme il a fait, puisque ceux à qui il répondoit, se servoient du mot de μεταβολὴ, pour marquer ce que les Latins entendent par le mot de *transsubstantiatio*.

Jeremie parlant aux Protestans d'Allemagne, qui nioient la transsubstantiation, leur dit, pour ôter toute ambiguité, que le pain & le vin [1] *se changent veritablement*. Mais *Ieremi. resp. 1. p. 100.*

[1] τῇ ἀληθείᾳ μεταβάλλεσθαι.

M. Smith pretend que ce Patriarche n'a voulu combattre par ces mots que [1] *ceux qui ne reconnoissent que de purs signes* dans l'Eucharistie, dautant qu'il ne fait aucune mention de la destruction des substances, & qu'il ne dit point que les especes seules restent. Si Jeremie avoit eu affaire à des Zuingliens, ou à quelques autres qui n'eussent reconnu dans l'Eucharistie que de purs signes, le raisonnement de M. Smith auroit quelque apparence de verité : mais il traite avec des Lutheriens qui admettoient une veritable réalité ; & ainsi il ne combat pas en cét endroit là de purs signes, mais des gens qui lui nioient un changement physique & réel des symboles, & il leur marque expressément qu'ils sont changez en effet. Dira-t-on qu'il ne comprenoit pas bien le sens des Lutheriens qui lui écrivoient ?

M. Smith in Misc

[1] Nudorum signorum assertores.

écrivoient ? Estienne Gerlarch d'Allemagne, sçavant dans la Langue Grecque, & qui étoit alors à Constantinople, servoit comme d'Interprete & de Mediateur entre les deux partis. On ne peut pas douter, que s'il y avoit quelque chose dans la Confession d'Ausbourg qui eût besoin d'éclaircissement, il ne l'ait fait entendre aux Grecs. Le Patriarche ne précipita point ses réponses, prenant tout le tems qu'il jugea necessaire pour cela.

Mais Jeremie, continuë M. Smith, appelle mystique le Corps de Christ dans l'Eucharistie. Il assure que le changement qui s'y fait aujourd'hui, est le même que celui qui arriva, lorsqu'il institua ce Sacrement en presence de ses Apôtres. Or il nie que Jesus-Christ ait donné en ce tems-là à manger à ses Apôtres la chair dont il étoit revêtu, & que ce Corps descende presentement du ciel ; ce qu'il nomme même un blasphême. Quelle con-

ſéquence M. Smith peut-il tirer de ce que Jeremie a appellé *myſtique* le Corps de Chriſt dans l'Euchariſtie, ſi ce n'eſt qu'il pretende que le mot de myſtique exclut tout changement réel & phyſique : & c'eſt en quoi il ſe trompe. Je ne lui oppoſerai point d'autre Auteur que Gennadius dans l'acte que nous avons déja produit, & qui ſe trouve entier à la fin de ce livre. Ce Patriarche conſidere le Corps de Jeſus-Chriſt [1] *comme naturel*, & [2] *comme myſtique*. Il lui donne le nom de myſtique dans l'Euchariſtie, & établit en même tems la tranſubſtantiation ; ce qui eſt une preuve évidente que les Grecs n'ont pas regardé ces deux choſes comme oppoſées ; & par là on expliquera auſſi la difference qu'il y a entre le Corps naturel dont Jeſus-Chriſt étoit revêtu lorſqu'il inſtitua ce Sacrement,

[1] καθὸ φυσικόν.
[2] καθὸ μυστικόν.

& entre son Corps mystique qu'il donna alors à ses Apôtres, d'où l'on conçoit facilement, comment Jeremie a pû dire que Jesus-Christ ne descend pas du ciel, lorsqu'il se donne aux Fidéles dans l'Eucharistie. Aubertin & M. Claude avoient déja fait cette chicane sur les expressions de ce Patriarche, & on leur * a répondu que les Peres du Concile de Trente s'expliquent là-dessus de la même maniere que lui. Ils assurent [1] qu'il n'y a aucune opposition entre le Corps de Jesus-Christ qui est assis à la droite du Pere dans le ciel, selon sa maniere naturelle d'exister, & entre sa pre-

*Nctisin Apol. Gabr. p. 109.

Conc. Tr. sess. 13. *c.* 1.

[1] Nec enim hæc inter se pugnant, ut ipse Salvator noster semper ad dextram Patris in cælis assideat juxta modum existendi naturalem, & ut multis nihilominus aliis locis sacramentaliter præsens sua substantia nobis adsit & existendi ratione, quam etsi verbis exprimere vix possumus, possibilem tamen esse Deo cogitatione per fidem illustrata assequi possumus.

ſence ſacramentale dans l'Euchariſtie : ces deux manieres d'exiſter ſont veritables & réelles, bien que nous ne puiſſions pas les exprimer. Peut-on rien imaginer de plus clair que les paroles de Jeremie dans ſa premiere réponſe où il dit : [1] *Pendant tout le tems que le pain eſt ſur l'Autel de la protheſe, ce n'eſt que de ſimple pain qui eſt preſenté à Dieu : mais il devient enſuite veritable pain, & eſt veritablement pain. Si nous voulions expliquer cela par des paroles ou par des choſes, il n'y a aucune bouche, qui le puiſſe faire.* Il repete ſouvent dans ſes réponſes aux Theologiens d'Allemagne, que le changement qui ſe fait des ſymboles du pain & du vin au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt,

Hier. Resp. 1. p. 100.

[1] ἕως μὲν ἐν τῇ προθέσει κεῖται ἄρτος ἐστὶ ψιλός, ἀνατεθειμένος μόνον θεῷ. ἔπειτα δὲ ἀληθινὸς ἄρτος γίνεται καὶ μεταβάλλεται τῇ ἀληθείᾳ· εἰ δὲ λογικῶς τοῦτο καὶ πραγματικῶς διηγήσεσθαι καὶ παραστῆσαι ἐθέλοιμεν, μυρίων στομάτων χρεία, καὶ οὐδ᾽ ἂν ἀρκέσωσι.

est entierement *au dessus de la raison & de ce qu'on peut penser.*

CHAPITRE V.

Discussions de quelques autres raisons de M. Smith. Toute l'Eglise Orientale qui professe la Religion des Grecs a reconnu authentiquement la verité de la transubstantiation, & a approuvé le mot de μετουσίωσις. Défense de plusieurs Ecrivains Grecs modernes.

ON avoit fait voir à M. Smith qu'il n'a pas eu raison d'avancer, que dans l'Eglise Grecque il y avoit eu tres-peu d'Auteurs qui se fussent servis à l'imitation de Gabriel du mot de μετουσίωσις. Il répond à cela qu'il n'a voulu marquer que le tems qui a été entre Gabriel & Cyrille : mais il nous feroit plaisir de nous dire, qui ont été ces Auteurs qui ont écrit dans ce petit

espace de tems, lesquels ne se sont point servis du mot de μετουσίωσις. L'Apologie de Gabriel de Philadelphie contre quelques Latins, a été imprimée à Venise en 1604. & la Confession de Foi de Cyrille Lucar a Geneve en 1629. Cette apologie où le mot de μετουσίωσις *transubstantiation*, est repeté tant de fois, est loüée & approuvée à la teste de l'ouvrage par deux Grecs, dont l'un se nomme Denis, & prend la qualité de Protosyncelle; l'autre est George Coressius, dont on a déja parlé, & dont il faudra encore parler bien-tôt. Ce dernier a vécu dans le temps de Gabriel & de Cyrille, & il a de plus approuvé un autre livre en 1635. où est le même mot de μετουσίωσις.

Mais M. Smith qui est un peu délicat en fait de preuves, refuse de recevoir pour témoins [1] des Ecri-

M. Smith in Misc. p. 25.

[1] Scriptores nullius famæ & existimationis, nullius meriti, nullius apud suos

vains qui n'ont aucune réputation, ni aucune autorité chez eux, & encore moins des Moines, qui selon lui, aiment les nouveautez, & ont été élevez par les ruses de la Cour de Rome, pour ruiner l'Eglise Grecque. Il demande des Evêques ou d'autres personnes considerables chez les Grecs, soit pour leur érudition ou pour leurs dignitez. Enfin il se plaint, qu'au lieu de cela on ne lui ait opposé que trois miserables Grecs modernes qui ont écrit aprés la Confession de Foi de Cyrille Lucar.

Je ne comprens pas comment M. Smith peut dire qu'on ne lui ait opposé que de miserables Grecs sans capacité & sans caractere; car quand nous supposerions que Gregoire Protosyncelle, George Coressius Theologien de la grande

autoritatis, multo minùs Monachos νεωτερίζοντας, & Romanis artibus pro ratione instituti, & educationis in Græcæ Ecclesiæ perniciem instructos.

Egliſe, le Moine Agapius & Michel Cortacius fuſſent tels qu'il lui a plû de les repreſenter, peut-il trouver quelque choſe à redire aux ſuffrages de tous ces illuſtres Grecs qui ont approuvé d'une maniere ſi authentique le livre intitulé [1] *Confeſſion orthodoxe de l'Egliſe Catholique & Apoſtolique de l'Orient*. On y voit à la teſte les quatre Patriarches d'Orient, qui repreſentent toute l'Egliſe Grecque avec quelques Evêques & pluſieurs grands Officiers, dont voici les noms. [2] Parthenius par la miſericorde de Dieu Archevêque de Conſtantinople, la nouvelle Rome, & Patriarche Oecumenique. [3] Joannicius par la miſericorde de Dieu Papas & Patriarche

[1] ὀρθόδοξος ὁμολογία τῆς καθολικῆς, καὶ ἀποστολικῆς ἐκκλησίας τῆς ἀνατολικῆς.

[2] παρθένιος ἐλέῳ θεοῦ ἀρχιεπίσκοπος Κωνσταντινουπόλεως νέας ῥώμης, καὶ οἰκουμενικὸς πατριάρχης

[3] ἰωαννίκιος ἐλέῳ θεοῦ πάππας καὶ πατριάρχης τῆς μεγάλης πόλεως ἀλεξανδρείας, καὶ κριτὴς τῆς οἰκουμένης.

de la grande ville d'Alexandrie, & Juge du monde. [1] Macarius par la misericorde de Dieu Patriarche de la grande Theopolis d'Antioche. [2] Paisius par la misericorde de Dieu Patriarche de la sainte ville de Jerusalem. Aprés ces quatre Patriarches, suivent les noms de quelques Evêques, qui sont [3] Laurens d'Ancyre, [4] Gregoire de Larisse, [5] Pachome de Chalcedoine, [6] Parthenius d'Andrinople, [7] Joannicius de Berrhée, [8] Melece de Rhode, [9] Corneille de Methymne, [10] Gabriel de Lacodeme-

1 μακάριος ἐλέῳ θεοῦ πατριάρχης τῆς μεγάλης θεουπόλεως ἀντιοχείας.

2 παΐσιος ἐλέῳ θεοῦ πατριάρχης τῆς ἁγίας πόλεως ἱερουσαλήμ

3 ὁ ἀγκύρας λαυρέντιος.

4 ὁ λαρίσσης γρηγόριος.

5 ὁ χαλκηδόνος παχώμιος.

6 ὁ ἀδριανουπόλεως παρθένιος.

7 ὁ βεῤῥοίας ἰωαννίκιος.

8 ὁ ῥόδου μελέτιος.

9 ὁ μηθύμνης κορνήλιος.

10 ὁ λακεδαιμονίας γαβριήλ.

ne, [1] Parthenius de Chio. Enfin à ces Evêques sont joints [2] Lascaris grand Logothete de la grande Eglise, [3] Christodule grand Econome de la grande Eglise, [4] Michel grand Rheteur de la grande Eglise; & en un mot, pour ne pas être long, plusieurs autres Grecs de consideration, qui ont tous les grandes dignitez de leurs Eglises. M. Smith n'a pas pû les ignorer, puisqu'il a cité lui-même ce livre, & qu'il a été obligé d'avoüer que les Grecs d'aujourd'hui reconnoissent la transubstantiation de la même maniere que les Latins: mais n'osant pas s'en dédire, il s'avise presentement de répondre, qu'il est bien vrai que les Grecs ne

[1] ὁ χίου παρθένιος.

[2] ὁ μέγας λογοθέτης τῆς μεγάλης ἐκκλησίας λασκαρής.

[3] ὁ μέγας οἰκονόμος τῆς μεγάλης ἐκκλησίας χριστόδουλος.

[4] ὁ μέγας ῥήτωρ τῆς μεγάλης ἐκκλησίας μιχαήλ.

ſont point éloignez de la creance des Latins ſur le fait de la tranſubſtantiation, tant pour le mot que pour la choſe, comme il paroît par le livre intitulé *Confeſſion orthodoxe*, & par un nouveau Synode de Jeruſalem ; qu'au reſte le tems qui découvre toutes choſes, fera connoître un jour les artifices dont on s'eſt ſervi pour impoſer en cela aux Grecs. Plaiſante réponſe, & plûtoſt digne d'un Prophete de nos jours que d'un Theologien ! Quoi ! toute une Nation repreſentée par ſes Patriarches, par ſes Evêques & par ſes grands Officiers, ſera devenuë tout d'un coup Romaine, ſans qu'on en apporte d'autres preuves, ſinon qu'on en ſçaura un jour les raiſons.

On objecte encore que ces Grecs qui ont autoriſé la tranſubſtantiation dans leurs livres, ſont poſterieurs à la Confeſſion de Foi de Cyrille. Mais que cela fait-il à la queſtion ? Qu'importe qu'ils aient été

devant ou aprés Cyrille. On en a produit quelques-uns qui l'ont precedé, & d'autres qui ont été aprés lui. Cette conformité des uns & des autres, prouve invinciblement qu'ils ont tous approuvé d'un commun consentement la transsubstantiation de la maniere qu'elle est expliquée par les Latins. La preuve même en est devenuë plus forte depuis que Cyrille a publié sa Confession de Foi, parce que cette matiere a été plus agitée, & qu'elle a été mise en un plus grand jour. Ce Patriarche a été condamné generalement par toute son Eglise, conformément aux sentimens oû elle étoit, avant que la Confession de Cyrille eût paru; & aprés cela M. Smith nous vient dire, qu'on n'a produit que de miserables Grecs & des Moines qui aiment les nouveautez, comme si la qualité de Moine chez les Grecs étoit le caractere de l'ignorance & de la superstition; au contraire, les plus sça-

vans hommes qu'ils aient eu dans ces derniers siecles, ont la plusparr été Moines, & ils tirent des Monasteres une bonne partie de leurs Evêques. Le Patriarche Gennadius dont on a tant parlé, a preferé un Monastere à la dignité de Patriarche. Marc d'Ephese ce grand ennemi des Latins, a aussi été Moine, avant que d'estre Archevêque; & ainsi la qualité de Moine chez les Grecs n'est pas une marque d'ignorance & de superstition. M. Smith auroit donc pû se dispenser de charger d'injures les Auteurs qu'on lui a citez, sous pretexte que quelques-uns d'eux ont été Moines. Voions maintenant en particulier s'il a eu raison de s'emporter contre des Auteurs qu'il ne paroît pas avoir lûs.

Premierement il méprise le témoignage de Gregoire Prestre Moine, sans oser neanmoins s'inscrire en faux contre son ouvrage. Il témoigne seulement qu'il se met fort

peu en peine, que cét Auteur ſoit ſuppoſé ou non. C'eſt aſſez, ſelon lui, qu'il ſoit de l'iſle de Chio, pour ſoupçonner que les Jeſuites lui ont ſuggeré une partie de ſon livre : il ajoûte, qu'étant à Conſtantinople, il n'a jamais entendu parler de lui, ni aux Evêques, ni aux Calogers. Voilà une aſſez plaiſante maniere de raiſonner contre un fait auſſi clair qu'eſt celui qui eſt en queſtion. Ce Gregoire a dedié ſon abregé de Theologie [1] aux Archevêques, aux Evêques, aux Prêtres de ſon Egliſe; & en un mot, à tous ceux de ſa nation. Il emploie une bonne partie de ſon Epître dedicatoire à faire l'éloge de George Coreſſius, un des plus grands ennemis des Latins, & par conſequent des Jeſuites. Je veux croire que M. Smith n'a rien appris à Conſtanti-

Greg. Protoſync. in Epiſt. dedic.

[1] τοῖς πανιερωτάτοις ἀρχιερεῦσι, θεοφιλεστάτοις ἐπισκόποις, θεοσεβεστάτοις ἱερεῦσι, &c.

nople de cét Auteur, qui n'en a pas pour cela moins d'autorité. Il ne me paroît pas que pendant ſon voiage dans le Levant, il ait fait des recherches curieuſes & exactes de ce qui regarde la litterature des nouveaux Grecs ; au moins n'en voit-on pas des preuves bien évidentes dans les ouvrages qu'il a donnez là-deſſus au public.

Comme il ne peut pas dire que George Coreſſius ſe ſoit laiſſé tromper par les Jeſuites, il a recours à Allatius, qui s'eſt déchaîné contre cét homme qu'il accuſe de peu de fidelité, & d'avoir été excommunié par ſon Patriarche. Mais, quand tout ce qu'Allatius dit de Coreſſius ſeroit vrai, en auroit-il été moins l'ennemi des Latins. Allatius aprés avoir fait une peinture étrange de ce Grec, ajoûte ſeulement, que dans le tems qu'il écrit ſon livre, il apprend que le Patriarche de Conſtantinople l'avoit excommunié. Il ſouhaite que cette

excommunication le faſſe ſonger à lui, pour rentrer dans le chemin, c'eſt-à-dire, dans l'Egliſe Romaine; ce qui prouve manifeſtement qu'au moins juſqu'à ce tems-là il avoit été toûjours oppoſé aux Latins. Il y avoit alors plus de dix ans qu'il avoit donné ſon approbation au livre de Gregoire.

Il eſt bon auſſi de remarquer, que c'eſt ce même Coreſſius dont on a imprimé plus de quarante ans auparavant, une Epigramme à la loüange de l'Apologie de Gabriel de Philadelphie, contre quelques Latins où le mot de μετουσίωσις, *tranſubſtantiation* eſt repeté tant de fois; & depuis ce tems-là, il n'a ceſſé d'écrire contre l'Egliſe Romaine, bien qu'il fût de Chio auſſi-bien que Gregoire. Allatius aſſure qu'il étoit[1] d'un eſprit rude, ſchiſ-

Allat. de Perp. Conſ. lib. 3. c. 7.

[1] Ingenio rudis, dictione barbarus, & loquens magis quàm eloquens, Religione ex ſchiſmate, Latinis per quos profecerat improbus.

matique

matique de Religion, barbare dans ses expressions, sans aucune politesse, & grand ennemi des Latins, bien qu'il leur fut redevable de ce qu'il sçavoit, parce qu'il avoit étudié à Pise. Tout cela veut dire selon le raisonnement de M. Smith, que le livre de Gregoire qui a été approuvé, & même composé en partie par ce Coressius, est un ouvrage fait par les Jesuites. Il est vrai que Gregoire suit entierement la methode des Scholastiques. Il traite au long des accidens du pain & du vin qui demeurent dans l'Eucharistie aprés la consécration. Il prouve même qu'il n'est pas impossible que les accidens existent separez de leur substance. Il avoit appris cette Philosophie dans les Ecoles d'Italie, & il ne l'avoit pas trouvée contraire à la creance de son Eglise. On ne peut pas dire que Coressius qui a revû, & même composé une bonne partie du livre de Gregoire, ait approuvé les sen-

timens des Scholastiques par une foiblesse d'esprit, & par une complaisance aveugle pour les Latins, lui qui s'est appliqué de toute sa force à écrire contre eux. Aussi est-il mis dans la Preface des opuscules Grecs imprimez à Londre, entre les Heros du parti Grec, qui ont écrit contre l'Eglise Romaine, & l'on y fait son éloge en ces termes: [1] *Le dernier de ceux qui sont ici est le tres-sçavant George Coressius, de la celebre Chio, & qui vit encore par la grace de Dieu, combattant les adversaires.*

Præf. opusc. Græc. in Angl. edit.

En second lieu, M. Smith n'a pas meilleure opinion de Melece Syrigue, de Cortacius & d'Agapius, que de Gregoire, parce que ce sont des Ecrivains plus nouveaux que lui, & qui ne touchent nullement le fait dont il s'agit; mais ces Au-

[1] Ἔσχατος δ' ἐνταῦθα ὁ πολυμαθέστατος Γεώργιος ὁ Κορέσσιος ἐκ τῆς περιφήμου Χίου ἔτι ἐν τῷ βίῳ περιὼν θεοῦ χάριτι, τοῖς ἐναντίοις ἀντιπαττόμενος.

teurs, pour eſtre poſterieurs à Gregoire, en prouvent-ils moins bien la choſe dont il eſt queſtion? Melece a composé un diſcours exprés, pour établir la tranſubſtantiation de la même maniere qu'elle eſt reconnuë par les Latins. Cortacius a emploié le mot de *tranſubſtancier* μετεϐιώνει dans un Sermon dedié au Patriarche d'Alexandrie, qu'il prononça lorſqu'il fut ordonné Prêtre. Agapius ne ſe ſert pas à la verité de ce terme, mais il aſſure que dans le Sacrement de l'Euchariſtie, les accidens du pain & du vin demeurent ſans leurs ſubſtances; ce qui eſt la même choſe que la tranſubſtantiation. En un mot, ils ſe ſont tous déclarez ouvertement contre la doctrine de la Confeſſion de Foi de Cyrille Lucar, bien qu'ils ne faſſent aucune mention de lui, excepté Syrigue, qui a composé exprés un livre pour le refuter.

Cependant M. Smith croit avoir bien ſatisfait aux preuves qu'on a

tirées de ces Auteurs, en nous disant que ce sont [1] des Moines ignorans, impertinens & superstitieux, qui n'ont point bien compris le veritable état de la question dont il s'agissoit. J'admire comment il ose prononcer des arrests si peu équitables contre des gens, dont il n'y en a pas un d'eux qui ait été simple Moine, à la reserve d'Agapius. On a remarqué cy-dessus les qualitez & la grande érudition de Melece Syrigue. Gregoire étoit Prêtre Moine & Protosyncelle de son Eglise. Il ne reste donc qu'Agapius, qui ait été Moine du Mont Athos. Tout le monde sçait que les Religieux de cette sainte Montagne sont purement Grecs, & qu'ils n'ont aucun commerce avec les Latins; c'est pourquoi Agapius faisant sa residence au Mont Athos, n'a pû estre

M. Smith in Misc. p. 31.

[1] Monachos indoctos, insulsos, & superstitiosos; & veri controversiæ status parum intelligentes.

corrompu par eux. J'avouë qu'il ne paroît pas une grande force d'esprit, ni une profonde érudition dans l'ouvrage qu'il a écrit en Grec vulgaire pour ceux de sa nation : mais je puis assurer qu'il parle en homme sincere & de bonne foi. On en voit des preuves dans la Preface, qui est au commencement de son ouvrage, où il dit : [1] *Moi pecheur & Moine indigne, ai fait ce recueil avec le secours de Dieu, pris de differens livres de nos Docteurs, & j'en ai composé ce livre, qui est petit selon sa quantité, & grand selon sa qualité.* Il témoigne donc n'avoir rien avancé, qu'il ne voie conforme aux sentimens de son Eglise à laquelle il se soûmet. Dans la crainte neanmoins qu'il a, qu'il ne lui soit échappé

Agapius in Epis. ad Lector.

[1] ὁ ἁμαρτωλὸς ἐγὼ καὶ ἀνάξιος τῆς μοναχῶν κλήσεως ἐσυναθροίσα μὲ τὴν θείαν δύναμιν, καὶ βοήθειαν, ἀπὸ διαφόρους λόγους τῶν διδασκάλων μας· καὶ ἐσυναθροίσα τοῦτο τὸ μικρὸν βιβλίον εἰς τὴν ποσότητα ἀμὴ πολλά, μεγάλον εἰς τὴν ποιότητα.

quelque chose, parce qu'il a composé son recueil de differens livres, même de ceux des Latins; voici ce qu'il ajoûte à la fin de cette même Preface : [1] *S'il se trouve quelque discours ou quelque mot, ou même la moindre lettre dans ce livre ou dans tout autre que je composerai à l'avenir, qui ne soient pas conformes à la sainte Eglise Catholique & Apostolique des Grecs, je les retracte & les condamne, comme si je ne les avois jamais écrits; ce que je dis, parce que ces discours ont été tirez de differens livres, tant Latins que Grecs.* Il fait profession de suivre la Foi de l'Eglise Orientale : mais sa modestie lui faisant avoüer son peu de capa-

Agap. Ibid.

[1] ἐὰν εὑρεθῇ τὶς λόγος, ἢ λέξις, ἢ γράμμα ἐλάχιστον εἰς ταύτην τὴν βίβλον, ἢ εἰς ἄλλην τινὰ ὁποῦ συνθέσω κανένα καιρὸν, καὶ νὰ μὴν εἶναι καθὼς ὁρίζει ἡ ἁγία τοῦ θεοῦ καθολικὴ, καὶ ἀποστολικὴ ἐκκλησία τῶν γραικῶν, ἐξαλείφω καὶ ἀφανίζω τὸ ὥσπερ ποτὲ νὰ μὴ τὸ ἤθελα γράψει. ταῦτα λέγω διατὶ οἱ λόγοι οὗτοι εἶναι ευγαλμένοι ἀπὸ βιβλία διάφορα ἰταλικὰ, καὶ ῥωμαϊκά.

cité, il se soûmet à la correction de ces Docteurs, pourvû qu'ils n'agissent point en cela [1] *par passion, ou par envie.* Au reste, ce livre du Moine Agapius a été si bien reçû des Grecs, qu'il s'en est fait non seulement une seconde édition à Venise, mais les Melchites l'ont aussi traduit en Arabe. * Le P. Nau sçavant Missionnaire Jesuite, nous assûre que l'ouvrage d'Agabius (c'est ainsi que les Arabes écrivent ce nom) est lû dans le Levant de tout le monde, tant en Arabe qu'en Grec vulgaire.

Ibid.

* Michael Nau Ecclesiæ Rom. Græcæque vera effigies. Paris an. 1680.

M. Smith qui n'a pû rien produire jusqu'à present de positif pour détruire les sentimens de ces Ecrivains, oppose Gergan Evêque d'Arte, & Metrophane Critopule. Si l'on examine, dit-il, le fait plûtost par le poids des témoins que par leur nombre, la chose sera bien-tôt décidée en faveur de Cyrille & des Protestans. Est-il possible qu'un

[1] ὄχι μὲ πάθος τι ἢ ζηλοφθονίαν ποιῶς.

homme, qui a quelque connoiſſance de la Theologie des Grecs, oſe donner pour témoins de leur creance deux Auteurs, dont le premier ſe déclare manifeſtement Proteſtant, & l'autre détourne autant qu'il peut ce que croit ſon Egliſe, pour n'être pas contraire à une Academie de Proteſtans, en faveur de laquelle il a composé ſon ouvrage. Le Catechiſme de Gergan Evêque d'Arte, contient pluſieurs propoſitions oppoſées entierement aux réponſes du Patriarche Jeremie, & aux ouvrages de Gennadius, & de pluſieurs autres Grecs qui ne peuvent eſtre ſuſpects ; & par conſequent il ne peut eſtre produit en qualité de témoin, puiſqu'il ne s'accorde point avec ſes Patriarches. Je demande donc à M. Smith auquel des deux il veut s'en rapporter ou à l'Evêque d'Arte, qui parle le langage des Lutheriens, ou à des Patriarches de Conſtantinople, qui tirent des Archives de leur Egliſe, la creance de

de toute la nation. Je dis la même chose de Metrophane Critopule, qui en publiant la Confession de Foi de son Eglise, a voulu faire plaisir à quelques Allemans, pour qui il l'écrivoit; & cependant avec tous ses déguisemens il ne convient point avec la Confession de Cyrille qui est un pur Calviniste; au lieu que Critopule s'est approché des Lutheriens. L'inconstance de ces deux Ecrivains ne peut venir que de leur mauvaise foi, Cyrille aiant été gagné par des Calvinistes, & Metrophane par des Lutheriens d'Allemagne. S'ils avoient été sinceres dans l'exposition qu'ils ont donnée de la Foi de leurs Eglises, ils se seroient accordez parfaitement. Je ne veux pas même d'autre Auteur pour convaincre Cyrille, que Metrophane Critopule; dont le livre a été imprimé à Helmestat. en 1661.
M. Smith qui a demeuré à Constantinople, & qui a eu des entretiens avec des Evêques & des Papas,

eſt-il ſi peu inſtruit de la doctrine de ces gens-là, qu'il oſe nous apporter pour témoins de leur creance des Grecs infectez du Lutheraniſme ou du Calviniſme ?

Aprés toutes ces chicanes, il ajoûte que le mot de *μετουσίωσις* n'a point été autoriſé par les deux Synodes de Conſtantinople, aſſemblez exprés contre Cyrille Lucar, ſous les deux Patriarches, Cyrille de Berrhée & Parthenius. Ces injuſtes Cenſeurs ſe ſont precautionnez ſelon lui, ne ſe ſervant pas du mot de *μετουσίωσις* dans leur condamnation. Mais on a fait voir dans le premier chapitre de cét ouvrage, que M. Smith chicane injuſtement ſur un mot, puiſque ces deux Synodes ont condamné comme heretique la propoſition de Cyrille où ce mot ſe trouve. C'eſt aſſez qu'ils reconnoiſſent la choſe par un mot équivalent ; parce que l'erreur de Cyrille ne conſiſtoit pas à nier un mot, mais à nier une choſe qui ſe

peut également expliquer par differens mots. Si M. Smith veut s'arrêter à chicaner sur un mot, on lui remettra devant les yeux la Confession orthodoxe de l'Eglise Orientale, où le mot se trouve aussi-bien que la chose. On ne peut pas avoir une preuve plus authentique que celle-là, puisqu'elle porte le nom de toutes les Eglises Grecques, representées par leurs quatre Patriarches, par quelques Evêques & par plusieurs grands Officiers.

M. Smith fait encore le procés à ces mêmes Censeurs de la Confession de Cyrille, comme à des calomniateurs, pour avoir appuié une de leurs censures, sur ce qu'il ne reconnoïssoit dans l'Eucharistie que * *la seule figure*; au lieu qu'il est certain, dit-on, que ce Patriarche a crû veritablement la presence réelle de Jesus-Christ dans ce Sacrement. Mais bien loin qu'il y ait en cela de la calomnie, on a seulement voulu éclaircir le sentiment

* τύπον ψιλόν.

de Cyrille, qui auroit pû imposer à toute l'Eglise Grecque par ces mots de presence réelle de Jesus-Christ; & qui cependant n'a eu dessein de marquer par là d'autre réalité que celle des Calvinistes, qui ne signifie point le veritable Corps de nostre Seigneur; & ainsi on a eu raison de dire en ce sens-là, qu'il n'a reconnu dans l'Eucharistie que la seule figure. Au reste, il est à propos de remarquer que les nouveaux Grecs qui ont mis en usage dans leurs livres le mot de μετουσίωσις, ne l'ont fait qu'aprés avoir sçû ce qu'il signifioit chez les Latins, de qui ils l'ont pris; & bien loin de se rapprocher d'eux, ils ont fait tout leur possible pour s'en éloigner.

Enfin M. Smith conclut que le mot de μετουσίωσις a été inconnu aux anciens Peres; qu'il ne se trouve ni dans les Liturgies des Grecs, ni dans leurs Symboles, ni dans leurs Constitutions Synodales, ni dans

leurs Confessions de Foi, ni dans leurs Catechismes. Il pretend qu'on sçaura un jour de quels artifices on a usé, pour imposer aux Grecs qui l'ont introduit chez eux, comme il paroît de leur Confession de Foi, & du nouveau Synode de Jerusalem. Mais on a déja répondu à ce raisonnement qui n'a aucune solidité: Car on n'a jamais pretendu que le mot barbare de μετουσίωσις se trouvât dans les Peres, ni dans les Liturgies, ni dans les Symboles. C'est assez que la chose signifiée par ce mot ait été reconnuë par les anciens Docteurs de l'Eglise soit Grecs ou Latins. On a dit qu'il étoit de ce mot comme de celui de ὁμοούσιος, que l'Eglise a pû autoriser dans un Concile contre les Ariens, bien qu'il n'y fût pas auparavant tout-à-fait en usage. Ce n'est pas raisonner en Theologien, que de recourir à la Prophetie, comme fait ici M. Smith; mais en Prophete. Le tems, dit-il, fera connoître un jour de

quelles machines on s'est servi pour faire entrer ce mot dans l'Eglise Grecque. Quand il lui plaira de nous découvrir ces machines dont nous n'avons aucune connoissance, nous tâcherons de le satisfaire. Je ne comprens point cependant pourquoi il s'est emporté avec excés contre Gabriel Archevêque de Philadelphie, contre George Coressius, Gregoire Protosyncelle de Chio, Cortacius, Agapius, & contre Melece Syrigue, pour s'estre servi de ce même mot, qu'il avouë estre maintenant en usage chez les Grecs. Il n'étoit pas besoin, ce me semble, d'accuser tous ces gens-là de foiblesse d'esprit & de superstition, à moins qu'on ne voulût faire le même reproche à toute l'Eglise Grecque d'aujourd'hui, laquelle selon même M. Smith, a reconnu publiquement dans le livre intitulé * *Confession orthodoxe*, le mot de *μετουσίωσις*, & la chose qui est exprimée par ce mot. Il est donc bien plus à

* ὀρθόδοξος ὁμολογία.

propos de conclure que cette creance de la transsubstantiation a été de tout tems reçûë des Grecs, qui l'ont seulement exprimée par d'autres termes ; que le mot de μετουσίωσις n'a point été nouvellement introduit chez eux par les ruses des Latins, puisqu'il y a plus de deux cens ans, qu'un des plus forts esprits de la Grece, & un redoutable adversaire de l'Eglise Romaine s'en est servi dans ses écrits. Gabriel de Philadelphie, Coressius, Gregoire, Cortacius, Agapius & Syrigue n'ont été ni ignorans, ni impertinens, ni superstitieux : mais ils ont expliqué avec netteté, à l'exemple de leur Patriarche, la creance de leur Eglise sur le mystere de l'Eucharistie.

CHAPITRE VI.

Faux raiſonnement de M. Smith, pour rejetter la tranſubſtantiation. Il favoriſe le Servetiſme. Cyrille Lucar n'a point été Martyr, mais un Impoſteur.

ON avoit fait voir à M. Smith, que ſa maniere de raiſonner n'étoit nullement concluante, parce que ſes preuves ſont purement négatives & fondées ſur l'omiſſion d'un ſeul mot. En effet, il eſt impoſſible que les Proteſtans mêmes trouvent leur Confeſſion de Foi entiere dans l'Ecriture qu'ils prennent pour leur regle; & on auroit raiſon d'en conclure ſelon leur principe, qu'ils ont innové, aiant inventé de nouveaux mots, qui ne ſont ni dans l'Ecriture, ni dans l'ancien Symbole. On avoit de plus rapporté là-

dessus une belle maxime de Calvin contre Michel Servet, où il montre qu'il est permis d'inventer de nouveaux mots, pour expliquer avec plus de netteté les mysteres de la Religion; sur tout, quand on a affaire à des calomniateurs, qui sous pretexte de ne pas recevoir les mots, rejettent les choses. M. Smith n'a pu s'opposer à cette maxime qui est équitable & bien appuiée : il accorde la proposition de Calvin dans toute son étenduë : mais il croit qu'on ne rend pas justice aux Protestans dans l'application qu'on en a faite au sujet de la transsubstantiation. [1] Qu'avons-nous, dit-il, de commun avec les Sociniens, qui vont jusqu'à l'excés, quand ils rejettent les termes dont l'Eglise se sert pour expliquer sa creance, à moins qu'ils ne se trouvent expres- *M. Smith in Misc. p. 38.*

[1] Quid nobis cum Socinianis, qui adeo altum ultra omnem modestiam sapiunt, ut id postulent quàm iniquissimè, &c.

ſément dans l'Ecriture ou dans les anciens Symboles. Je ſçai que les Proteſtans n'ont rien en cela de commun avec les Sociniens ou avec Servet ; & c'eſt ſur quoi je me fonde, raiſonnant ſur un principe reconnu par ces mêmes Proteſtans. Car s'il eſt vrai que l'Egliſe a le pouvoir d'autoriſer de nouveaux mots dans la Religion, pour expliquer mieux les choſes ſignifiées par ces mots, il s'en ſuit que toute la machine de M. Smith, qui n'eſt que ſur la nouveauté du mot de *μετουσίωσις* ou *tranſubſtantiation*, doit tomber neceſſairement.

C'eſt en vain que M. Smith ajoûte au même endroit, que quand on eſt aſſuré que la doctrine qu'on croit, eſt contenuë dans l'Ecriture, on diſpute inutilement de la nouveauté des termes que l'Egliſe autoriſe, pour expliquer plus clairement cette même doctrine. Cela s'appelle une pure *petition* de principe ; puiſqu'on donne pour répon-

ſe ce qui eſt en queſtion. Servet dont il s'agit ici, a combattu la creance de l'Egliſe touchant la Trinité, par les mêmes raiſons dont les Proteſtans ſe ſervent pour attaquer la creance de la tranſubſtantiation. Mais nous croions, dit M. Smith, la Trinité des Perſonnes en Dieu, parce qu'elle a été révelée dés le commencement du Chriſtianiſme par les Apôtres, qui l'ont marquée expreſſément dans leurs écrits, afin qu'elle fût confeſſée de tous les Chrêtiens. Les Catholiques ne diſent-ils pas auſſi la même choſe de la tranſubſtantiation ? Ils l'appuient non ſeulement ſur la prédication des Apôtres; mais même ſur les propres paroles de Jeſus-Chriſt, lorſqu'il inſtitua le Sacrement de l'Euchariſtie. Il ne ſera donc plus queſtion d'appeller la creance de la tranſubſtantiation une doctrine nouvelle, à cauſe de la nouveauté du mot. Il faudra remonter plus haut, & examiner ſelon les veri-

tables regles de la Theologie, si l'Eglise a eu raison d'autoriser ce nouveau mot, comme elle a fait celui de ὁμοούσιος contre les Ariens. C'est pourquoi il est inutile d'objecter que le mot de μετουσίωσις n'est ni dans les Peres, ni dans les Liturgies, ni dans les Symboles, puisqu'on en demeure d'accord. Cette objection est une chicane faite mal-à-propos, & on aura toûjours raison de dire que la nouveauté de l'expression ne renferme point en soi la nouveauté de la chose, comme Calvin l'a tres-bien reconnu, lorsqu'il a défendu par cette même voie l'ancienne creance de l'Eglise contre Servet.

M. Smith s'imagine-t-il qu'on l'en croira sur sa parole, quand il nous viendra dire que ses plaintes sont justes, parce que le mot de μετουσίωσις a été inventé temerairement. Le dogme de la transubstantiation marqué par un nouveau mot, est selon lui nouveau: on se sert, pour

expliquer ce myſtere, d'expreſſions nouvelles & inconnuës à toute l'antiquité. Ce raiſonnement eſt un pur paralogiſme, tant qu'on ne s'arrêtera qu'à la nouveauté des expreſſions dont on ne peut rien conclure preciſément. Il faut neceſſairement venir aux preuves qui regardent la choſe en elle-même; & alors tout ce diſcours de M. Smith qui ne touche que les expreſſions, deviendra inutile, n'étant qu'une chicane fondée ſur des mots. Michel Servet fait les mêmes objections aux Catholiques dans ſes livres de la Trinité, où il les accuſe d'avoir donné de nouvelles ſignifications à de certains termes qui n'ont plus aucun ſens. * *Verba*, dit-il, *mangonizant, & mentem non capiunt.* Calvin dans la réponſe qu'il lui fait, établit cette regle, * qu'il faut parler de Dieu avec une grande retenuë, afin de ne pas donner lieu à des nouveautez; & pour cela, il eſt neceſſaire de tirer nos expreſſions &

* Servet lib. 1 de Trin fol. 35.

* Calv. lib. 1. Inſt. c. 13. par. 3.

nos pensées de l'Ecriture sainte, qui doit servir de regle. Mais c'est sur cela même que Servet s'appuie fortement; il nous renvoie aussi bien que Calvin & M. Smith aux Livres sacrez, qu'il veut estre les Juges de sa creance, pretendant que ceux dont il combat la doctrine, se trompent, n'étant fondez que sur des sophismes, & sur des passages mal entendus. [1] *Pour moi*, dit Servet, *j'explique les paroles de Christ avec une tres-grande simplicité, & je ne souffre point qu'on leur fasse violence. Je ne veux pas qu'on détourne le sens de l'Ecriture, pour appuier ses imaginations: mais je veux que cette Ecriture demeurant en son entier, vous attire à elle.* Il demande aux Catholiques où ils ont trouvé ces trois

Serv. lib. 1 de Trin. fol. 9.

[1] Ego cum summa simplicitate verba Christi intelligo, nec aliquam vim eis inferri permitto; nolo Scripturam ad tuas fictiones componendas post te trahas; sed id quod ipsa intacta servata se trahat.

Personnes de la Trinité de la maniere qu'ils les expliquent, *ubi obsecro hæc portenta in Scripturis legistis.* N'est-ce pas là aussi le langage des Protestans à l'égard des Catholiques, lorsqu'ils attaquent la transsubstantiation reconnuë de toutes les Eglises du monde. On ne s'est donc pas servi de sophismes contre M. Smith, quand on lui a objecté que sa maniere de raisonner sur cette matiere étoit la même que celle de Servet sur le mystere de la Trinité ; & que s'il vouloit qu'elle fût concluante, il lui devoit donner les mains.

Enfin M. Smith se plaint de ce qu'on l'accuse injustement de n'avoir pas entendu exactement la Theologie des Grecs, en disant generalement qu'ils appellent les Symboles antitypes, même aprés la consecration. En effet, on a montré qu'il n'y a point de Grec depuis neuf cens ans, qui soit dans ce sentiment, comme on le peut voir dans le pre-

mier chapitre de cét ouvrage, & il en demeure même d'accord dans sa réponse; c'est pourquoi il devoit modifier sa proposition, & ne pas dire en general que les Grecs appellent antitypes les Symboles consacrez en même tems qu'ils les appellent le Corps de Jesus-Christ, d'où il a mal conclu qu'ils n'ont pû estre sur cela du même sentiment que les Latins. Mais pour ne pas s'arrêter sur des disputes de nom, on a prouvé que de quelque maniere qu'on explique le mot d'antitypes, les Grecs sont toûjours convenus entre eux, qu'il y avoit un veritable changement des symboles au Corps & au Sang de Jesus-Christ, puisqu'ils n'ont jamais disputé du fonds de la chose qui est en question, mais seulement de l'accessoire, si aprés la consecration, les symboles se nommoient antitypes.

Ce qui trompe les Protestans, c'est qu'ils croient que le nom d'an-

titypes exclut tout changement réel & physique ; mais cela est absolument faux : car ce mot n'exclut pas plus le changement réel, que celui de Mystere & de Sacrement. Nous donnons tous les jours le nom de Sacrement & de Mystere aux Symboles, aprés qu'ils ont été consacrez. Les Grecs appellent aussi le Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, son Corps mystique, bien qu'ils croient qu'il y est réellement & veritablement, d'une maniere neanmoins mystique & sacramentale, que nous ne comprenons point, comme parlent les Peres du Concile de Trente. C'est donc inutilement que M. Smith oppose les témoignages de saint Gregoire de Nazianze & de saint Basile, pour prouver que les Symboles retiennent le nom d'antitypes aprés la consecration : mais qu'en peut-il inferer ? Il nous assure qu'il ne pretend point faire ici le mêtier de Controversiste ; & cependant il ob-

jecte tout de nouveau le passage de Theodoret contre l'Eraniste, comme si on n'y avoit jamais répondu. Mais sans qu'il soit besoin d'entrer dans ces sortes de controverses, je dirai seulement; que de quelque maniere que les Protestans expliquent la pensée de Theodoret & celle de l'Eraniste, ils n'en peuvent tirer aucune consequence qui favorise entierement leurs sentimens.

M. Smith ne s'est pas contenté de défendre la doctrine de Cyrille Lucar, comme si elle étoit la veritable creance de l'Eglise Grecque, il a voulu de plus, nous faire connoître * la vie & les actions de ce Patriarche, en nous le representant comme un saint homme qui a été couronné de la gloire du Martyre, pour la Foi de Jesus-Christ. En verité il faut avoir renoncé à toute pudeur, pour travestir un insigne imposteur en un saint Martyr. Il n'importe, c'est assez qu'il ait été un zelé Défenseur du Calvinisme,

* De vita studiis gestis, & martyrio Cyrilli Lucaris.

pour lui donner le nom de Martyr; ce qui me surprend le plus en cela, c'est que l'Eglise Anglicane dont M. Smith se dit Prêtre, n'a pas fort bonne opinion de ces Martyrs Calvinistes. Je lui demande s'il croit que Cyrille soit mort pour avoir soûtenu la Religion des Grecs, ou s'il est mort pour la défense du Calvinisme. Il ne peut pas répondre qu'il soit mort en effet pour la Religion des Grecs. Je ne veux point d'autres preuves pour le convaincre du contraire, que son histoire de la vie & des actions de Cyrille, qui selon lui, n'a rien oublié pour établir le Calvinisme dans son Eglise, qui n'étoit pas dans les sentimens de Calvin, comme les actes que nous avons rapportez cy-dessus, le prouvent invinciblement. On a fait voir quelle étoit la creance des Grecs au tems de Gennadius; & cette même creance a passé à Jeremie. Ce sont deux témoins irreprochables, & qui étoient Patriar-

ches de Conſtantinople auſſi bien que Cyrille : cela étant hors de doute, on ne peut regarder Cyrille que comme un impoſteur, qui aiant même été deputé avant ce tems-là, par le Patriarche d'Alexandrie vers Sigiſmond Roi de Pologne, pour des affaires de Religion, laiſſa entre les mains de l'Archevêque de Leopol une Confeſſion de Foi toute oppoſée à celle qu'il a faite étant Patriarche de Conſtantinople. C'eſt un fait que M. Smith ne peut nier : & de quelque côté qu'il tourne cette affaire, elle ne ſera jamais approuvée des gens de bien ; car il eſt abſolument neceſſaire que l'une de ces deux Confeſſions ſoit fauſſe, & que par conſequent Cyrille ait été un impoſteur.

Les Auteurs que M. Smith a ſuivis dans ſa relation de Cyrille, me paroiſſent fort ſuſpects. Tout le monde ſçait que Rivet & Hottinger ont été des Calviniſtes emportez. Je veux bien neanmoins que

Rivet n'ait fait autre chose que de donner au public l'histoire de Cyrille composée dans le Levant ; cela n'empêchera pas qu'elle ne soit suspecte aussi bien que cette autre que M. Smith témoigne avoir trouvée dans les papiers d'un Ambassadeur d'Angleterre à la Porte. Elles nous sont venuës de la part des Calvinistes, qui s'entendoient avec Cyrille pour ruiner la Religion des Grecs dans Constantinople : mais supposons même que ce que M. Smith a écrit dans son histoire de Cyrille, soit vrai ; que peut-on en inferer autre chose, sinon que le Patriarche Cyrille s'étoit accordé avec les deux Ambassadeurs Calvinistes qui étoient à la Porte pour introduire la religion de Calvin dans l'Eglise Grecque. L'Ambassadeur d'Angleterre se déclara ouvertement le protecteur de Cyrille, & ils resolurent ensemble de faire venir d'Angleterre une Imprimerie, pour semer avec plus de facilité, leurs nou-

veaux ſentimens. En effet, cette Imprimerie fut portée à Conſtantinople, où l'on commença à s'en ſervir : mais les Turcs qui en eurent la connoiſſance, punirent ſelon les loix de leur Etat, ceux qui y avoient oſé introduire cette nouveauté.

Au reſte, Grotius aprés avoir lû la Confeſſion de Foi de Cyrille Lucar, avoit tres-bien jugé que c'étoit une piece faite exprés en faveur des Calviniſtes, & qu'elle ne pouvoit eſtre d'aucune autorité. Les Grecs ſe ſont appuiez ſur les mêmes raiſons que Grotius, pour ne pas la reconnoître comme un acte authentique. Cét acte n'a point été publié au nom de l'Egliſe de Conſtantinople, ni inſeré dans les regiſtres, comme on a accoûtumé d'obſerver dans ces ſortes d'affaires. Cyrille l'avoit composé plûtoſt en qualité de particulier, que de Patriarche. M. Smith auroit beaucoup mieux fait de ſe rendre à ſes raiſons, que

de répondre d'une maniere foible. Grotius, dit-il, a donné ce jugement de la Confession de Cyrille [1] par la trop grande passion qu'il a toûjours euë de concilier les differens de la Religion, sans se soucier même de la verité, & pour avoir été trop affectionné au parti des Jesuites. *M. Smith in Misc. p. 112.*

Mais j'ose dire que M. Smith ne paroît gueres instruit des affaires de ce tems-là, lorsqu'il fait des réponses si vagues. Il est de notorieté publique, que les Calvinistes des Païs-Bas avoient alors accablé le parti de ceux qu'on nomme Arminiens ou Remontrans, à cause de certains dogmes qui regardent la Grace & la Predestination. Grotius étoit du nombre de ces gens-là, & même un des chefs. Il ne fut pas le seul de sa faction qui combattit la Con-

[1] Ex immoderato conciliandi dissentientes in rebus, magno cum dispendio veritatis amore & studio, & nimio erga Jesuitas affectu.

fession de Foi de Cyrille. Un autre Arminien avoit écrit avant lui trois lettres sur cette même matiere, doutant d'abord si cette Confession étoit veritablement de celui dont elle portoit le nom, ou si les Calvinistes l'avoient composée à Constantinople, pour autoriser davantage leurs sentimens. Il s'appuioit principalement sur ce qu'il étoit inouï qu'un Patriarche Grec écrivit en Latin la Confession de Foi de son Eglise, ainsi qu'elle parut en 1629. imprimée à Geneve. Neanmoins aprés avoir supposé dans sa troisieme lettre qu'elle étoit en effet de Cyrille Lucar, il dit hautement que ce Patriarche vouloit établir le Calvinisme dans son Eglise. Il est bon de rapporter les paroles mêmes de cét Arminien, parce qu'elles sont fort naïves, & qu'elles font connoître l'esprit de ce pretendu Martyr des Calvinistes. [1] *J'ai entendu*,

[1] Dans une lettre écrite à Paris en 1629. le 3. de Juillet.

dit-il,

dit-il, *que depuis quelque tems Cyrille a noüé des correspondances en Allemagne, en Angleterre, & même à Geneve ; qu'il a fait trotter en ces lieux-là deux petits Apôtres, l'un nommé Nicephore, & l'autre Metrophane.* C'est ce Metrophane Critopule, dont on a parlé cy dessus ; qui composa une Confession de Foi de son Eglise en faveur de quelques Docteurs Allemans, laquelle a été impriniée à Helmestat. Cét Arminien ajoûte un peu aprés dans cette même lettre : *J'ai aussi oüi parler d'un livre composé par un Prêtre de Corfou, & dedié au Roi de Pologne, où il l'avertit de prendre garde aux menées de Cyrille, qu'il n'infecte ses sujets de Leopoli & de Russie, qui reconnoissent le Patriarche Grec. Il est donc bien croiable que Cyrille travaille à faire provigner le Calvinisme, & que les Ambassadeurs de la grande Bretagne, de Hollande & autres, fournissent à l'appointement.* Ce n'a en 1661.

donc pas été par un esprit de conciliation, ou pour faire plaisir aux Jesuites, que Grotius se déclara si ouvertement contre la Confession de Cyrille; mais parce qu'il reconnut qu'elle portoit prejudice à la cause de ceux de son parti. Il étoit de son interêt de faire connoître à tout le monde, que Cyrille avoit forgé un nouveau symbole opposé à la creance commune de son Eglise, auquel on ne devoit par consequent ajoûter aucune foi. Il semble neanmoins que l'Arminien ait poussé un peu trop loin son ressentiment contre les Calvinistes de Hollande, dont il fait une étrange peinture à l'occasion de ce Patriarche de Constantinople devenu Calviniste. *Si le Turc*, dit-il, *vient à découvrir le resultat de la consultation faite depuis six mois par quelques zelez Calvinistes d'Amsterdam, & la réponse, & resolution de quatre Professeurs en Theologie à Leyde,*

approuvée & signée par plusieurs ministres, qui porte que les sujets ne peuvent en bonne conscience faire serment de fidelité & obeïssance au Magistrat qui est d'autre sentiment en la Religion qu'eux, &c. J'attribuë au même ressentiment ce qu'il ajoûte un peu plus bas au même endroit où il fait dire ces paroles à un Gentilhomme des Sevennes : *Soixante ans d'experience nous ont appris que les armes sans requêtes nous ont fait obtenir des Edits & le repos, & que les requêtes sans armes nous ont toûjours jettez dans la persécution & dans la guerre.* Quoi-qu'il en soit, tout cela montre évidemment que M. Smith s'est fort trompé, quand il a voulu deviner les raisons que Grotius a euës de rejetter la Confession de Foi de Cyrille Lucar.

Voilà ce que j'ai à répondre à M. Smith sur le fait de la transubstantiation que les Grecs reconnoissent tous d'un commun consentement.

Je trouve qu'il a eu raiſon de produire à la fin de ſon ouvrage une ancienne formule de la Doxologie des Grecs, contre les Novateurs de ce ſiecle, qui ſous pretexte d'une Theologie plus pure & plus Apoſtolique détruiſent entierement ce qu'il y a de plus ancien dans la Theologie ſur le Myſtere de la Trinité. Mais falloit-il pour cela accuſer de ſuperſtition les Egliſes d'Orient & d'Occident, comme ſi la ſeule Egliſe Anglicane avoit retenu dans le ſervice public la veritable Liturgie, aprés l'avoir réformée de ce qu'il y avoit de ſuperſtitieux. On peut dire avec plus de raiſon, que l'Egliſe Anglicane aiant voulu reformer l'ancienne Liturgie, en a fait une monſtrueuſe, laquelle eſt condamnée également par les Egliſes d'Orient & d'Occident : mais ce n'eſt pas ici le lieu de m'étendre ſur cette matiere. J'ajoûterai ſeulement quelques reflexions ſur l'ado-

ration du Sacrement de l'Euchariſtie, pour montrer que les Grecs adorent ce Sacrement auſſi bien que les Latins.



CHAPITRE VII.

De l'adoration du Sacrement de l'Euchariſtie chez les Grecs.

GAbriel Archevêque de Philadelphie, établit ſi fortement l'adoration de l'Euchariſtie dans un petit ouvrage qu'il a composé en forme d'Apologie contre les Latins, qu'il eſt impoſſible d'en douter ; car il y ſuppoſe en termes formels deux honneurs qu'on rend dans l'Egliſe Grecque aux ſymboles du pain & du vin. Le premier n'eſt qu'une ſimple veneration, lorſqu'ils ne ſont encore que benis & antitypes ; le ſecond qu'on leur rend quand ils ſont conſacrez, [1] n'eſt pas ſelon le même Gabriel, une ſimple veneration ; mais un culte de latrie ou ve-

Gabr. dans l'apol. de ſon Egliſe contre les Latins.

[1] ὐ μόνον προσκυνεῖται ἀλλὰ ϰ λατρεύεται.

ritable adoration : c'est ce qu'il explique plus au long aprés Cabasilas, Simeon de Thessalonique, & plusieurs autres qui ont distingué ces deux sortes d'honneurs rendus aux saints dons, avant & aprés la consecration. Il marque même le temps auquel se fait la derniere & veritable adoration, sçavoir quand les Symboles ont été consacrez entierement, & que le Prêtre étant debout à la porte du Sanctuaire crie à haute voix, que chacun s'approche avec foi, respect & amour. On ne dit plus alors, continuë le même Gabriel, comme on fait lorsqu'on honore les antitypes : Seigneur souvenez-vous de moi dans vôtre Roiaume : mais [1] *je crois, Seigneur, que vous estes Jesus-Christ le Fils de Dieu vivant*, lesquelles paroles s'adressent à Jesus-Christ sous les symboles du pain & du vin qu'on pre- Gabr. Ibid.

[1] πιστεύω κύριε ὅτι σὺ εἶ ὁ Ἰησοῦς Χριστός, ὁ υἱὸς τοῦ θεοῦ ζῶντος.

ſente au peuple. C'eſt dans ce tems-là, dit Gabriel, que le Prêtre *avertit qu'il faut adorer d'un culte de latrie.* C'eſt auſſi par rapport à ces paroles de la Liturgie, que nous devons expliquer la penſée de Cabaſilas, quand il parle de ceux qui s'approchent des ſaints Myſteres, [1] *leſquels faiſant paroître leur pieté & leur foi, adorent, beniſſent & loüent comme Dieu Jeſus qu'ils connoiſſent dans les ſaints Myſteres.* Simeon de Theſſalonique, que Gabriel ſuit d'ordinaire dans ſes ouvrages, diſtingue auſſi bien que lui les deux honneurs rendus aux ſymboles dans une de ſes réponſes, rapportée par Allatius, où cét Evêque dit que [2] *ſi on peut*

Cabaſil.

Sim. Theſſ.

[1] αὐτοὶ δὲ τὴν εὐλάβειαν ἐπιδεικνύμενοι, καὶ τὴν πίστιν, καὶ προσκυνοῦσι, καὶ εὐλογοῦσι, καὶ θεολογοῦσι τὸν ἐν αὐτοῖς νοούμενον Ἰησοῦν.

[2] καὶ περὶ τοῦ τελεσθῆναι ἄξια τιμᾶσθαι τὰ δῶρα ὡς ἀντίτυπα, καὶ ἀφιερωμένα θεῷ, πολλῷ γε μᾶλλον τετελεσμένα ὄντα τῇ θείᾳ χάριτι διὰ τῆς ἱερουργίας, καὶ σῶμα ἀληθῶς καὶ αἷμα τελοῦνται Χριστοῦ.

honorer les saints dons, lorsqu'ils ne sont qu'antitypes & destinez à Dieu, on le doit à plus forte raison faire, lorsqu'ils sont consacrez par la grace de Dieu, & qu'ils sont devenus veritablement le Corps & le Sang de Christ.

On joindra à ces Auteurs, Metrophane Critopule, dont le témoignage est d'autant plus considerable, qu'il n'a rien oublié pour déguiser la creance de son Eglise en faveur des Protestans d'Allemagne. Il reconnoît le veritable changement des symboles au Corps & au Sang de Jesus-Christ, & il dit [1] *que la maniere dont ce changement se fait nous est inconnu, & qu'on ne peut l'expliquer.* Il reprend seulement l'Eglise Latine, de ce qu'elle porte en pompe par les ruës le Corps de Jesus-Christ, avoüant cependant qu'on le porte aux malades, pour

Metroph. Critop. in Conf. Eccl. Orient.

[1] ὁ δὲ τρόπος τῆς τοιαύτης μεταβολῆς ἄγνωστος ἡμῖν, καὶ ἀνερμήνευτος.

leur ſervir de Viatique. Il prouve de plus au même endroit [1] que les ſymboles ne perdent jamais leur conſecration, quand ils ont été une fois conſacrez, ſe ſervant pour cela de l'exemple de la laine, qui aiant été une fois teinte, ne perd point ſa teinture; d'où il eſt manifeſte que cét Auteur a crû, que le Corps de Jeſus-Chriſt étoit veritablement dans les ſymboles hors de l'uſage, & que par conſequent on devoit l'y adorer: c'eſt pourquoi il ne condamne pas l'adoration & l'honneur que ceux de l'Egliſe Romaine rendent à Jeſus-Chriſt dans ce Sacrement, mais ſeulement cette grande pompe & apparat, lorſqu'on le porte par les ruës le jour que nous appellons la Feſte du S. Sacrement.

Metroph. Ibid.

En un mot, l'adoration de l'Euchariſtie chez les Grecs étant une choſe de pratique & d'uſage, je ne

[1] μηδέποτε ἀποβάλλει τὸν ἁγιασμὸν, ὃν ἅπαξ προσέλαβε.

sçai comment il se peut faire qu'il se trouve encore des Protestans qui osent la nier, & que M. Burnet parlant de l'Eglise Grecque, dise hardiment * *qu'on n'y adore point le Sacrement.* Il n'y a pas d'apparence que ce Docteur ait lû *la Confession orthodoxe de l'Eglise Orientale*, où elle est exprimée en des termes aussi clairs que dans l'Apologie de Gabriel. Il est bon même que je les rapporte ici dans leur Langue, afin qu'on n'en puisse plus douter. * τὴν τιμὴν ὅπου πρέπει νὰ δίδῃς εἰς τὰ φρικτὰ τοῦτα μυστήρια, πρέπει νὰ εἶναι τοιαύτη, ὡς ἐκείνη ὅπου δίδεται τοῦ ἰδίου Χριστοῦ, ὥστε καθὼς δι' ἐκεῖνον εἶπεν, ὁ Πέτρος ἐκ στόματος πάντων τῶν ἀποστόλων, σὺ εἶ ὁ Χριστὸς, ὁ υἱὸς τοῦ θεοῦ, τοῦ ζῶντος, τετοίας λογῆς νὰ λέγωμεν καὶ ἡμεῖς, λατρεύοντες καθ' ἕνας, πιστεύω κύριε, καὶ ὁμολογῶ ὅτι σὺ εἶ ἀληθῶς Χριστὸς ὁ υἱὸς τοῦ θεοῦ τοῦ ζῶντος, ὁ ἐλθὼν εἰς τὸν κόσμον ἁμαρτωλοὺς σῶσαι, ὧν πρῶτος εἰμὶ ἐγώ. *L'honneur que vous devez rendre à ces redoutables Mysteres, doit estre le même que celui qu'on rend à la personne de Jesus-Christ; de sorte que comme Pierre parlant pour tous les Apostres, a dit de lui : Je croi,*

* M. Burnet dans ses remarques sur les actes de l'assemblée du Clergé.

* *Confess. Orient. p.* 125.

Seigneur, & je confeſſe que vous eſtes le Chriſt l: Fils du Dieu vivant ; de la même maniere nous devons dire auſſi chacun en adorant : Je croi, Seigneur, & je conf ſſe que vous eſtes veritablement Chriſt le Fils du Dieu vivant, qui eſtes venu au monde ſauver les pecheurs, dont je ſuis le premier.

Ce qui a trompé les Proteſtans, c'eſt que les Grecs dans la celebration de la Liturgie ne font pas paroître ſi ſenſiblement l'honneur qu'ils rendent aux Symboles aprés la conſecration, que ceux de l'Egliſe Romaine : mais on ne doit pas toûjours juger des choſes par le culte exterieur, ni regler les uſages d'une Egliſe ſur les uſages de l'autre. Il eſt certain, que pour ce qui regarde l'exterieur dans le culte que nous rendons au Sacrement de l'Euchariſtie, l'Egliſe Latine s'eſt précautionnée davantage depuis la naiſſance des Berengariens, & encore plus depuis les nouvelles he-

resies des Protestans. C'est pour cette raison, que depuis le Nestorianisme on s'est attaché à marquer un plus grand respect exterieur pour la sainte Vierge.

Il en est de même des Grecs & des autres peuples du Levant, qui sont demeurez dans leur ancienne simplicité, parce qu'ils n'ont pas eu les mêmes raisons que nous d'en sortir. C'est de cette maniere qu'on expliquera les paroles de Caucus, quand il assure qu'il n'y a point de Nation qui rende moins d'honneur au Sacrement de l'Eucharistie que les Grecs. Il s'est reglé sur les usages de son Eglise, ne prenant pas garde que les Grecs ne faisant pas consister entierement la consecration dans ces mots : *Ceci est mon Corps*, ne pouvoient pas encore adorer dans ce tems-là l'Eucharistie : ce qu'ils font neanmoins quelque tems aprés, lorsqu'on leur presente les Symboles consacrez avant la Com-

munion, & que le Prêtre leur crie de la porte du Sanctuaire: [1] *Approchez-vous avec crainte, foi & amour.*

Plusieurs Ecrivains n'ont pû souffrir que les Grecs rendissent un si grand culte aux Symboles, avant leur consecration, lorsqu'on les porte avec apparat de l'Autel de la Prothese au grand Autel. Ils les accusent d'idolatrie, parce qu'ils s'inclinent & se prosternent devant ces Symboles, qui ne sont encore que du pain & du vin; au lieu qu'aprés qu'ils ont été consacrez, ils ne font paroître par leurs actions aucune marque de respect. Mais je ne vois rien en cela de fort extraordinaire; ils considerent ce pain & ce vin qui ont été benis, comme les images du Corps & du Sang de Jesus-Christ, qui doit estre bien-tost offert sur le

[1] μετὰ φόβου, πίστεως, καὶ ἀγάπης προσέλθετε.

grand Autel ; c'est pourquoi ils leur rendent tous les honneurs exterieurs, qu'ils ont accoûtumé de rendre aux Images ***.



Témoignage du Patriarche Gennadius, touchant la tranſubſtantiation, extrait du livre manuſcrit de Melece Syrigue.

ΓΕΝΝΑΔΙ'ΟΥ ΠΡΩ'ΤΟΥ πατριάρχου Κωνσταντινουπόλεως μετὰ τὴν ἅλωσιν ζήσαντος κατὰ τὸ αυνγ. ἔτος τῆς σωτηρίας.

A Μέγιστον μὲν οὖν πάντων τῶν τοῦ θεοῦ θαυμασίων, τοῦτό ἐστι τὸ μυστήριον. διὸ καὶ πολλάς, ὡς προείπομεν, ἐνστάσεις πρὸς

Teſtimonium

Testimonium Gennadii Patriarchæ Constantinopolitani, de transubstantiatione, quod sumptum fuit ex libro ms. Meletii Syrigi.

GENNADII PRIMI Patriarchæ Constantinopolitani, postquam urbs à Turcis capta est, qui vixit circa annum salutis 1453.

MAximum itaque omnium Dei miraculorum est hocce mysterium. Idcirco multa, uti jam dictum A

eſt, contra illud objectant ex una quidem parte infideles, ex alia hæretici, & ex alia Idiotæ, qui rationem myſterii illius nequeunt intelligere: quas objectiones in illo ſermone tunc ſolvimus. Alii ſiquidem dubitant quomodo in momento temporis panis & vini ſubſtantia convertatur in Corporis ſubſtantiam. Alii verò dubitant, qua ratione fieri poſſit, ut ſubſtantiâ panis in Corporis ſubſtantiam tranſmutatâ, remaneant panis accidentia, illius videlicet longitudo, gravitas, latitudo, color, odor, & quæ in guſtu eſt qualitas; ita ut ſint panis accidentia, abſque ejuſdem panis ſubſtantia, & vera Cor-

τοῦτο κινοῦσιν, ἔνθεν μὲν ἄπιστοι, ἔνθεν δὲ αἱρετικοὶ, ἔνθεν δὲ ἰδιῶται οὐκ ἔχοντες συνορᾶν τὸν λόγον τοῦ μυστηρίου· αἱ ἐνστάσεις ἐν ἐκείνῃ τῇ ὁμιλίᾳ διηγησάμεθα τότε. οἱ μὲν γὰρ αὐτῶν ἀποροῦσι, πῶς ἐν τῷ παραυτίκα μεταβάλλεται ἡ οὐσία τοῦ ἄρτου, καὶ οἴνου εἰς τὴν οὐσίαν τοῦ σώματος, οἱ δὲ ἀποροῦσι πῶς δυνατόν ἐστι τῆς οὐσίας τοῦ ἄρτου μεταβληθείσης εἰς τὴν οὐσίαν τοῦ σώματος, μένειν τὰ συμβεβηκότα τοῦ ἄρτου, ἤγουν τὸ μῆκος αὐτοῦ, τὸ βάρος, τὸ πλάτος, τὸ χρῶμα, καὶ τὴν ὀσμὴν, καὶ τὴν ἐν τῇ γεύσει ποιότητα, ὥστε εἶναι τὰ συμβεβηκότα τοῦ ἄρτου χωρὶς τῆς οὐσίας τοῦ ἄρτου, καὶ τὴν ἀληθινὴν οὐσίαν τοῦ σώ-

ματος κρύπτεσθαι ἐν συμβεβηκό-
σιν ἄλλης οὐσίας. ἕτεροι ἀποροῦσι
πῶς δυνατὸν ὅλον τὸ Χριστοῦ εἶναι
ἐν μικρᾷ τῇ φαινομένου ποσότητι.
ἄλλοι πάλιν διαπιστοῦσιν, ὅπως
τὸ τοῦ Χριστοῦ μυστικὸν σῶμα, καὶ
τεμνόμενον, ἀκέραιον διαμένει,
καὶ τῶν τμημάτων ἕκαστον αὐτὸ
ὅλον ἐστὶ τοῦ Χριστοῦ σῶμα, καὶ
τέλειον. ἀποροῦσιν ἕτεροι, ὃ καὶ
μεγίστην ἔχει τὴν ἀπιστίαν, πῶς τὸ
αὐτὸ εἷς ἓν τὸ Χριστοῦ σῶμά ἐστιν
καὶ ἐν οὐρανῷ, καὶ ἐν πλείστοις θυ-
σιαστηρίοις ἐν γῇ· ἀλλὰ ταύτας μὲν
τὰς ἀπορίας καὶ λελύκαμεν τότε,
καὶ δυνάμεθα λύειν τῇ Χριστοῦ
φωτίσαντος ἡμᾶς χάριτι. μᾶλλον
δὲ οἱ πολύσοφοι τῆς ἐκκλησίας δι-

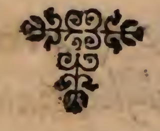
poris ſubſtantia lateat ſub alterius ſubſtantiæ accidentibus. Alii dubitant quomodo fieri poſſit, Chriſtum extare in parva rei quæ apparet extenſione. Alii rurſus dubitant, quomodo myſticum Chriſti Corpus, etiam in partes diviſum, remaneat integrum, & partium quælibet ſit totum Chriſti Corpus, idemque perfectum. Dubitant alii, quod & maximam præ ſe fert diffidentiam, quomodo idem Chriſti Corpus unum ſit in cælo & in multis ſimul altaribus. Verùm iſtas dubitandi rationes jam ſolvimus, poſſumuſque ſolvere gratia Chriſti nos illuſtrante. In primis autem, ſapientiſſimi Eccleſiæ Docto-

res, gratiæ quæ in vobis eſt ac ſtudii duces, eaſdem ſolvunt. Vobis autem incumbit credere ſine ulla hæſitatione: ſimiliter & Chriſtiani omnes credere debemus, myſticum illud Corpus eſſe ipſummet Dominum noſtrum Jeſum Mariæ Virginis filium, qui crucifixus eſt, quique nunc eſt in cælo, ille omnino idem eſt, qui ſub panis accidentibus deliteſcit. Extat autem ſecundum ſubſtantiam in Sacramento, non verò ſecundum gratiam & efficaciam *tantùm*; neque myſticum Chriſti Corpus veri Corporis figura eſt, ſed purum putum illius Corpus: non enim figuris & umbris, ſicut olim, nunc ſervimus;

δάσκαλοι λύουσιν οἱ κατηγεμόνες τῆς ἐν ὑμῖν χάριτος καὶ σπουδῆς· ὑμεῖς δὲ ὀφείλετε πιστεύειν ἀναμφιβόλως, καὶ πάντες χριστιανοὶ οὕτω πιστεύειν ὀφείλομεν ,, ὅτι ἐν τῷ μυστικῷ τούτῳ σώματι αὐτός ἐστιν ἀληθῶς ὁ κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς ,, ὁ ἐκ τῆς μαρίας παρθένου γεννηθεὶς ,, ὁ ἐπὶ σταυροῦ ,, ὁ ἐν οὐρανῷ νῦν ,, αὐτὸς ἐκεῖνος ὁλόκληρος, ὑπὸ τοῖς συμβεβηκόσι τοῦ ἄρτου συγκαλυπτόμενος, καὶ κατ' οὐσίαν ἐστὶν ἐν τῷ μυστηρίῳ, οὐ κατὰ χάριν ,, ἢ δύναμιν. οὐδὲ τύπος ἐστὶν τὸ μυστικὸν τοῦ Χριστοῦ σῶμα τοῦ ἀληθῶς σώματος ,, ἀλλὰ ἡ ἀλήθεια ἐκείνου τοῦ σώματός ἐστιν. οὐ γὰρ τύποις οὐδὲ σκιαῖς νῦν ,, ὡς ἐν τῇ παλαιᾷ ,,

ἀλλὰ πράγμασι καὶ ἀληθείαις λατρευόμενον. Εἰ δέ τις τῶν ἁγίων ἀντίτυπον λέγει τὴν θυσίαν ταύτην τοῦ δεσποτικοῦ δείπνου ἐκείνου, δῆλόν ἐστιν, ὅτι ἡ θυσία μὲν αὐτὴ τύπος ἐστὶ τῆς θυσίας ἐκείνης. ὥσπερ καὶ οἱ νῦν θύοντες τύποι εἰσὶ τοῦ τότε θύσαντος Ἰησοῦ, τὸ δ᾽ ἀποτέλεσμα τῆς θυσίας τὸ αὐτό ἐστι, καὶ τότε, καὶ νῦν, ἡ μετουσίωσις [illegible]νότι.

ſed ipſiſmet rebus. Si quis autem Sanctorum ſacrificium Dominicæ illius cœnæ vocet antitypum, ex eo fit, quòd iſtud ſacrificium illius ſit figura, ſicut & hodierni ſacrifici figuræ ſunt Jeſu Chriſti, qui tunc fecit ſacrificium; utriuſque autem ſacrificii eadem eſt effectio, nimirum tranſubſtantiatio.



Excerptum ex libro manuſcripto, qui inſcribitur

Meletii Syrigi Preſbyteri Monachi refutatio Confeſſionis Fidei Chriſtianæ, quæ expoſita eſt à Cyrillo Patriarcha Conſtantinopolitano, inſcriptæ nomine Chriſtianorum totius Eccleſiæ Orientalis.

De nomine (*μετουσιώσεως*)
B *tranſubſtantiationis.*

IN confeſſo etiam eſt apud nos ipſam (*μετουσιώσεως*) tranſubſtantiationis vocem

Extrait d'un livre manuſcrit, qui a pour titre

μελετίου Συρίγου ἱερομονάχου ἀντίρρησις πρὸς τὴν ἐκδοθεῖσαν ὁμολογίαν τῆς χριστιανικῆς πίστεως, ὑπὸ τοῦ Κωνσταντινουπόλεως Κυρίλλου, ἐπιγραφεῖσαν ἐν ὀνόματι τῶν χριστιανῶν ἁπάντων τῆς ἀνατολικῆς ἐκκλησίας.

περὶ τοῦ ὀνόματος τῆς μετουσιώσεως.

Ὅτι μὲν οὖν παρὰ τοῖς ἀρχαίοις τῶν θεολόγων, ἡ τοιαύτη λέξις τῆς μετουσιώσεως

οὐκ εὑρίσκεται, καὶ ἡμεῖς συνομολογοῦμεν. (μήπω γὰρ τινος αἱρέσεως περὶ τὸ μυστήριον τοῦτο ἀναφανομένης ἰδίᾳ, εἰ μὴ ἄρα κεκρυμμένως παρὰ τοῖς ἀρνουμένοις τὴν ἀληθῆ τοῦ λόγου ἐν σαρκὶ παρουσίαν, οὐδὲ τοῖς τηνικάδε ἁγίοις πατράσι καινοῦν ἔμελεν ὀνομάτων) ἀλλ' οὐ περὶ τῆς φωνῆς ἡμῖν ἡ διάστασις, οὐ γὰρ ἐν ῥήμασι μᾶλλον τὴν τῆς εὐσεβείας δύναμιν, ἢ ἐν πράγμασι τιθέαμεν. Εἰ μὲν οὖν παρὰ τοῖς θεολόγοις τὸ τῆς μετουσιώσεως εὑρήσωμεν σημαινόμενον, τί τὸ κωλῦον ἢ αὐτὴν ἐκφωνεῖν τὴν λέξιν, ἢ ἑτέραν τινὰ ἰσοδυναμοῦσαν ἐκείνῃ; οὔτε γὰρ τὸν πατέρα ἄναρχον καὶ ἀθάνατον, ἢ

non extare apud priſcos Theologos. (Nondum enim ullâ hæreſi circa myſterium illud exortâ, ſi eos excipias qui veram Verbi Incarnationem negabant, nova formare nomina ſanctis tum Patribus non curæ fuit.) Verùm de voce nobis non eſt diſputatio: non enim in verbis potius quàm in rebus pietatis vim ſitam eſſe volumus. Itaque, ſi apud Theologos invenerimus quod nomine tranſubſtantiationis ſignificatur; quid vetat quominus iſta voce vel alia huic ſimili utamur? Quippe Patrem abſque principio & immortalem, aut ingenitum nuſquam in Scriptura inveni-

mus ; similiter nec Filium ejusdem atque ille substantiæ, nec Spiritum Deum esse expresso verbo deprehendimus. Sed nihil vetat; imò pietatis est ac necessitatis, ob hæreses quæ nascuntur ex aliis quibusdam, quæ eodem tendunt voces istas formare, ut res quæ intelligitur meliùs percipiatur, & ii qui aliud sentiunt, refellantur. Quid enim unquam detrimenti possit iis accidere, qui pietate erga Deum affecti sunt, si verbis diversis eundem conceptum religiosum exprimant, minimè video. Unanimi autem consensu Theologos profiteri panem sanctificatum in substantiam carnis Domini-

ἀγέννητον εὑρημένον που παρὰ τῇ γραφῇ, οὔτε τὸν υἱὸν ὁμοούσιον ἐκείνῳ, οὔτε τὸ πνεῦμα θεὸν αὐτολέξει μεμαθήκαμεν. ἀλλ' οὐδὲν τὸ κωλύον, μᾶλλον δὲ καὶ λίαν ἐστὶν εὐσεβὲς καὶ ἐπαναγκὲς διὰ τὰς ἐπιφυομένας αἱρέσεις ἐξ ἄλλων τινῶν τὸ αὐτὸ συναγόντων συντεθεῖναι ταῦτα πρὸς σαφεστέραν τοῦ νοουμένου κατάληψιν, καὶ τῶν ἄλλως δογματιζόντων καθαίρεσιν. ποία γὰρ ὅλως πρὸς θεὸν ζημία τοῖς εὐσεβέσι γενήσεται, ἐν λέξεσι διαφόροις τὴν αὐτὴν ἔννοιαν τῆς εὐσεβείας διδάσκεσθαι, ἐγὼ μὲν οὐχ ὁρῶ. ὅτι δὲ ὁμοφώνως οἱ θεολόγοι κηρύττουσι τὸν ἁγιασθέντα ἄρτον εἰς τὴν οὐσίαν τῆς δεσποτικῆς σαρκὸς κυ-

είως μεταβεβηκέναι, ὅ ἐστιν ἡ μετουσίωσις, ἐξ ὧν παρεγάγομεν μαρτυριῶν δεδήλωται. ὁ μὲν γὰρ ἰουστῖνος εἴρηκε, καθ' ὃν τρόπον ἠδυνήθη σαρκωθῆναι, κατὰ τὸν αὐτὸν, καὶ τὸν ἄρτον σῶμα αὐτοῦ ποιῆσαι δεδύνηται. ὁ δὲ κυπριανὸς, ὁ ἄρτος, ὃν ὁ κύριος ἐχορήγει τοῖς ἀποστόλοις, μεταβληθεὶς, οὐ τῷ εἴδει, ἀλλὰ φύσει, τῷ παντοδυνάμῳ λόγῳ σὰρξ ἐγένετο. ὁ δὲ ἱερουσαλύμων Κύριλλος, τὸ ὕδωρ ποτὲ εἰς οἶνον μεταβέβληκεν ἐν Κανᾷ τῆς γαλιλαίας οἰκείῳ νεύματι, καὶ οὐκ ἀξιόπιστός ἐστιν οἶνον μεταβαλὼν εἰς αἷμα. καὶ ὁ φαινόμενος ἄρτος οὐκ ἄρτος ἐστὶν, εἰ καὶ τῇ γεύσει αἰσθητὸς, ἀλλὰ σῶμα Χρι-

cæ verè transmutari, quod idem est ac transubstantiatio, jam allata testimonia manifestè probant. Justinus enim dixit, cum qua ratione potuit carnem assumere, eadem etiam potuisse panem in suum Corpus convertere. Secundum autem Cyprianum, panis quem Dominus ministrabat Apostolis, mutatus non specie sed natura, omnipotente verbo factus est caro. Cyrillus Hierosolymitanus dixit, cùm aquam suapte voluntate in vinum mutaverit in Cana Galilææ, à fide non videtur alienum, illum, vinum convertisse in Sanguinem. Iterum, panis qui videtur, panis non est, quamvis id gustus præmonstret, sed Christi Cor-

pus : ita quod videtur vinum, non eſt vinum, etſi illud guſtus monſtret, ſed eſt Chriſti Sanguis. Sanctus autem Ambroſius ait, panis ille ante verba quibus Sacramenta peraguntur, panis eſt : ſed poſtquam ſanctificatus fuit, ex pane fit caro Chriſti. Gregorius verò Nyſſenus ait, rectè igitur credimus, panem qui Dei verbo ſanctificatus fuit, in Corpus Dei Verbi converti. Joannes etiam Chryſoſtomus Homilia 28. in Matth. nos vices miniſtrorum gerimus ; ille autem eſt qui ea ſanctificat & efficit. Joannes Damaſcenus, panis propoſitus, vinumque cum aqua per invocationem, &

στοῦ, καὶ ὁ φαινόμενος οἶνος οὐκ οἶνός ἐστιν, εἰ καὶ ἡ γεῦσις τοῦτο βούλεται, ἀλλὰ αἷμα Χριστοῦ. ὁ δὲ ἱερὸς ἀμβρόσιος, ὁ ἄρτος οὗτος πρὸ μὲν τῶν λόγων τῶν μυστηρίων ἄρτος ἐστίν, ἀφ' οὗ δὲ ἐπέλθῃ ὁ ἁγιασμὸς, ἐξ ἄρτου γίνεται σὰρξ Χριστοῦ. ὁ δὲ νύσσης γρηγόριος, καλῶς οὖν καὶ νῦν τῷ λόγῳ τοῦ θεοῦ ἡγιασμένον ἄρτον εἰς σῶμα τοῦ θεοῦ λόγου μεταποιεῖσθαι πιστεύομεν. ὁ δὲ χρυσόστομος ἰωάννης ἐν τῇ κη. ὁμιλίᾳ τῇ εἰς τὸ κατὰ ματθαῖον, ἡμεῖς ὑπηρετῶν τάξιν ἐπέχομεν, ὁ δὲ ἁγιάζων αὐτὰ, καὶ μετασκευάζων αὐτός ἐστιν. ὁ δὲ ἐκ δαμασκοῦ ἰωάννης, ὁ τῆς προθέσεως ἄρτος, ὁ οἶνός τε καὶ τὸ ὕδωρ

διὰ τῆς ἐπικλήσεως καὶ ἐπιφοιτήσεως τοῦ ἁγίου πνεύματος ὑπερφυῶς μεταποιοῦνται εἰς τὸ σῶμα τοῦ Χριστοῦ καὶ τὸ αἷμα. ὁ δὲ Βουλγαρίας Θεοφύλακτος, τὸ μὲν εἶδος ἄρτου καὶ οἴνου φυλάττει ὁ φιλάνθρωπος ἰησοῦς, εἰς δύναμιν δὲ σαρκὸς καὶ αἵματος μεταστοιχειοῖ. καθ' ἣν δὲ ἔννοιαν οἱ τῆς ἐκκλησίας ἀρχαῖοι διδάσκαλοι λαμβάνουσι τὴν γένεσιν, ἢ ποίησιν, ἢ μεταβολὴν, ἢ μεταποίησιν, ἢ ὕπαρξιν, καὶ μεταστοιχείωσιν, ἤτι τοιοῦτο, κατὰ τὴν αὐτὴν καὶ οἱ νῦν θεολογοῦντες τὴν μετουσίωσιν ἐννοοῦσι. κἀκεῖνοι γὰρ διὰ τῶν τοιούτων κυρίως, καὶ ἀληθῶς τὸν ἄρτον λέγουσιν εἰς σῶμα Χριστοῦ μετατρέπεσθαι, καὶ οὗτοι

illapsum sancti Spiritus divinitus convertuntur in Christi Corpus & Sanguinem. Theophylactus Bulgariæ, Jesus erga homines benevolus, speciem quidem panis & vini servat, sed in virtutem carnis & sanguinis transmutat. Qua autem ratione, prisci Ecclesiæ Doctores sumpserunt productionem, aut transmutationem, aut conversionem, aut existentiam, aut transelementationem, aut quid simile, eâdem nuperi Theologi transsubstantiationem intelligunt. Sicut enim illi per ejusmodi voces panem propriè ac verè in Christi Corpus converti affirmant, ita hi eadem omnino ratione

idem intelligunt per vocem transſubſtantiationis novo invento vocabulo, ob hæreſeos novitatem. Cùm enim quidam Berengarius & illius diſcipuli aſſererent, panem accipere quidem gratiam aliquam Corporis Dominici ſecundum accidens à Deo, non verò ſubſtantialiter converti in Chriſti Corpus, ſed manere non mutatum, & qualis erat ante conſecrationem; qui tunc ſaniores erant Theologi, ut inſanam illius doctrinam evertrent, dixerunt panem tranſubſtantiari in Corpus Chriſti, non verò in aliquod Corporis Chriſti accidens per quandam alterationem mutari, ſed panem ſubſtantialiter fieri Chriſti Corpus. Nam

ὁμοίως δ' αὐτῷ νοοῦσιν ἀπαραλλάκτως διὰ τῆς μετουσιώσεως, καινὸν ὄνομα ἐπὶ καινοτομίᾳ αἱρέσεως εὑρηκότες. Βερεγγαρίου γάρ τινος καὶ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ ἀποφαινομένων τὸν ἄρτον λαμβάνειν μέν τινα χάριν τοῦ δεσποτικοῦ σώματος κατὰ συμβεβηκὸς ἐκ θεοῦ, καὶ οὐ μεταβάλλεσθαι δ' οὐσιωδῶς εἰς σῶμα Χριστοῦ, ἀλλὰ μένειν ἀμετάβλητον, οἷος ἦν καὶ πρὸ τοῦ ἁγιασμοῦ, τὴν ἐκείνου καθαιροῦντες μανίαν οἱ ἀρτίως θεολογοῦντες μετουσιοῦσθαι ἔφησαν τὸν ἄρτον, καὶ οὐκ εἰς συμβεβηκός τι τοῦ σώματος τοῦ Χριστοῦ καὶ ἀλλοίωσίν τινα μεταβαπτῆναι, ἀλλὰ οὐσιωδῶς τὸν ἄρτον σῶμα Χριστοῦ γεγονέναι. ὥσπερ

γὰρ πρὸ μὲν τῆς Ἀρειανικῆς μανίας τὸ ὁμοούσιον, οὔτε ἐγγράφως, οὔτε ἀγράφως ἐξηκούετο, μετὰ δὲ τὴν ἐκείνου γλωσσαλγίαν διαιροῦσαν τὸν υἱὸν τῆς τοῦ πατρὸς οὐσίας, ἀνεκηρύχθη τὸ τοιοῦτον ὄνομα ὑπὸ τῶν τῆς πρώτης συνόδου πατέρων καθομολογησάντων τὸν υἱὸν ὁμοούσιον, καὶ ταυτούσιον, καὶ συνουσιωμένον τῷ πατρὶ, πρὸς ἀνατροπὴν τῶν πικρῶν διαιρετῶν τῆς θεότητος. οὕτω καὶ κατὰ πᾶσαν γενεὰν, οἱ τὴν ἐκκλησίαν ὀρθῶς ποιμαίνοντες, καινῶν ὀνομάτων ἐφευρεταὶ γίνονται ἐπὶ νεωτερισμοῖς ἀναφανεῖσιν, ὃ καὶ ἐν τῷ παρόντι μυστηρίῳ δοκεῖ γεγονέναι. πρὸ γὰρ τῆς ἑβδόμης συνόδου, ἁπλῶς περὶ αὐτοῦ

fie

ſicut ante inſanam Arii hæreſim, nomen (ὁμοούσιον) *conſubſtantiale*, neque in ſcripto neque extra ſcriptum audiebatur; ubi autem impudenter Filium à Patris ſubſtantia ille ſeparavit, publicatum eſt nomen illud à primi Concilii Patribus, qui confeſſi ſunt Filium conſubſtantialem eſſe Patri, ejuſdemque ac unius ſubſtantiæ, ut illos everterent qui amarulente divinitatem ſeparabant: ita & in omni ætate qui rectè Eccleſiam gubernant novorum Autores ſunt vocabulorum propter novitates obortas; quod & in præſenti Sacramento factum videtur: nam ante ſeptimam Synodum omnes ferè de eo ſimpliciter

locuti ſunt ; poſt ſeptingentos autem à Chriſto annos, ubi qui venerandas imagines impugnabant in quadam Synodo à Conſtantino congregata quam falſo ſeptimam appellabant, impudenter publicaſſent, unicam eſſe imaginem Chriſti, panem ſcilicet, qui datur in Euchariſtia, ex eo tempore qui poſt ea fuerunt Patres cœperunt in ſcriptis ſuis declarare, panem conſecratum non eſſe figuram Corporis Chriſti, ſed veritatem, ut videre eſt in ſeptima Synodo & apud Joannem Damaſcenum, & qui eum ſecuti ſunt Patres. Poſtquam autem Berengarii

πολλοὺς σχεδὸν ἐλάλησαμεν, μετὰ δὲ
ἑπτακόσια ἔτη ἀπὸ τῆς Χριστοῦ
ἐπιδημίας, ἐπειδὴ οἱ ταῖς σεπταῖς
εἰκόσι πολεμοῦντες ἔν τινι συνό-
δῳ αὐτῶν ἐν Κωνσταντίνου συνα-
θροισθείσῃ, ἣν αὐτοὶ ἑβδόμην
ψευδωνύμως ἀπεκάλουν, ἀναι-
δῶς ἐξεφώνησαν, μίαν μόνην εἰ-
κόνα εἶναι Χριστοῦ, τὸν παραδοθέν-
τα ἐν τῇ εὐχαριστίᾳ ἄρτον, ἐντεῦ-
θεν λοιπὸν ἤρξαντο οἱ ἐπιγεγονό-
τες πατέρες, παραινεῖν ἐν τοῖς οἰ-
κείοις συγγράμμασι, μὴ τύπον
εἶναι τὸν ἡγιασμένον ἄρτον τοῦ σώμα-
τος Χ ςοῦ, ἀλλ' ἀλήθειαν, ὡς
ἔξεστιν ἰδεῖν ἐν τῇ ἑβδόμῃ συνόδῳ,
καὶ τῷ ἐκ δαμασκοῦ ἰωάννῃ καὶ
τοῖς ἐφεξῆς πᾶσι. τῆς αἱρέσεως

δὲ τοῦ βερεγκαρίου, καὶ εἰς τὰ καθ' ἡμᾶς διαδιδομένης κλίματα, μὴ βουλομένου παρεῖναι οὐσιωδῶς τὸ σῶμα τοῦ κυρίου καὶ τὸ αἷμα αὐτοῦ ἐν τοῖς θείοις μυστηρίοις, ἡ μετουσίωσις ἐπινενόηται, μηδὲν διαφέρουσα κατὰ τὴν ἔννοιαν τῆς μεταβολῆς, ἢ τροπῆς, ἢ μεταστοιχειώσεως, ὧν οἱ πρὸ ἡμῶν πατέρες ἐξεφώνησαν ὡς εἴρηται· εἰ μὲν οὖν μὴ φίλον τινὶ τὰ τῶν ἀρχαίων παρασαλεύειν ῥήματα, οἰομένῳ δῆθεν ἄρνησιν εὐσεβείας, τὸ τὰς ἐκείνων μεταποιεῖν φωνὰς εἰς ἑτέρας, τὸν αὐτὸν ὅλως φυλαττούσας νοῦν, καίτοι γε οἰόν τι ποιοῦντι, δεχομένῳ μέντοι τὰς φωνὰς ἐκείνας κατὰ τὸν τῶν ἐκφωνησάντων πατέρων ἔν-

hæresis, qui negat Christi Corpus & Sanguinem esse substantialiter in divinis symbolis, pervenit etiam in nostras provincias, vox (μετουσίωσις) transsubstantio inventa est, quæ nullatenus differt quoad sensum à transmutatione, aut conversione, aut transelementatione, quam prisci Patres adhibuerunt, uti jam dictum fuit. Si cui igitur Religio sit antiqua mutare vocabula, quasi alienum sit à pietate illorum voces mutare in alias quæ ejusdem omnino sint significatûs, quamvis illud sit ridiculum, modo tamen has voces ea ratione suscipiat quâ usi sunt

Patres, non erit cur nos ei opponamus ; ſed illum uti nobiſcum conſentientem recipimus, illius quidem pietatem laudantes, at ſimplicitati ejus nos accommodantes. Verùm illum non exiſtimo debere ab iis alienum eſſe, qui rem eamdem exprimunt verbis quæ majoris videntur eſſe ſignificatus minuſque accedunt ad Hæreticorum ſermonis ambiguitatem, aut quæ Patrum mentem clarius explicent : quippe nihil eo contentioſius eſt, quàm differre nominibus cùm res ipſa eſt in confeſſo. Si verò tranſubſtantiationem inficietur ob vocis illius virtutem, quia ſcilicet non putat panem & vinum mutari in Chriſti

νοιαν, οὐδέ τινων αὐτῶν διὰ τί φθεγξόμεθα, ἀλλὰ ἃ καὶ ὡς σύμφωνα ἡμῖν προσλαμβανόμεθα, ἐπαινοῦντες μὲν αὐτοὺς τῆς εὐλαβείας, συγκατιόντες δὲ τῇ ἁπλότητι. ἀλλ' οὐδ' αὐτὸν οἴομαι χρῆναι ἀποστρέφεσθαι τοὺς τὴν αὐτὴν ἔννοιαν κηρύττοντας ἐν ἑτέραις λέξεσιν ἐμφατικωτέραις δοκούσαις καὶ φθεγγούσαις τὰς τῶν αἱρετικῶν διπλόας, ἢ τὴν πατέρων ἑρμηνεύουσαις ἐπίνοιαν σαφέστερον. οὐδὲν γὰρ τούτου ἐριστικώτερον, ὡς τὸ περὶ ὀνομάτων διαφέρεσθαι τῆς οὐσίας ὁμολογουμένης τοῦ πράγματος. εἰ δὲ τὴν μετουσίωσιν ἀρνεῖται διὰ τὴν τῆς φωνῆς δύναμιν, ὅτι δηλαδὴ οὐκ οἴεται μεταποιεῖσθαι τὸν ἄρτον καὶ οἶνον εἰς σῶμα καὶ αἷμα Χριστοῦ,

τότε αὐτὸν ὡς ἀπᾴδοντα τῇ καθ' ἡμᾶς ἐκκλησίᾳ παραιτούμεθα, καὶ ὡς ἀλλότριον τῆς ἡμετέρας πίστεως ἀποκηρύττομεν καινοφωνίας λαλοῦντα, καὶ τὰ αὐτοῦ εὑρήματα. παρὰ γὰρ τῶν θεοφόρων πατέρων ἡμεῖς ἄλλως πῶς παρελάβομεν, κοινωνεῖν δηλαδὴ τῷ τοῦ κυρίου ἡμῶν σώματι, αἰσθητῶς τοῖς ὀφθαλμοῖς αὐτὸ ἐνορῶντας, καὶ ταῖς χερσὶ λαμβάνοντας, καὶ τῷ στόματι παρασαίνοντας, καὶ ἐσθίοντας, καὶ οὕτω συσσώμους τῷ Χριστῷ γίνεσθαι, ἐκ τῶν σαρκῶν αὐτοῦ καὶ τῶν ὀστέων αὐτοῦ μυστικῶς τρεφομένους. τοῦ γὰρ αἰσθητοῦ ἄρτου, τοῦ εἰς ἐκεῖνο τὸ σῶμα οὐσιωδῶς μεταποιηθέντος, τῇ παντοδυναμίᾳ τοῦ

Corpus

Corpus & Sanguinem , tunc illum ut alienum à noſtra Eccleſia , & fide reſpuimus, atque uti novatorem damnamus ac illius novitates. Aliud ſiquidem à divinis Patribus accepimus , nos ſcilicet eſſe participes Corporis Domini noſtri , modo ſenſili illud oculis aſpicientes, ſumenteſque manibus , & illud ad os allatum manducantes, ſicque ejuſdem atque Chriſtus Corporis fieri, illius carne & oſſibus myſticè nutritos. Cùm enim modo corporali participes ſimus ſenſilis panis qui in Chriſti Corpus ſubſtantialiter converſus eſt per omnipotentem Verbi divinita-

tem, ad illud accedere didicimus; modo quidem ſenſili quatenus illud ſpectat panem & vinum, ſpiritualiter autem & myſticè quòd non conſpiciatur corpus humanum carnem habens & oſſa, neque modo corporali & eadem ratione quâ reliqui cibi corporales eorum qui illum ſumunt corda reficiat, ſed ſpiritualiter ob divinitatem quæ ineſt, uti jam dictum fuit. Sed de his ſatis : jam enim præter modum diſſerere nos coegit quæ nunc in noſtras Eccleſias inferre ſe conatur Calvinianorum hæreſis.

λόγου θεότητι σωματικῶς μετα-
λαμβανόντες, αὐτὸ ἐκεῖνο προ-
σίεσθαι ἐδιδάχθημεν, αἰσθητῶς
μὲν, ὅ γ' ἐπὶ τὸν ἄρτον καὶ τὸν οἶνον
ἀνήκει, πνευματικῶς δὲ καὶ μυ-
στικῶς τὸ μὴ ὁρᾶσθαι σῶμα ἀν-
θρώπινον σάρκα ἔχον καὶ ὀστᾶ, μήτε
στηρίζειν τὰς τῶν μετεχόντων
καρδίας σωματικῶς, τουτέστι κατὰ
τὸν τρόπον τῶν λοιπῶν σωματικῶν
βρωμάτων, ἀλλὰ πνευματι-
κῶς τῇ ἐνοικούσῃ θεότητι, ὡς
εἴρηται. ἀλλὰ περὶ μὲν τούτων
ἅλις. ἤδη γὰρ καὶ περὶ τοῦ με-
τρίου διαλεχθῆναι ἡμᾶς κα-
τηνάγκασεν ἡ νῦν τῆς ἐκκλησίας
ἡμῶν εἰσφέρεσθαι ἀγωνιζομένη
τῶν Καλβινιανῶν αἵρεσις.

Extrait ſur la copie de M. Claude d'une lettre manuſcrite attribuée à Melece Archevêque d'Epheſe, & qu'on pretend avoir été écrite à quelques Theologiens de Leyden.

μελέτιος ἐφέσιος.

Τοῖς δὲ πυνθανομένοις με καὶ ἐπερωτῶσιν, εἰ δεῖ προσφέρειν εὐχὰς πρὸς τιμὴν θρησκείας τῇ μακαρίᾳ παρθένῳ, ἢ τοῖς ἀγγέλοις, ἢ τῷ Ἰωάννῃ τῷ βαπτιστῇ, ἢ τοῖς λοιποῖς τῶν ἁγίων,

Excerptum ex Epiſtola, quæ fertur à Meletio Archiepiſcopo Epheſi ſcripta quibuſdam Theologis Academiæ Lugdunenſis; & hoc ſumptum fuit ex Claudii Calviniani miniſtri exemplari.

Meletius Epheſi Archiepiſcopus.

ILlis verò qui rogant me utrum oporteat religionis cultu offerre preces beatæ Virgini, vel Angelis, vel Joanni Baptiſtæ, cæteriſque Sanctis; ſique oporteat cre- C

dere in Euchariſtia, hoc eſt, in cœna Domini fieri tranſubſtantiationem in pane, aut putare oleum, exorciſmos & exſufflationes expellere Dæmonas, aut adorare imagines Sanctorum, tam pictas quàm ſculptas. Reſpondeo ac dico, nihil horum obſervandum eſſe, quandoquidem non licet opiniones humanas profiteri, ſed ea ſolum placita quæ à Domino & ab illius Diſcipulis atque Apoſtolis, Spiritu ſancto afflatis nobis traduntur cum pietate & inviolabiliter obſervare debemus.

καὶ εἰ χρὴ πιστεύειν ἐν τῇ εὐχαριστίᾳ, τουτέστιν ἐν τῷ κυριακῷ δείπνῳ γίνεσθαι μετουσίωσιν ἐν τῷ ἄρτῳ, ἢ νομίζειν τὸ ἅγιον, ἐξορκισμούς τε καὶ ἐκφυσήσεις ἐξελαύνειν δαιμόνια; ἢ προσκυνεῖν εἰκόνας ἁγίων γεγραμμένας ἢ γεγλυμμένας, ἀποφαίνομαι λέγων, ὅτι οὐδὲν τῶν τοιούτων κατέχειν προσήκει, οὔτε μὴν δόγματα ἔξεστι δοξάζειν οὐ θεόπνευστα, πλὴν ὃ παρὰ τοῦ κυρίου καὶ τῶν μαθητῶν ἀποστόλων τε καὶ πνευματοφόρων ἡμῖν παραδιδόμενα, ταῦτα τηρεῖν ἐν εὐσεβείᾳ καὶ αὐτὰ μόνον φυλάττειν ἀπαρασάλευτα.

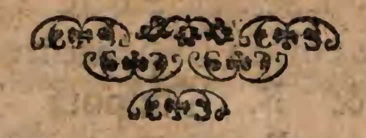
Preface qui eſt au devant du premier Tome des ouvrages mſſ. de George Scholarius contre les Latins.

D Γεωργίου τοῦ σχολαρίου συνεθέμεθα διαλέξεις πεντεκαίδεκα γενομένας ἐν τῷ παλατίῳ, μετὰ τοῦ παπικοῦ πρέσβεως καὶ ἐπισκόπου κορτώνης καὶ διδασκάλου τῆς παρὰ λατίνοις θεολογίας, παρόντος καὶ τοῦ κυρίου γρηγορίου τοῦ πατριάρχου, καὶ τοῦ καρδιναλίου καὶ πολλῶν λατίνων καὶ ὀρθοδόξων, ἐνώπιον τοῦ βασιλέως ἰωάννου, καὶ τοῦ μακαρίτου δεσπότου θεοδώρου.

Præfatio quæ præmittitur primo Tomo operum mss. Georgii Scholarii adversus Latinos.

COllegimus quindecim Georgii Scholarii disputationes habitas in Palatio cum Papæ legato, Cortonæ Episcopo ac Doctore Theologo apud Latinos, præsente Domino Gregorio Patriarcha, Cardinali ac compluribus Latinis atque Orthodoxis coram Imperatore Joanne & B. Despota Theodoro. Rogatus enim illa-

rum disputationum conclusiones in hoc libro concinnavit, cujus multa descripta sunt exemplaria & ubique dispersa, qui etiam nunc reperitur apud Latinos. Qui autem tunc illum conscripsit fuit generalis Secretarius Imperatoris Joannis & generalis Judex Græcorum, ac singulis diebus Veneris in triclinio Imperatoris docebat coram Senatu & plurimis civibus sermonem Dei in gloriam ipsiusmet Dei qui cuncta largitur.

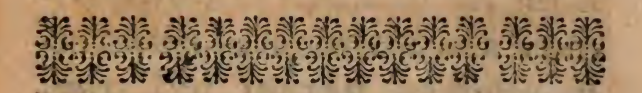


παρακληθεὶς γὰρ τὰ συμπεράσματα τῶν διαλέξεων ἐκείνων ἐν τῷ δὲ συνετάξατο τῷ βιβλίῳ, μεταγραφὲν εἰς πολλὰ καὶ διαδοθὲν πανταχοῦ, καὶ παρὰ λατίνοις νῦν διεισκόμενον. ἦν δὲ τότε ὁ συγγραψάμενος καθολικὸς σεκρετάριος τοῦ βασιλέως ἰωάννου καὶ καθολικὸς κριτὴς τῶν ῥωμαίων καὶ διδάσκων ἐν τῷ τρικλίνῳ τοῦ βασιλέως, κατὰ παρασκευὴν ἑκάστην παρούσης τῆς συγκλήτου καὶ πλείστων τῆς πόλεως τὸν λόγον τοῦ θεοῦ εἰς δόξαν αὐτοῦ τοῦ θεοῦ τοῦ τὰ πάντα διδόντος.

Premiere partie du témoignage de Gennadius Patriarche de Constantinople, dont on n'a rapporté cy-dessus que ce qui regardoit precisément la transubstantiation.

Γενναδίου πρώτου πατριάρχου Κωνσταντινουπόλεως μετὰ τὴν ἅλωσιν ζήσαντος κατὰ τὸ αυνγ' ἔτος τῆς σωτηρίας.

E Ἐπειδὴ περὶ τοῦ μυστηριώδους σώματος καὶ αἵματος τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ παραχεί-



Prima pars testimonii Gennadii Patriarchæ Constantinopolitani, ex quo id tantùm supra allatum fuit quod pertinebat ad transubstantiationem.

Gennadii primi Patriarchæ Constantinopolitani, postquàm urbs à Turcis capta fuit, vixitque circa annum salutis. 1453.

CUm de mystico Domini nostri Jesu Christi Corpore & Sanguine promptè E

non ita pridem reſponderimus à vobis rogati, nunc reſpondemus iterum ſed uberiùs, neceſſe habentes quantum poſſibile eſt exponere vobis veram myſterii hujûſce cognitionem, tanquam ſanctiſſimis animabus & diligentibus ſecundum Deum ac dilectis, Primùm igitur debetis cognoſcere ſanctiſſimum Domini noſtri Corpus unum exiſtens poſſe diverſis rationibus conſiderari. Quippe aliter conſideratur ut eſt naturale, ſcilicet ſtatim à conceptione uſque ad illius per miracula manifeſtationem, & aliter ut eſt illuſtre, ſcilicet à manifeſtatione uſque ad paſſionem & ſepulturam,

ρως πρώτην ἀπεκρινάμεθα πρὸς τὴν ὑμετέραν ἐρώτησιν, νῦν πάλιν πλατύτερον ἀποκρινόμεθα, ἔχοντες ἀνάγκην ὡς δυνατὸν ἐκθεῖναι ὑμῖν τὴν ἀληθῆ γνῶσιν τοῦ μυστηρίου τούτου, ὡς ὁσιωτάταις ψυχαῖς, καὶ ἀγαπώσαις τὸν θεὸν, καὶ ἀγαπωμέναις. πρῶτον οὖν γινώσκειν ὀφείλετε, ὅτι τὸ τοῦ κυρίου ἡμῶν σῶμα τὸ πανάγιον ἓν ὑπάρχον, διαφόρους ἐπιδέχεται θεωρίας· ἄλλως γὰρ θεωρούμενον περὶ αὐτοῦ καθὸ φυσικὸν, ἤγουν εὐθὺς ἀπὸ τῆς συλλήψεως μέχρι καὶ τῆς διὰ τῶν θαυμάτων ἀναδείξεως, καὶ ἄλλως καθὸ ἔνδοξον, ἤγουν ἀπὸ τῆς ἀναδείξεως μέχρι τοῦ πάθους καὶ τῆς ταφῆς, καὶ

ἄλλως καθὸ δεδόξασμένου, ἤγουν ἀπὸ τῆς ἀναστάσεως καὶ μέχρι παντὸς τοῦ χρόνου διηνεκῶς. καὶ ἄλλως ὡς μυστικοῦ, ἤγουν ἐν διαφόροις θυσιαστηρίοις τῶν ὀρθοδόξων χριστιανῶν ὑπερθαυμάστως καθ' ἑκάστην προσιάζεται. αἱ τοιαῦται δὲ ὅμως διάφοροι θεωρίαι, οὐ διαιροῦσι τὸ τοῦ Χριστοῦ σῶμα, ἀλλὰ διὰ πασῶν ἕν ἐστι· δεύτερον γινώσκειν ὀφείλετε ὅτι πάντων τῶν ὑπὲρ φύσιν γινομένων παρὰ θεοῦ, οὐδὲν ἐστιν ὑπερφερέστερον τοῦ μυστηρίου τούτου. καὶ διὰ τοῦτο οὐδὲν ἀγνοεῖται παρὰ τοῖς ἰδιώταις πλέον τούτου, καὶ ἐν οὐδενὶ γυμνάζεται ἡ θεία καὶ ἀνθρωπίνη σοφία πλέον τούτου. καὶ

atque

atque aliter ut eſt gloriam conſecutum, ſcilicet à reſurrectione, & omni poſtea tempore in perpetuum, & aliter ut eſt myſticum quatenus in differentibus orthodoxorum Chriſtianorum altaribus pluſquam mirabiliter quotidie preſens eſt. Illæ tamen diverſæ conſiderationes Chriſti Corpus non dividunt, ſed in omnibus unum eſt. Secundo ſcire debetis omnium quæ à Deo fiunt miraculorum nullum eſſe hoc myſterio excellentius: & ob hanc cauſam nullum magis ignoratur à ſimplicibus quàm illud, in nulloque magis exercetur divina & humana ſapientia, quàm in iſto; & nulli eo-

rum quæ ſacræ ſunt fidei noſtræ magis opponuntur infideles & hæretici quàm huic. Idcirco & nos alias in infelici Palatio ſermonem habuimus die Paraſceves Lazari de myſtico Corpore Domini coram Imperatore & Senatu atque viris illuſtribus civitatis, multaſque tunc gratias egerunt Domino ac nobis illius ſervis. Nunc verò breviter & dilucidè de illo diſſerimus. Sciatis itaque primum tenere ordinem in Dei miraculis ea in quibus ordo ſolùm & ratio naturæ tranſmutantur; fit autem ea res quæ quotidie fieri poſſit; alia tamen via: qua ra-

οὐδενὶ τῶν τῆς ἱερᾶς ἡμῶν πίστεως ἀντιλέγουσιν οἱ ἄπιστοι καὶ αἱρετικοὶ μᾶλλον τούτου. διὸ καὶ ἡμεῖς ποτὲ ἐν τῷ δυστυχεῖ παλατίῳ ὡμιλήσαμεν κατὰ τὴν παρασκευὴν τοῦ λαζάρου, περὶ τοῦ μυστικοῦ σώματος τοῦ δεσπότου Χριστοῦ, ἐνώπιον τοῦ βασιλέως, καὶ τῆς συγκλήτου, καὶ τῶν ἐξαιρέτων τῆς πόλεως, καὶ πολλὰς χάριτας ἀνενέγκαμεν τῷ κυρίῳ τότε καὶ ἡμῖν τοῖς ταπεινοῖς δούλοις αὐτοῦ. νῦν δὲ σύντομον καὶ σαφὲς περὶ τούτου λέγομεν· γινώσκετε οὖν ὅτι τὴν πρώτην τάξιν ἐν τοῖς θαύμασι τοῦ θεοῦ ἔχουσιν ἐκεῖνα, ἐν οἷς ἡ τάξις μόνον καὶ ὁ τρόπος τῆς φύσεως μεταποιεῖται,

γίνεται δὲ πρᾶγμα δυνάμενον γίνεσθαι καθ' ἑκάστην, πλὴν δὲ ἄλλης ὁδοῦ, ὥσπερ ἰάσατο πολλοὺς ἀρρώστους ὁ κύριος ἡμῶν χωρὶς ἰατρείας, ὡς τὴν πενθερὰν τοῦ πέτρου, καὶ τὴν παῖδα τοῦ ἑκατοντάρχου, καὶ ἐν τῇ παλαιᾷ διαθήκῃ τοῦ σαμουὴλ καὶ τοῦ ἡλίου ἐπύκνωσε τὸν ἀέρα πρὸς ὑετὸν, χωρὶς τοῦ γενέσθαι φυσικήν τινα δύναμιν καὶ αἰτίαν τοῦ ὄμβρου. δευτέραν ἔχουσι τάξιν ἡ ἀνάστασις τοῦ λαζάρου καὶ ἡ ἀνάβλεψις τοῦ τυφλοῦ. ἐν τούτοις γὰρ τὸ μὴ γινόμενον κατὰ τὴν φύσιν ἐστί. ποιεῖ γὰρ καὶ ἡ φύσις αὐτὴ ζωὴν, ἀλλ' οὐκ ἐν τῷ νεκρῷ, καὶ δίδωσιν ὄψιν ἡ φύσις, ἀλλ' οὐκ ἐν τῷ πεπηρωμένῳ

tione ſanavit multos infirmos Dominus noſter ſine medicatione, ſicuti ſocrum Petri & puerum Centurionis; & in veteri Teſtamento per Samuelem & Eliam condenſavit aerem in pluviam, etſi nulla eſſet naturalis ratio & cauſa pluviæ. Secundum tenent ordinem reſurrectio Lazari, & viſus redditus cœco. In his enim illud quidem quod fit, eſt ſecundum naturam; confert enim & ipſa natura vitam; ſed non in mortuo: natura etiam dat viſum, ſed non oculis ca-

pto. Tertium tenent ordinem, solem sistere cursum suum; quod factum est per Jesum filium nave, & corpus penetrare aliud corpus: qua ratione Dominus noster ingressus est januis clausis; hæc enim nulla ratione à natura fieri possunt. Supra autem illa omnia mirabilia sunt alia duo miracula maxima, quæque sermonem omnem superant: unum quidem semel factum, cùm Deus naturam humanam Personæ divinæ conjunxit; aliud verò illo majus, & quod fit singulis diebus, cùm confestim transmutat substantiam panis in substan-

τοὺς ὀφθαλμούς. τρίτην ἔχουσι τάξιν, τὸ στῆναι τοῦ οἰκείου δρόμου τὸν ἥλιον, ὃ γέγονε διὰ Ἰησοῦ τοῦ Ναυῆ, καὶ τὸ σῶμα χωρῆσαι διὰ σώματος. ὡς ὁ κύριος ἡμῶν διῆλθε τῶν θυρῶν κεκλεισμένων. ταῦτα γὰρ κατ' οὐδένα τρόπον παρὰ τῆς φύσεως δύνανται γίνεσθαι. ἐπέκεινα δὲ πάντων τούτων τῶν θαυμασίων ἄλλα δύο εἰσὶ θαύματα μέγιστα, καὶ πάντα λόγον νικῶντα. ὁ μὲν ἅπαξ γεγενημένον, ὅτε τὴν ἀνθρωπίνην φύσιν ὁ θεὸς συνῆψε τῷ θείῳ προσώπῳ, ἕτερον δὲ μεῖζον τούτου καὶ καθ' ἡμέραν γινόμενον, ὅτι αὐτίκα μεταβάλλει τὴν οὐσίαν τοῦ ἄρτου εἰς τὴν οὐσίαν τοῦ

ἰδίου σώματος ὁ Χριστός, καὶ τὴν οὐσίαν τοῦ οἴνου εἰς τὴν οὐσίαν τοῦ ἰδίου αἵματος. ἐν μὲν γὰρ τῷ περὶ τὸ θαύματι οὐδετέρα φύσις μετεβλήθη πρὸς τὴν ἑτέραν· ἀλλ' ἐν τῷ τοῦ Χριστοῦ προσώπῳ καὶ ἡ θεότης καὶ ἡ ἀνθρωπότης ἀσυγχύτως εἰσίν. ἐν δὲ τούτῳ τῷ μυστηρίῳ τὸ κλίσμα πρὸς τὸν κτιστὴν μεταποιεῖται, καὶ ἡ προϋφεστῶσα τοῦ ἄρτου οὐσία, σῶμα Χριστοῦ γίνεται. καὶ ἡ μὲν οὐσία τοῦ ἄρτου μεταβάλλεται, ἵνα ἐν ἡμῖν τὸ μυστήριον ἐνεργῇ, καὶ συσσώμους ἡμᾶς ποιῇ τοῦ Χριστοῦ. ἡ δὲ ἔξωθεν διάθεσις τοῦ ἄρτου μένει πάλιν ἡ αὐτή, συγκαλύπτουσα τὴν οὐσίαν

tia m

tiam Corporis sui Christus & substantiam vini in substantiam sui Sanguinis. In primo siquidem miraculo nulla natura conversa est in aliam : sed in Christi persona & Deitas & humanitas inconfusè extant. In illo autem Mysterio creatura in Creatorem convertitur, & quæ prius erat panis substantia, fit Christi Corpus : & panis quidem substantia transmutatur, ut in nobis Mysterium operetur, nosque faciat Corporis ejusdem atque Christus. Exterior autem panis dispositio rursus manet eadem, cooperiens substantiam Corporis, ne

aliqua oculorum vertigine correpti abducamur à participatione.



τοῦ σώματος, ἵνα μηδεὶς ἴλιγγος ἡμᾶς κατασχὼν ἀπαγάγῃ τῆς μεταλήψεως.



Extrait de la Somme de ſaint Thomas traduite en Grec. On a rapporté ici le commencement de la partie qui ſe nomme *Prima ſecundæ.*

Θεολογικῆς συντάξεος τοῦ δευτέρου τὸ πρῶτον συντεθὲν παρὰ τοῦ σοφωτάτου κυρίου Θωμᾶ τάξεος τῶν ἀδελφῶν πρεδικατόρων.

F Ἐπεὶ κατὰ τὸν δαμασκηνὸν ὁ ἄνθρωπος καθ' εἰκόνα θεοῦ λέγεται γεγενῆσθαι καθὸ τό τε νοερὸν καὶ λογισμῷ ἐλεύθερον καὶ αὐ-

Excerptum ex Summa Theologica B. Thomæ, quæ Græca facta est. Hîc profertur initium Primæ ſecundæ.

Theologicæ Summæ prima ſecundæ, compoſita à ſapientiſſimo Domino Thoma, Ordinis Fratrum Prædicatorum.

QUia, ſicut Damaſcenus dicit, homo factus ad imaginem Dei dicitur, ſecundum quod per imaginem ſignificatur intellectuale & arbitrio liberum & per F

ſe poteſtativum ; poſtquam prædictum eſt de exemplari, ſcilicet de Deo & de his quæ proceſſerunt ex divina poteſtate ſecundum ejus voluntatem, reſtat ut conſideremus de ejus imagine, id eſt, de homine ſecundum quod & ipſe eſt ſuorum operum principium quaſi liberum arbitrium habens & ſuorum operum poteſtatem.

(Quæſtio I. *de ultimo fine hominis in octo articulos diviſa.)*

Ubi primo conſiderandum occurrit de ultimo fine humanæ vitæ, & deinde de his per quæ homo ad hunc finem pervenire poteſt vel ab eo deviare. Ex fine enim oportet accipere rationes eorum quæ ordinantur ad fi-

τεξούσιον διὰ τῆς εἰκόνος δηλοῦται, μετὰ τὸ προδιαλαβεῖν ἡμᾶς περὶ τοῦ παραδείγματος, τουτέστι τοῦ θεοῦ καὶ τῶν ἐκ τῆς θείας δυνάμεως κατὰ τὴν αὐτοῦ θέλησιν προεληλυθότων, λείπεται θεωρῆσαι περὶ τῆς εἰκόνος αὐτοῦ, δηλαδὴ τοῦ ἀνθρώπου καθὸ καὶ αὐτὸς ἀρχὴ τῶν ἰδίων ἔργων ἐστὶν, ὡς ἂν λογισμὸν ἔχων ἐλεύθερον, καὶ τῶν ἰδίων πράξεων ἐξουσίαν. ὅπου πρώτη ἡ περὶ ἐσχάτου τέλους τῆς ἀνθρωπίνης ζωῆς ἡμῖν θεωρία προσυπαντᾷ, ἐφεξῆς δὲ τὰ δι' ὧν ὁ ἄνθρωπος, ἐπὶ τὸ τέλος τοῦτο δύναται καταντῆσαι, ἢ τούτου πάλιν ἀποχωρῆσαι. ἐκ γὰρ τοῦ τέλους τὴν πρὸς τὸ τέλος τεταγμένων τοὺς λόγους

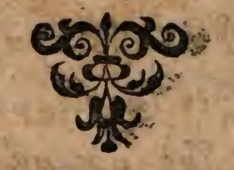
προσήκει λαμβάνειν. καὶ ἐπεὶ τὸ
τῆς ἀνθρωπίνης ζωῆς τέλος ἡ μα-
καριότης ὑπόκειται εἶναι, πρῶ-
τον δεῖ θεωρῆσαι περὶ τοῦ ἐσχάτου
τέλους κοινῇ, ἐφεξῆς δὲ περὶ τῆς
μακαριότητος. περὶ δὲ πρῶτον
εἰ τοῦ ἀνθρώπου ἐστὶ τὸ ποιεῖν
ἕνεκα τέλους. δεύτερον εἰ λογι-
κῆς φύσεως τοῦτο ἐστὶν ἴδιον. τρί-
τον εἰ αἱ τοῦ ἀνθρώπου πράξεις
ἐκ τοῦ τέλους τὸ εἶδος δέχονται.
τέταρτον εἰ ἐστί τι τέλος τῆς ἀν-
θρωπίνης ζωῆς. πέμπτον εἰ ἑνὸς
ἀνθρώπου δυνατὸν εἶναι πλείω
ἔσχατα τέλη. ἕκτον εἰ πάντα ὁ
ἄνθρωπος πρὸς τὸ ἔσχατον ζητεῖ
τέλος. ἕβδομον εἰ πάντος ἀν-

nem ; & quia ultimus finis humanæ vitæ ponitur esse beatitudo, oportet primùm considerare de ultimo fine in communi ; deinde de beatitudine. Circa primum quæruntur octo. 1°. Utrum hominis sit agere propter finem. 2°. Utrum hoc sit proprium rationalis naturæ. 3°. Utrum actus hominis recipiant speciem à fine. 4°. Utrum sit aliquis ultimus finis humanæ vitæ. 5°. Utrum unius hominis possint esse plures ultimi fines. 6°. Utrum homo ordinet omnia in ultimum finem. 7°. Utrum idem sit finis ultimus om-

nium hominum. 8°. Utrum in illo ultimo fine omnes aliæ creaturæ conveniant.



θρώπου δὲ αὐτό ἐστιν ἔσχατον τέλος. ὅτ᾽ οὐδὸν εἰ ἐν ἐκείνῳ τῷ ἐσχάτῳ τέλει καὶ τὰ ἄλλα κτίσματα κοινωνεῖ τῷ ἀνθρώπῳ.



Extrait de la même partie qu. 50. art. 6.

Πρὸς δὲ ἕκτον οὕτω δεῖ προσχωρεῖν. δόξειεν ἂν ἐν τοῖς ἀγγέλοις μὴ, εἶναι ἕξιν· φησὶ γὰρ ὁ μάξιμος ὁ παραφράζων τὸν Διονύσιον ἐν τῷ ἑβδόμῳ κεφαλαίῳ τῆς οὐρανίου ἱεραρχίας, οὐ δεῖ νομίζειν τὰς νοερὰς δυνάμεις, τουτέστι τὰς ἀσωμάτους ἐν τοῖς θείοις νοῖς, ἤτοι τοῖς ἀγγέλοις εἶναι, κατὰ τὰ ἐν ἡμῖν συμβεβηκότα, ὡς θάτερον ἑτέρῳ ἐνεῖναι, ὥσπερ ἐν ὑποκειμένῳ, ἐκεῖθεν γὰρ πᾶν

Excerptum ex eadem parte. qu. 50. art. 6.

AD ſextum ſic proceditur. Videtur quod in Angelis non ſint habitus : dicit enim Maximus commentator Dionyſii in 7. c. de cæleſti Hierarchia, non convenit arbitrari virtutes intellectuales, id eſt, ſpirituales more accidentium, quemadmodum & in nobis ſunt, in divinis intellectibus, ſcilicet Angelis eſſe, ut aliud in alio ſit ſicut in ſubjecto : accidens enim omne illinc repulſum eſt ; ſed

omnis habitus eſt accidens; ergo in Angelis non ſunt habitus.

συμβεβηκὸς ἀπελήλαται. πᾶσα δὲ ἕξις συμβεβηκός ἐστί τι. ἐν τοῖς ἀγγέλοις ἄρα οὐκ εἰσὶν ἕξεις.

Extrait d'une Dissertation touchant les Sacremens, qui est à la fin du second Tome de George Scholarius contre les Latins.

περὶ τῶν ἑπτὰ μυστηρίων.

G Εἰσὶ μὲν οὖν καὶ ταῦτα τὸν ἀριθμὸν ἑπτά· γάμος, τάξις ἱερά, βάπτισμα, χρίσμα διὰ μύρου. κοινωνία, ὃ καὶ σύναξις λέγεται, μετάνοια καὶ χρίσις ἐλαίου. ὅτι δὲ ταῦτα μόνα καὶ οὐ πλείω τὸν ἀριθμόν εἰσι, δείκνυσι καὶ ἡ διαίρεσις. τὸ γὰρ μυστήριον,

Excerptum ex quodam ſermone de Sacramentis, qui legitur in fine ſecundi Tomi operum Georgii Scholarii adverſus Latinos.

De ſeptem Sacramentis.

SUnt quidem & illa ſeptem numero, Matrimonium, Ordo ſacer, Baptiſma, Chriſma cum unguento, communio quæ & ſynaxis dicitur, Pœnitentia & Unctio olei. Quod verò hæc ſola ſint & non plura numero, ipſa diviſio oſtendit. Sa- G

cramentum enim aut generationem hominum respicit, & est in Domino conjugium, aut ad salutem; aut personam & locum discernit quibus Sacramenta perficiuntur, & est Ordo sacer; sive manus impositio, & Dedicatio Templorum, aut quæ per ipsa & in ipsis fiunt. Illa autem immediatè gratiam conferunt; sacer quidem Ordo iis qui consecrati sunt immediatè, reliquis verò hominibus mediatè. Homini igitur Sacramentorum, alia quidem cuilibet horum necessaria sunt, etsi non æqualiter; alia verò iis solùm qui post Baptisma peccaverunt. Cuilibet verò utilia sunt Baptisma, Unctio unguenti & Synaxis. Nam

ἢ πρὸς γένεσιν ἀνθρώπων ὁρᾷ, καὶ ἔστιν ὁ ἐν κυρίῳ γάμος, ἢ πρὸς σωτηρίαν, ἢ πρόσωπον, καὶ τόπον ἀφορίζει, τελεστικὰ τῶν μυστηρίων, καὶ ἔστιν ἡ τάξις ἱερά, ἤτοι ἡ χειροτονία καὶ ὁ ἐγκαινισμὸς τῶν ναῶν, ἢ τὰ δι' αὐτῶν, καὶ ἐν αὐτοῖς ἐστὶν ἐνεργούμενα. ταῦτα δὲ ἀμέσως τὴν χάριν παρέχουσι. ἡ δὲ ἱερὰ τάξις, τοῖς μὲν ἀφιερουμένοις ἀμέσως, τοῖς δὲ λοιποῖς ἀνθρώποις, ἐμμέσως. τῶν τοίνυν μυστηρίων, τὰ μὲν παντὶ ἀνθρώπῳ ἐστὶν ἀναγκαῖα, εἰ καὶ μὴ κατὰ τὴν ἴσην ἀξίαν. τὰ δὲ μόνοις τοῖς μετὰ τὸ βάπτισμα ἁμαρτήσασι. καὶ παντὶ μὲν χρήσιμα, τὸ βάπτισμα, τὸ χρίσμα μύρου καὶ ἡ σύναξις. τὸ μὲν γὰρ

βάπτισμα, τὸ θείως εἶναι παρέχει. ἡ δὲ τοῦ μύρου χρίσις ῥώμην ἐντίθησι τῇ ψυχῇ. τὸ δὲ κυριακὸν σῶμα τροφή ἐστι πνευματική. τῷ γὰρ γεννηθέντι θείως, δεῖ καὶ ῥώμης καὶ τροφῆς καταλλήλου, τὰ δὲ τοῖς μετὰ τὸ βάπτισμα ἁμαρτήσασι χρήσιμα δύο εἰσίν. ἡ γὰρ ἄφεσιν τῶν ἡμαρτημένων χαρίζεται, ἡ τοὺς ἐγκειμένους τῇ ψυχῇ σπίλους ἀποκαθαίρει. ὧν ἐστι τὸ μὲν πρῶτον, τὸ τῆς μετανοίας μυστήριον. τὸ δὲ δεύτερον ἡ τοῦ ἡγιασμένου χρίσις ἐλαίου. μυστήρια δὲ ταῦτα λέγονται, διὰ τὸ ἐν αἰσθητοῖς συμβόλοις, νοητὸν ἔχειν τὸ ἀποτελούμενον καὶ ἀπόρρητον. ἕκαστον δὲ τῶν μυστηρίων τεθεσμοθέτηται μὲν ὑπὸ τοῦ χρι-

Baptiſma divinum eſſe tribuit; Unctio autem unguenti dat robur animæ : Dominicum verò Corpus eſt cibus ſpiritualis; ei enim qui divinam ſuſcepit generationem neceſſaria ſunt robur & alimentum conveniens. Iis autem qui poſt Baptiſma peccaverunt, duo ſunt utilia ; aut enim remiſſionem peccatorum largiuntur, aut quæ animæ inſunt ſordes expurgant ; ac primum quidem eſt Pœnitentiæ Sacramentum. Secundum verò ſanctificati unctio olei. Illa autem dicuntur myſteria (Sacramenta) quòd in ſenſilibus ſignis contineant illud quod perficitur intelligibile & inexplicabile. Quodlibet verò Sacramentum ſancitum quidem eſt à Scri-

ptura, & materiam habet determinatam, & formam definitam, ſed & cauſam efficientem vel magis inſtrumentalem determinatam, ut in baptiſmate materia determinata eſt aqua; forma verò, verba quæ profert Sacerdos poſt invocationem; ſcilicet baptizatur ſervus Dei N. in nomine Patris, & Filii, & Spiritus ſancti. Cauſa autem inſtrumentalis eſt Sacerdos, etſi per Laïcos fieri, cùm ex neceſſitate fit, nulla lex Eccleſiaſtica prohibeat. Similiter in reliquis Sacramentis materia & forma determinata inveniri poſſunt; itaque quid quodlibet horum ad noſtram ſalutem conferat dictum

φῆς. ὡρισμένην δ' ὕλην καὶ ὡρισμένον εἶδος ἔχει. ἀλλὰ μὴν καὶ τὸ ποιητικὸν, ἢ μᾶλλον ὀργανικὸν αἴτιον ὡρισμένον, οἷον ἐπὶ βαπτίσματος, ὕλη μὲν ὡρισμένη, τὸ ὕδωρ. εἶδος δὲ, οἱ λόγοι οὓς ὁ ἱερεὺς ἐπιλέγει μετὰ τὴν ἐπίκλησιν, ἤτοι τὸ βαπτίζεται ὁ δοῦλος τοῦ θεοῦ ὁ δεῖνα εἰς τὸ ὄνομα τοῦ πατρὸς καὶ τοῦ υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος. ὀργανικὸν δ' αἴτιον ὁ ἱερεὺς, εἰ καὶ τὸ δι' ἀνιέρων ἐστὶν, ὅτε καὶ ἀνάγκην γινόμενον, ὁ ἐκκλησιαστικὸς οὐκ ἀποβάλλει θεσμός. ὁμοίως δὲ ἐφ' ἑκάστου τῶν ἄλλων, καὶ ὕλην, καὶ εἶδος ὡρισμένα ἐστὶν εὑρεῖν. τί μὲν οὖν ἕκαστον εἰς τὴν ἡμῶν σωτηρίαν

συντελὲς εἴρηται. πόθεν δὲ τὴν ἀρχὴν ἕκαστον ἔλαβε ῥητέον διὰ βραχέων.

ὁ μὲν γάμος ἀρχῆθεν... &c.

Ut leguntur in primo Jeremiæ reſponſo, pag. 79. uſque ad caput 8.



ȷſt. Unde autem ſingula euum ortum habeant paucis exponendum.



CATALOGUE

DES PRINCIPAUX LIVRES, tant imprimez que manuſcrits, qui ont eſté citez dans cét ouvrage.

LE livre d'Agapius Religieux de Crete, faiſant ſa reſidence ſur le Mont Athos, a eſté imprimé in 4°. à Veniſe en Grec vulgaire en 1641. chez Antoine Julian, & il eſt intitulé : *Βιβλίον ὡραιότατον καλούμενον ἁμαρτωλῶν σωτηρία μετὰ πλείστης ἐπιμελείας συντε-*

θὲν εἰς κοινὴν τὴν γραικικὴν διάλεκτον παρὰ Ἀγαπίου μοναχοῦ τοῦ Κρητὸς, τοῦ ἐν τῷ ἁγιωνύμῳ ὄρει τοῦ Ἄθω ἀσκήσαντος. καὶ νῦν νεωστὶ διορθωθὲν παρ' αὐτοῦ, καὶ τυπωθὲν οἰκείοις αὐτοῦ ἀναλώμασιν Ἐνετίησι παρὰ τῷ Ἀντωνίῳ τῷ Ἰουλιανῷ κατὰ τὸ αχμα ἔτος. Il y en a eu une ſeconde edition au même endroit chez André Julian en 1664. Ἐνετίησι παρὰ τῷ Ἀνδρέᾳ τῷ Ἰουλιανῷ. αχξδ. La premiere edition s'eſt faite au dépens de l'Auteur, & la ſeconde au dépens de l'Imprimeur, τυπωθὲν τοῖς τυπογράφου ἀναλώμασιν. Ce livre

a esté si bien reçû des Grecs, qu'outre les deux editions Grecques, les Melchites l'ont traduit en Arabe pour leur usage.

Confession orthodoxe. Le sieur Panagioti premier Interprete du grand Seigneur, a fait imprimer ce livre en Hollande, pour le rendre plus commun dans le Levant. Les Hollandois l'ont imprimé d'un tres-beau caractere à leurs dépens, pour obliger le sieur Panagioti. Il est intitulé : ὀρθόδοξος ὁμολογία τῆς καθολικῆς καὶ ἀποστολικῆς ἐκκλησίας τῆς ἀνατολικῆς.

Confeſſion orthodoxe de l'Egliſe Catholique & Apoſtolique d'Orient, & il eſt écrit en Grec vulgaire. Le même Panagioti a auſſi fait traduire en Latin cette Confeſſion, qu'il envoia au Roi dans les deux Langues, avec les ſouſcriptions des Evêques d'Orient. Ce manuſcrit, qui tient lieu d'original, ſe trouve dans la Bibliotheque de Monſieur l'Archevêque de Reims.

Coreſſius. Son nom eſt George Coreſſius. Il a compoſé pluſieurs ouvrages, & entre autres un livre

qui regarde les Sacremens, d'où Gregoire Protosyncelle a tiré une bonne partie de ce qu'il a avancé sur cette matiere dans son Abregé des Dogmes de l'Eglise Grecque. Coressius a mis son Approbation au devant de ce livre, & elle a pour titre: τοῦ σοφωτάτου καὶ θεολογικωτάτου καὶ ἐν ἰατροῖς ἀρίστου, κυρίου Γεωργίου Κορεσσίου, ἐπιστολὴ συνοπτικὴ ἐπιβεβαιοῦσα τὸ παρὸν βιβλίον, & dans sa souscription il prend la qualité de Γεώργιος ὁ Κορέσσιος τῆς μεγάλης ἐκκλησίας θεολόγος. George *Coressius*

Theologien de la grande Eglise. Ce méme Coreſſius a auſſi composé une Epigramme qui eſt à la teſte des ouvrages de Gabriel Archevêque de Philadelphie, imprimez à Veniſe, où le mot de μεπτωίωσις ſe trouve plusieurs fois, & il ne prend point en ce lieu là d'autre qualité que celle de *George Coreſſius de Chio.* Γεωργίου Κορεσσίου τοῦ Χίου.

Cortacius. Son nom eſt Michel Cortacius de Crete, & ſon homilie ou diſcours ſur l'excellence de la Prêtriſe a eſté imprimé in

4. à Venise en 1642. chez Jean Antoine Julian. Il est intitulé: ὁμιλία ou (λόγος ἐπιδεικτικὸς) περὶ τοῦ ἀξιώματος τῆς ἱερωσύνης συντεθεῖσα παρὰ Μιχαὴλ χορτακίου τοῦ Κρητὸς, καὶ ἐκφωνηθεῖσα ὁπότε τὴν παρὰ τοῦ πανιερωτάτου καὶ σοφωτάτου κυρίου Νικοδήμου τοῦ Μεταξᾶ ἀρχιεπισκόπου Κεφαλληνίας καὶ Ζακύνθου εἰς τὸν τῆς ἱερωσύνης βαθμὸν ἀνήχθη.

Cyrille Lucar Patriarche de Constantinople. La Confession de Foi de ce Patriarche a esté imprimée en Latin, seulement pour la premiere fois à Geneve,

par Jean de Tournes, ſur la copie qu'il en reçût de l'Ambaſſadeur des Etats à la Porte. Elle eſt intitulée : *Confeſſio Fidei Reverendiſſimi Domini Cyrilli Patriarchæ Conſtantinopolitani, ſcripta Conſtantinopoli anno* 1629. L'atteſtation de l'Ambaſſadeur des Etats, eſt auſſi à la fin en ces termes : *Deſcripta fuit hæc copia ex autographo, quod propria Reverendiſſimi Domini Patriarchæ Cyrilli manu quam optime cognoſco ſcriptum penes me manet, & per me facta collatione eam cum hoc ipſo de verbo ad ver-*

bum convenire atteſtor. Cornelius Haga Confœderatarum Belg. Provinciarum pro tempore apud Portam Ottomanici Imperatoris Orator. Le même Cyrille traduiſit dans ſa Langue cette même Confeſſion, qui fut imprimée à Geneve en 1633. par le même Imprimeur, en Grec & en Latin, avec les paſſages de l'Ecriture qui ſervent de preuves. Ce Patriarche aſſure avoir écrit cette Confeſſion, premierement en Latin, & qu'il la traduit preſentement en Grec, mot

pour mot ſur le Latin. Voici ſes paroles qui ſont à la fin de cette edition: τὴν ἄνωθεν ὁμολογίαν λατινιστὶ πρῶτον οὕτω γράψαντες τό γε νῦν εἰς τὴν ἡμετέραν φράσιν μετεγλωττίσαμεν κατὰ λέξιν, ὡς κεῖται ἐν τῷ λατινικῷ πρωτοτύπῳ. Cette Confeſſion a eſté depuis reimprimée en Grec & en Latin en Hollande en 1645. avec les deux Synodes qui l'ont cenſurée.

Gabriel, ſurnommé Severe, Archevêque de Philadelphie Son Apologie où il défend contre quelques Theologiens Latins,

le culte que son Eglise rend aux symboles du pain & du vin, avant qu'ils soient consacrez & changez au Corps & au Sang de Jesus-Christ, a esté imprimée à Venise en 1604. avec quelques autres opuscules chez Antoine Pinel. Ἐνετίησιν παρὰ Ἀντωνίῳ τῷ Πινελῷ αχδ. Son traitté des Sacremens a aussi esté imprimé au même lieu en 1600. avec le titre de συνταγμάτιον περὶ τῶν ἁγίων καὶ ἱερῶν μυστηρίων. ἐτυπώθη ἐν Βενετίαις παρὰ ἰωάννῃ Ἀντωνίῳ τῷ Πινελῷ αχ. On a depuis traduit en La-

tin ces opuſcules, avec ce qui regarde les Sacremens en general, & l'Euchariſtie en particulier; & on a imprimé ces petits traittez en Grec & en Latin à Paris en 1671. pour faire voir à M. Claude que ces livres n'étoient pas des ouvrages ſuppoſez, comme il le pretendoit. Le P. Morin a inſeré dans ſon ouvrage de la Penitence le chapitre de Gabriel, qui regarde la Penitence; & dans ſon livre de l'Ordination, il a auſſi inſeré le chapitre de cét Archevêque, où il eſt traité

de l'Ordination.

Gennadius Patriarche de Conſtantinople, ou *George Scholarius*, comme il s'appelloit, avant qu'il fût Patriarche. Ce qu'on a cité de cét Auteur a eſté pris de livres manuſcrits, qui ont eſté apportez du Levant dans la Bibliotheque du Duc de Florence, & qui ſe trouvent preſentement dans la Bibliotheque du Roi; au moins ont-ils eſté tous écrits dans le Levant par les Grecs Schiſmatiques.

Les principaux de ces

ouvrages ſont deux volumes in 8°. qui contiennent ce que George Scholarius a écrit touchant la proceſſion du ſaint Eſprit contre les Latins. Le premier qui eſt cotté 2956. a eſté imprimé par quelques Grecs en Angleterre, avec d'autres opuſcules ſur la même matiere, ſans qu'on ait marqué le lieu de l'édition, qui eſt fort defectueuſe. Il y a dans le manuſcrit une Preface qui n'eſt point dans l'imprimé. Celui qui a copié ce manuſcrit, a remarqué que George Scho-

larius l'a écrit dés le commencement de sa propre main, & il est intitulé le premier tome de George Scholarius, qui a aussi esté appellé Gennadius Moine, contre les Latins. γεωργίου τοῦ σχολαρίου μετωνομασθέντος γενναδίου μοναχοῦ κατὰ λατίνων ὁ πρῶτος τόμος.

Le second volume du même Scholarius contre les Latins cotté 2957. contient un recueil de plusieurs ouvrages : & il y a à la teste une Epître dedicatoire à l'Empereur de Trebizonde Jean Comnene

où

où il fait mention de ſon premier volume. Le ſecond eſt intitulé τοῦ σοφωτάτου καὶ λογιωτάτου διδασκάλου τῆς τοῦ Χριστοῦ ἁγίας καὶ ὀρθοδόξου ἐκκλησίας, καὶ τῆς ἱερᾶς αὐτῆς θεολογίας κυρίου γεωργίου σχολαρίου περὶ τῆς ἐκπορεύσεως τοῦ ἁγίου πνεύματος πρὸς τοὺς περὶ ταύτης ἡμῖν διαφερομένους βιβλίον δεύτερον. Il eſt compris dans quatre ſections, où il examine principalement les paſſages des Peres, dans leſquels il eſt parlé de la proceſſion du ſaint Eſprit. Chaque ſection eſt diviſée en pluſieurs chapitres, &

à la fin de la derniere on a ajoûté plusieurs autres ouvrages qui ne sont point de Scholarius, par exemple un abregé exact des Actes du Concile de Constantinople, où Photius fut rétabli dans son Patriarchat ; un discours de Pierre Patriarche d'Antioche, touchant les azymes; un dialogue intitulé λέγαστος ἢ περὶ πνεύματος, où l'on fait parler un Grec & un Latin, γραικὸς καὶ λατῖνοι ; & quelques autres pieces contre les Latins. C'est dans ce dernier recueil, que se

trouve l'acte que nous avons produit touchant les sept Sacremens, & tout ce volume paroît avoir été écrit entier de la main de Sylvestre Syropule : car voici ce qu'on lit à la fin de l'exemplaire, qui est tout écrit d'une même main, ἐπλειώθη τὸ παρὸν βιβλίον διὰ χειρὸς ἐμοῦ μεγάλου ἐκκλησιάρχου διακόνου σιλβέστρου τοῦ συροπούλου ἐν ἔτει ϛϡνϛ. ἰνδικτίωνος ια. *Ce present livre a esté achevé de ma propre main, par moi Diacre Sylvestre Syropule, Grand Ecclésiarque, en l'année de la création 6956. indiction 11.*

Il ſemble que Syropule ait ajoûté à ſon exemplaire les dernieres pieces: & en effet dans deux autres manuſcrits que j'ai lûs, on ne trouve que les quatre ſections qui regardent la proceſſion du ſaint Eſprit. Quoi-qu'il en ſoit, l'acte que nous avons cité touchant les ſept Sacremens, eſt au moins auſſi ancien que Scholarius, s'il n'eſt pas de lui, puiſque Syropule, qui vivoit en même temps que lui, & qui eſtoit ſon ami, l'a inſeré dans ce recueil.

On a de plus cité quelques lettres du même Scholarius, & entre autres celle qu'il écrivit à Constantin dernier Empereur des Grecs, peu de tems avant la priſe de Conſtantinople. Le manuſcrit d'où on les a tirées, eſt cotté 2955. & on lit au haut de la premiere page ἐκ τῶν ἐπιστολῶν γεωργίου τοῦ σχολαρίου τοῦ ὕστερον γενναδίου, *des lettres de George Scholarius, qui fut appellé enſuite Gennadius*; & au bas de la même page on lit: εὑρέθη τὸ βιβλίον τῶν ἐπιστολῶν μετὰ τὴν ἅλωσιν, καὶ ἐξ ἐκεί-

νου μετεγράφησαν αὐταὶ ὀλίγαι ἐπιστολαὶ καὶ ὁ ἐπιτάφιος. *Le livre des lettres de Gennadius a esté trouvé aprés la prise de Constantinople, & c'est de là qu'on a transcrit ce peu de lettres & l'Oraïson funebre de Theodore Despote.* Ce qui prouve manifestement qu'il y a eu un recueil des lettres de Gennadius, d'où l'on a pris celles que nous avons citées.

Le discours du même Gennadius, intitulé *de la seule voie pour le salut des hommes*, se trouve dans un manuscrit cotté 2959. & il

eſt marqué qu'il a eſté interpreté en Arabe καὶ ἀῤῥαβικῶς ἡρμηνεύθη.

Le diſcours intitulé περὶ τῆς πρώτης τοῦ θεοῦ λατρείας, *du premier culte de Dieu* eſt dans le même manuſcrit, & il eſt marqué qu'il fut écrit dans le Monaſtere du Precurſeur, ſitué ſur le Mont de Menecé. aprés que Gennadius ſe fut démis de ſon Patriarchat, ἐγράφη μετὰ τὴν τοῦ πατριαρχείου ἀποκατάθεσιν ἐν τῇ μονῇ τοῦ προδρόμου τῇ ἐν τῷ ὄρει τοῦ Μενοικέως.

Il y a dans le même ma-

nuſcrit trois diſcours touchant la predeſtination, qu'il écrivit dans ce Monaſtere aprés qu'il ne fut plus Patriarche, & où il prend le nom de Moine.

Dans le manuſcrit cotté 2954. & dans quelques autres, on trouve un livre de Gennadius contre les Juifs intitulé ἔλεγχος τῆς ἰουδαϊκῆς πλάνης. Il eſt écrit en forme de dialogue entre un Chrêtien & un Juif. On a cité cét ouvrage pour prouver que Gennadius a ſçû la Langue Latine; & voici ſes propres termes:

κἀγὼ γὰρ τὴν λατινικὴν οἶδα γλῶτταν. ἀλλ' οὐκ ἐρῶ λατῖνος εἶναι, διὰ τὸ μὴ φρονεῖν ὡς λατῖνοι φρονοῦσι. *Car pour moi, je ſçai la Langue Latine : mais je ne dirai pas pour cela que je ſuis Latin ; parce que je ne conviens pas de ſentimens avec les Latins.*

L'Oraiſon funebre que Gennadius a compoſée pour ſon ami Marc d'Epheſe, ſe trouve dans pluſieurs exemplaires de la Bibliotheque du Roi, auſſi-bien que la Confeſſion de Foi, qui eſt intitulée dans le manuſcrit cotté 1976.

ὁμολογία τῆς πίστεως τῶν χριστιανῶν ἣν ἐπαῤῥησιάσατο κύριος Γεννάδιος ὁ πατριάρχης ἔμπροσθεν τοῦ ἀμηρᾶ τοῦ μαχουμὲτ, καὶ ἑτέρων πολλῶν σοφῶν τούρκων ἐν τῇ ἀθλίᾳ πόλει. *Confession de la Foi des Chrétiens, que le Sieur Patriarche Gennadius prononça librement en presence du Sultan Mahomet & de plusieurs autres sages Turcs, dans la miserable ville de Constantinople.*

Gergan Evêque d'Arte. Ce qu'on a cité de son Catechisme, a esté pris des Sommaires que Caryophile en a rapportez dans la

refutation de ce Catechisme, qui a esté imprimée à Rome en Grec vulgaire & en Latin en 1631.

Gregoire Protosyncelle. Son livre est intitulé σύνοψις τῶν θείων καὶ ἱερῶν τῆς ἐκκλησίας δογμάτων, εἰς ὠφέλειαν τῶν χριστιανῶν, ἁπλῇ φράσει παρὰ Γρηγορίου ἱερομονάχου καὶ πρωτοσυγγέλου τῆς μεγάλης ἐκκλησίας, τοῦ ἐκ τῆς ἁγίας μονῆς τῆς νέας τῆς κειμένης ἐν Χίῳ συντεθεῖσα. *Abregé des divins & sacrez dogmes de l'Eglise, pour l'utilité des Chrêtiens, composé en Langue vulgaire par Gregoire Prêtre Moine & Protosyn-*

celle de la grande Egliſe, faiſant ſa reſidence dans le ſaint Monaſtere nouveau de Chio. Cét ouvrage a eſté imprimé à Veniſe en 1635. chez Jean Pierre Pinel. Ἐνετίησιν. αχλε. παρὰ Ἰωάννῃ Πέτρῳ τῷ Πινέλλῳ.

Jeremie Patriarche de Conſtantinople. Ses réponſes ont eſté imprimées en Grec & en Latin à Wittemberg en 1584. dans le livre qui a pour titre *Acta & ſcripta Theologorum Vvirtenbergenſium.* Ce livre eſt devenu fort rare.

Marc Archevêque d'E-

phese. On a cité le discours qu'il a écrit contre les Latins, touchant les paroles en quoi consiste la consecration. Il a esté imprimé en Grec & en Latin, & il y en a un exemplaire manuscrit dans la Bibliotheque du Roi. Allatius a remarqué dans ses exercitations contre Creyghton, que Marc d'Ephese rapportant de la Liturgie de saint Basile, la Priere où le Prêtre invoque le saint Esprit, pour changer les symboles au Corps & au Sang de Je-

ſus Chriſt ; n'a point lû ποίησον, qui ne ſe trouve point auſſi dans le manuſcrit du Roi. Et en effet, on ne doit point lire ce mot dans la Liturgie de ſaint Baſile, parce que le mot ἀναδεῖξαι qui precede, ſignifie la même choſe. Les Copiſtes Grecs ont joint en ce lieu-là deux diverſes leçons, ou plûtôt ont mis dans le texte de la Liturgie, la Gloſſe qui étoit auparavant à la marge, & par forme d'explication.

Melece Syrigue. On a

parlé fort au long du livre manuſcrit de cét Auteur. L'exemplaire dont je me ſuis ſervi, a eſté écrit à Conſtantinople. Il y manquoit quelques paſſages Latins qu'on n'avoit point écrits. On avoit ſeulement laiſſé en blanc quelques eſpaces pour les écrire; l'on a eſté ſur le point d'imprimer cét ouvrage à Veniſe: mais quelques Miſſionnaires aiant voulu qu'on y changeât quelque choſe, & principalement l'endroit où l'Auteur ne reconnoît que ſept Con-

ciles generaux, cela en empêcha l'impreſſion, les Grecs ne voulant pas qu'on reformât ce livre.

Metrophane Critopule. Sa Confeſſion de Foi a eſté imprimée en 1661. à Helmeſtat, ſous le titre de ὁμολογία τῆς ἀνατολικῆς ἐκκλησίας τῆς καθολικῆς καὶ ἀποστολικῆς. *Confeſſion de l'Egliſe Orientale, Catholique & Apoſtolique.* Jean Horneius y a joint ſa verſion en Latin; Coringius y a auſſi ajoûté une lettre, où il parle de ce Critopule & de ſa Confeſſion.

Preface. On a cité la Preface qui eſt au devant de quelques opuſcules, Grecs contre les Latins & qui ont eſté imprimez en Angleterre. L'exemplaire que j'ai lû, ne marque point le lieu de l'édition, & il ne renferme que trois livres, dont le premier contient deux diſcours de Gregoire Archevêque de Theſſalonique, touchant la proceſſion du S. Eſprit, γρηγορίου ἀρχιεπισκόπου θεσσαλονίκης λόγοι ἀποδεικτικοὶ δύο. Le ſecond eſt de George Scholarius ſur la même

matiere, γεωργίου τοῦ κορεσσίου τὸ σύνταγμα ἐπιγραφόμενον ὀρθοδόξου καταφύγιον. Le troisiéme est un Dialogue sur le même sujet, qu'on a publié sous le nom de Maximus Margunius. μαξίμου τοῦ μαργουνίου ταπεινοῦ Κυθήρων ἐπισκόπου διάλογος. Il y a à la teste de ce livre une Preface ou Epître dedicatoire, adressée aux quatre Patriarches de l'Eglise Orientale, τοῖς τέσσαρσι πατριάρχαις τῆς καθολικῆς καὶ ἀποστολικῆς τοῦ Χριστοῦ ἐκκλησίας, qui sont Cyrille Patriarche de Constantinople, Gerasime d'A-

lexandrie, Athanaſe d'Antioche, & Theophane de Jeruſalem.

On a cité deux Synodes aſſemblez ſous deux Patriarches de Conſtantinople, pour cenſurer la Confeſſion de Foi de Cyrille Lucar. Le premier a eſté tenu ſous Cyrille de Berrhée en 1638. & la verſion Latine en fut imprimée à Laurette en 1639. dans le livre d'un P. Jeſuite intitulé : *Vindiciæ Sylveſtri à Petra ſancta è Societate Jeſu.* Nihuſius l'a fait enſuite imprimer en Hollande en

Grec & en Latin en 1645. aiant eu une copie Grecque de Leo Allatius, qui l'a fait réimprimer dans son livre *de perpetua Occidentalis & Orientalis Ecclesiæ consensione.* Le second Synode a esté assemblé en 1642. sous Parthenius, & fut imprimé cette en même année en Moldavie, puis à Paris en 1643. Nihusius l'a aussi fait imprimer en Hollande en 1645. avec celui de Cyrille de Berrhée & la Confession de Foi de Cyrille Lucar. Leo Allatius l'a aussi inseré

dans ſon livre *de perpetua Occidentalis & Orientalis Eccleſiæ conſenſione.*

On a de plus, cité un Synode de Jeruſalem, tenu en 1672. qui a eſté imprimé à Paris en Grec & en Latin en 1676 ſous le titre de *Synodus Bethlehemitica.* Mais comme cette édition eſtoit remplie de fautes, principalement dans la verſion Latine, qui en avoit eſté faite par un Moine Benedictin, elle fut ſupprimée, & on en donna une autre édition en même temps.

Servet. Ce qu'on a cité de Michel Servet, a esté pris des ouvrages qu'il a composez sur la Trinité, & qui ont esté imprimez en 1531. en un petit in 8°. L'exemplaire que j'ai, ne marque point le lieu où le livre a esté imprimé.

Turco-Grece. Ce livre qui a esté imprimé à Basle en 1584. contient plusieurs Actes curieux, qui regardent la nouvelle Grece, & dont le recueil a esté fait par Martin Crusius

Professeur dans les Langues Grecque & Latine à Tubinge.

FIN.

A Paris, de l'Imprimerie d'Antoine Lambin 1687.

SUPPLE'MENT

DU LIVRE INTITULE'

La créance de l'Eglise Orientale sur la Transubstantiation, où l'on répond aux objections des Journalistes d'Amsterdam.

LES Auteurs du Journal d'Amsterdam, qui porte le nom de *Bibliotheque universelle & historique*, ont remarqué judicieusement dans leur Preface les défauts où tombent presque tous ceux qui composent ces sortes d'ouvrages : *Il arrive*, disent-ils, *qu'un Auteur qui est persuadé que sa Religion est bonne, se croit obligé d'empêcher que des opinions qui lui paroissent fausses ne fassent impression*

sur les esprits. Cela fait qu'il les propose avec tant d'envie de les faire condamner au Lecteur, qu'on s'apperçoit d'abord de son dessein, pour peu que l'on soit éclairé, & qu'on n'ose se fier au rapport d'un homme qui paroît si prévenu. Cette reflexion pourroit servir de réponse aux objections qui ont été inserées dans ce Journal contre le livre de Monsieur Simon sur la Transubstantiation : car au lieu d'en faire l'analyse, & d'en extraire ce qui s'y trouve de plus curieux & de plus recherché, on n'en rapporte que les endroits les moins importans dans la seule vuë de les critiquer, & l'on ne s'est presque arrêté qu'à des minuties qui ne devroient jamais être dans un Journal.

On ne trouve pas mauvais que Monsieur le Clerc, qui est le principal Auteur de cette Bibliotheque, tâche de satisfaire à ce qu'on lui a objecté, de n'entendre point

les livres dont il donne les extraits; mais il me semble qu'il ne devoit pas faire entrer ses interêts particuliers dans un ouvrage qui regarde tout le public. C'étoit assez de répondre à ce qu'on lui a objecté sans se mêler de la querelle des autres; puis qu'il fait profession dés l'entrée de son Livre, de ne prendre point parti.

Monsieur Simon lui avoit reproché d'avoir mal traduit ces mots des Opuscules de Monsieur Smith, *Se in montem sanctum subducit in Monasterio sancti Athanasii quod ἁγία λαῦρα honoris causâ nuncupatur*, par ceux-ci, *il se retira sur le mont Athos, dans le Monastere de sainte Laure*, au lieu qu'on les doit traduire de cette maniere: *Il se retira au mont Athos dans le Monastere de saint Athanase, qu'on nomme par honneur la sainte Laure*, ou *le saint Monastere*. Il n'y a personne qui ne croye en lisant cette traduction de Monsieur le Clerc,

que les Grecs ont en effet une sainte apellée *Laure*, dont ce Monastere porte le nom. Mais tout le monde sçait que *Laure* signifie en Grec *Monastere*; & ce mot est devenu si commun, qu'on dit en ce même sens *Laura* en latin, & *Laure* en françois.

Cependant nôtre Bibliothecaire, pour justifier une erreur si grossiere, assure qu'il a pris en ce lieu-là le mot de *sainte Laure*, pour le nom propre de ce Monastere; & qui est appellé *Laure* par excellence, comme on le peut voir dans le Catalogue des 22. Monasteres du mont Athos, rapporté par Rutgers. *On a donc dû dire*, ajoûte-t-il, *le Monastere de sainte Laure, ou de la sainte Laure, comme on dit l'Abbaye de Noir-Moûtier, l'Eglise de la sainte Chapelle, l'Eglise du saint Sepulcre, sans être en danger de se voir accusé de prendre Noir-Moûtier, une Chapelle & un Sepulcre pour des Saints, à moins que ce ne*

fût par des gens qui n'entendroient pas le François. Mais si cet homme avoit profité des leçons de grammaire qu'on lui a déja faites, il reconnoîtroit qu'il y a bien de la difference entre le Monastere de sainte Laure, & le Monastere de la sainte Laure ; entre l'Eglise de sainte Chapelle, & l'Eglise de la sainte Chapelle ; & enfin entre l'Eglise de saint Sepulcre, & l'Eglise du saint Sepulcte. Ces premieres expressions qui sont sans l'article marquent l'Eglise d'une Sainte & d'un Saint ; & les secondes où l'on joint l'article marquent des Eglises particulieres. Monsieur Simon l'avoit déja averti dans une de ses réponses que les langues Hebraïque, Grecque, & Françoise avoient de certains articles qui n'étoient point dans le Latin , lesquelles changeoient entiérement la signification des mots , & il ne faut pas sçavoir beaucoup de François pour juger qu'on ne peut dire *le Mo-*

naſtere de ſainte Laure , l'Egliſe de ſainte Chapelle , & l'Egliſe de ſaint Sepulcre , qu'on ne marque des Egliſes de quelques Saints & Saintes. Le Journaliſte qui crie ſi fort contre la Tranſubſtantiation, ne s'apperçoit pas qu'il metamorphoſe une Laure ou Monaſtere, & une Chapelle en deux Saintes, & que d'un Sepulcre il fait un Saint. Auſſi perſonne ne s'eſt-il aviſé juſqu'à preſent de dire l'Egliſe de ſainte Chapelle & de ſaint Sepulcre, mais de la ſainte Chapelle & du ſaint Sepulcre. A l'égard de Jean Rutgers, voicy ce que cet Auteur a obſervé de ce Monaſtere de S. Athanaſe dans ſes diverſes leçons. Il produit le Catalogue des 22. Monaſteres du mont Athos de la maniere qu'il lui avoit été donné par quelques Grecs, dont le premier eſt rapporté de cette maniere, λαῦρα τοῦ ἁγίου ἀθανασίου, c'eſt à dire que le Monaſtere de ſaint Athanaſe eſt nommé Laure ou Mona-

ſtere par excellence. Ces Grecs n'ont pas fait mettre dans leur Catalogue *le Monaſtere de ſainte Laure*, parce qu'en effet cette ſainte eſt de la façon des Journaliſtes d'Amſterdam. On n'a rien à répondre ſur le mot de *Noir-Moûtier*, parce qu'on ne dit ni ſaint, ni ſainte *Noir-Moûtier*.

Au reſte, ſi l'on vouloit prendre la peine d'examiner les extraits inſerez dans la Bibliotheque univerſelle, on y trouveroit bien des choſes à redire. Je n'en ai lû que le premier tome où j'ai remarqué un ſi grand nombre d'erreurs groſſieres, que cela m'a détourné de lire les autres parties ; pour en être convaincu il n'y a qu'à jetter les yeux ſur les extraits du livre de M. Mattheus, dans ce premier tome. On lui fait dire, par exemple, page 89. qu'*Eligius a été le premier Evêque de Nimegue*. Cet Eligius eſt nôtre ſaint Eloy Evêque de Noyon : mais ce docte Journaliſte a traduit *Epiſ-*

copus Noviomensis, *Evêque de Nimegue*; & il n'a pas même sçû que Nimegue n'est point une ville Episcopale. Il nous donne encore au même endroit un nouvel Evêché, & en même temps un Evêque qui ne fut jamais, quand il appelle Guillaume de Malmesbury, *l'Evêque de Malm-sbury*. On pourroit faire un volume entier des fautes de cet habile Journaliste: mais ces sortes d'ouvrages ne meritent pas qu'on s'y arrête.

Monsieur Simon lui avoit encore objecté d'avoir travesti dans ce même tome de sa Bibliotheque le Pere Goar Religieux Dominicain du Convent de Paris en un Grec Latinisé. Il répond à cela, que *l'Imprimeur a transposé le mot de Goarus qui devoit être avant celui d'Allatius*; de sorte qu'au lieu de ces mots qui sont dans sa Bibliotheque, *d'Allatius*, *de Caryphilus*, *&* *de Goarus*, *qui étoient des Grecs Latinisez*, il veut qu'on lise, *de Goa-*

rus, d'Allatius, & de Caryphilus qui étoient des Grecs Latinisez. Mais il n'y a personne qui ne croye en lisant même selon cette correction, que le Pere Goar a été un Grec Latinisé, aussi bien qu'Allatius & Caryophile. Il feroit beaucoup mieux de reconnoître ses fautes & de les corriger, que de les augmenter en se défendant foiblement.

On lui a de plus reproché qu'il a alteré le sens des paroles de Monsieur Smith dans l'endroit où cet Auteur parle de la communion des enfans dans l'Eglise Grecque. Il lui fait dire qu'on donne aux communians de quelque âge & de quelque condition qu'ils soient, une pleine cuillier de vin mêlé avec les miettes de pain qui sont dans le calice. Cependant Monsieur Smith n'a rien dit de cette pleine cuillier, supposant seulement que le Prêtre prend avec une cuillier de cette mixtion qu'il a

preparée dans un seul calice. Le Journaliste répond, *que quand on dit une pleine cuillier, on n'entend pas toûjours à la rigueur une cuillier qui soit toûjours pleine.* Mais il suffit qu'on l'entende ordinairement de cette maniere, pour faire voir que ses extraits ne sont pas fidéles. Est-ce-là ce qu'il a promis dans la Preface de sa Bibliotheque, où il proteste *de ne rien dire de son chef, & de ne faire simplement que narrer les opinions des Auteurs.*

Il nous vient dire aprés cela fort à propos que Monsieur Simon *sçait aussi parfaitement toutes les circonstances de la communion des Grecs, que s'il avoit été Papas schismatique pendant trente ans* : ce n'est pas de quoi il s'agit présentement. On demande si le Bibliothecaire a traduit fidélement les paroles de Monsieur Smith. Au reste cet homme ne devroit jamais parler des Papas ni des Grecs schismatiques dont il n'a aucune connoissance. Il ne faut

point être Papas pour découvrir ses erreurs grossieres sur le fait de la nouvelle Grece, & qu'on a déja touchées ailleurs, comme lors qu'en parlant du Grec vulgaire il s'étoit avisé de dire que *peu de gens entendent ce nouveau Grec, si on excepte quelques curieux qui ont voyagé dans le Levant.* Il n'a pas été besoin d'avoir été Papas pendant trente ans pour faire connoître à Monsieur le Clerc qu'il n'entendoit ni l'un ni l'autre Grec: car il est certain que le Grec vulgaire qui est dans les livres differe tres-peu du Grec ordinaire, & qu'un homme qui sçait la langue Grecque se rendra habile en peu de jours dans ce nouveau Grec sans avoir voyagé en Levant.

Neanmoins, pour faire paroître qu'il n'ignore pas entiérement la matiere qu'il traitte, il demande *par quel miracle il ne se trouve jamais de miettes de pain, puis qu'on le puise dans un calice où l'on en a*

mis, & comment on a pû dire que les enfans nouveaux nez ſucent plûtoſt le vin conſacré, qu'ils ne l'avalent. Il faut, dit-il, que les enfans nouveaux nez des Grecs ſoient autrement faits que ceux des Latins qui avalent ce qu'ils ne rejettent point. Tout cela ne fait rien au ſujet de ſa mauvaiſe traduction des paroles de Monſieur Smith. Il n'en peut pas prouver qu'on donne à ces enfans une pleine cuillier de miettes de pain avec le vin. Comme l'on n'a pas avancé qu'il ne ſe trouvoit jamais aucune miette de pain parmi le vin qu'on donne aux enfans, on n'a pas beſoin de recourir aux miracles. De peur que les enfans nouveaux nez ne rejettent ce qu'on leur donne, on ſe précautionne en ne prenant dans le calice avec la cuillier que le moins qu'on peut de vin, & on leur en donne ſi peu qu'on a eu raiſon de dire qu'ils le ſucent plûtôt qu'ils ne l'avalent.

Le Bibliothecaire d'Amſterdam vient aprés cela au livre de Monſieur Simon ; & au lieu d'en faire une analyſe exacte, il ſe jette ſur ce qu'on a remarqué dans la Preface, que le premier Chapitre de cet ouvrage avoit été déja imprimé dans l'Hiſtoire critique de la creance & des coûtumes des nations du Levant ; mais que l'Imprimeur n'en ayant pas eu une copie aſſez exacte, il a été à propos de le réimprimer. Il fait obſerver avec une grande exactitude les differences des deux éditions. Un Journaliſte judicieux ſe ſeroit contenté de toucher en general ces differences que chacun peut voir, ou s'il en avoit voulu marquer quelques-unes , il ne ſe ſeroit arrêté qu'aux principales : mais Monſieur le Clerc qui eſt exact dans les minuties , n'a oublié aucune de ces differences. Il ſe jette tantôt ſur les reviſeurs qu'il nomme *gli reviſori del s. vfficio di Francia* ; tantôt ſur

Monsieur Simon, qui a eu grand tort de ne pas declarer ces endroits où la copie de l'Imprimeur de Hollande n'étoit pas exacte. mais pour ne pas suivre le Bibliothecaire dans ses égaremens, nous examinerons seulement ses reflexions sur les differences de ces deux éditions.

Premierement il produit la premiere page du chap. 2. de l'Histoire critique de la creance des nations du Levant; puis il ajoûte que les Protestans devoient avoir de l'obligation à Monsieur Simon de ce qu'il avoit si bien proposé les raisons qu'ils ont de rejetter les attestations de M. Arnaud, mais qu'il n'a pas voulu qu'on lui eût plus long-temps cette obligation, s'étant exprimé d'une autre maniere dans l'édition de Paris. Mais si l'on fait reflexion sur les differences de ces deux éditions; on trouvera, que sur le fait des attestations de Monsieur Arnaud, on

a dit la même chose dans l'édition de Paris, que dans celle de Hollande, si ce n'est qu'on s'est expliqué dans la premiere plus en abregé, en conservant neanmoins toûjours le même sens. Le dessein de tout ce chapitre est de convaincre les Protestans par leur propre principe. On a voulu s'accommoder à leur foiblesse, en ne se servant pour les combattre d'aucunes attestations, parce qu'ils les ont pour suspectes, & qu'ils prétendent qu'on fait tout faire aux Grecs pour de l'argent. Cela se trouve également dans les deux éditions; on ne peut pas inferer de là que Monsieur Simon ait rejetté comme inutiles les attestations de Monsieur Arnaud; mais seulement qu'il a voulu ôter aux Protestans tout sujet de chicaner. Ils ont demandé qu'on ne leur opposât que des Grecs schismatiques & ennemis des Latins; & c'est ce qu'on a observé avec soin.

Il est vrai qu'on a retranché de

l'édition de Paris ces mots. *Quelques Jesuites ont eu dessein de publier des attestations plus authentiques & dans les langues mêmes où elles ont été composées.* En ce temps-là le Pere Nau Jesuite qui avoit été long-temps Missionnaire dans le Levant, se disposoit à donner au public des attestations de la creance de ces peuples dans leur langue avec sa version: ce sçavant homme étant mort, on n'a plus entendu parler de ces attestations. C'est pourquoi il a été plus à propos de ne point mettre cet endroit qui regarde les Jesuites dans l'édition de Paris, puis qu'il n'y avoit plus lieu d'esperer ces attestations, qu'on a nommées plus authentiques, parce qu'on les devoit publier dans leurs propres langues; au lieu que Monsieur Arnaud n'a donné les siennes qu'en François, se contentant d'indiquer les lieux où on les garde en original.

Il remarque en second lieu, que

ces paroles qui sont à la page 41. de l'Histoire critique ; *Je n'examine point ici les qualitez particulieres de Gennadius, & s'il étoit du nombre des Grecs Latinisez.*, ont été retranchées dans l'édition de Paris. En effet ces paroles n'ont pas dû être dans l'édition de Paris, puis qu'on y a prouvé fort au long que Gennadius bien loin d'avoir été Grec Latinisé a été un des plus grands ennemis que l'Eglise Latine ait eu dans le parti des Grecs. Comme l'on n'a pas eu besoin dans l'Histoire critique de marquer en détail qui étoit ce Gennadius, on s'est contenté de dire en general qu'on n'examineroit point en particulier ses qualitez, parce que cela n'étoit point necessaire pour ce qu'on avoit alors à traiter. Il n'en est pas de même du dernier ouvrage de M. Simon imprimé à Paris, où il répond à M. Smith qui s'étoit inscrit en faux contre la piece citée sous le nom de Gennadius.

C'eſt pourquoi il à fallu faire connoître en particulier ce Gennadius & ſes ouvrages. Il eût donc été ridicule de dire qu'on *n'examinoit point les qualitez particulieres de Gennadius, & s'il étoit du nombre des Grecs latiniſez*, puis qu'on prouvoit exprés dans cet ouvrage que ce Patriarche n'étoit point du nombre des Grecs latiniſez.

Il oppoſe en troiſiéme lieu qu'on a dit dans l'Hiſtoire critique page 43. que *le mot de* μετουσίωσις *eſt barbare & inconnu aux anciens*. Puis il ajoûte cette belle reflexion : *On ne ſçait ſi ces mots ne paſſeroient point à Rome pour verba pias aures offendentia, ou au moins malè ſonantia*. L'on peut dire avec plus de verité, que ſi on lit à Rome, où l'on ſçait diſtinguer le Grec barbare d'avec le veritable Grec, la reflexion du Journaliſte. Il eſt à craindre qu'il n'y paſſe pour un homme fort ignorant, qui ne ſçait pas qu'on appelle Grec barbare & nouveau tout ce qui n'eſt

point de l'ancien Grec. Je ne doute point que le sçavant M. Ducange ne mette dans son Glossaire ou Dictionnaire des mots Grecs barbares le mot de μετουσίωσις dont quelques nouveaux Grecs se sont servis pour exprimer celui de la Transsubstantiation. Le Journaliste donne une nouvelle preuve de sa foiblesse, quand il ajoûte au même endroit, qu'au lieu de ces premiers mots qui sont dans l'Histoire critique on a dit seulement dans l'édition de Paris que le mot de *μετουσίωσις étoit inconnu aux anciens, qu'il n'étoit pas de l'usage ordinaire, qu'il étoit nouveau.* Je voudrois bien sçavoir quelle difference il y a entre cette derniere expression & la premiere: n'appelle-t-on pas en fait de langue, *barbare*, tout mot qui est nouveau & qui n'est point de l'ancien usage.

Monsieur le Clerc, qui est exact dans ses remarques, objecte en quatriéme lieu, comme une chose

importante, que dans l'Histoire critique, page 45. on a dit que *l'on a imprimé à Venise en 1635. sous le nom d'un prêtre Grec nommé Gregoire un petit abregé de la Theologie des Grecs*, lesquelles paroles ont été retranchées dans l'édition de Paris. Mais la difference de ces deux éditions consiste en ce qu'on a mis le nom de Gregoire & de son ouvrage à la marge de l'édition de Paris, au lieu que dans l'édition de Hollande on l'a inseré dans le texte. Ce sçavant Bibliothecaire insiste neanmoins sur ce que dans cette derniere édition, on n'a pas assuré que Gregoire fût l'Auteur de ce livre, mais seulement qu'il a été imprimé sous son nom, & il soupçonne les reviseurs d'avoir ôté de l'édition de Paris cette expression: *Sous le nom de Gregoire*, de peur qu'on ne doutât que ce livre fût en effet de lui. Mais son soupçon est mal fondé, tout ce changement ne venant que de ce qu'on

a mis le nom de Gregoire à la marge dans l'édition de Paris : & si dans l'édition de Hollande on s'est servi de cette expression: *Sous le nom*, c'est que Gregoire a pris une bonne partie de son abregé de la Creance de l'Eglise Grecque, des ouvrages de Coressius, comme Monsieur Simon l'a même remarqué. Je mets au nombre des minuties inutiles ce que le journaliste rapporte au même endroit, que dans l'édition de Paris page 15. où il est parlé de Coressius, on a dit : *Ce Coressius est apparemment celui qui a écrit*, & que ce mot d'*apparemment* ne se trouve point dans l'édition de Hollande.

Il dit en cinquiéme lieu qu'on a retranché de l'édition de Paris ces mots qui sont à la page 47. de l'édition de Hollande lors qu'on parle d'Agapius. *Je passe sous silence ce grand nombre de miracles que ce même Agapius a rapporté, &c.* Comme on répond en particulier à Mon-

sieur Smith dans le livre imprimé à Paris sur ce qu'il avoit objecté contre Agapius, on a trouvé plus à propos d'inserer cette remarque dans le chapitre où l'on traittoit le fait d'Agapius en detail. En effet, on a parlé assez au long de cet Auteur dans le chapitre 5. où l'on a marqué exactement ses qualitez. On n'a pas oublié d'y toucher quelque chose de sa simplicité, & de remarquer qu'il ne paroissoit pas dans son livre *une grande force d'esprit ni une profonde érudition*, mais qu'on y voyoit une grande sincerité. L'objection qu'il fait ensuite à l'égard du Benedictin qui a traduit de Grec en Latin le Synode de Jerusalem, n'a pas plus de fondement : car si l'on a retranché dans l'édition de Paris ce qu'on avoit dit de la version de ce Religieux dans la page 50. de l'Histoire Critique, ce n'a pas été pour le supprimer ; mais parce qu'on a trouvé plus à propos de le mettre dans le catalogue des livres

qui est à la fin de cette édition.

Tout cela montre évidemment qu'il n'y a rien de plus mal fondé que les soupçons du Bibliothecaire d'Amsterdam sur les differences des deux éditions du chapitre dont il est question : car ce qu'on a objecté jusqu'à present contre les omissions & les changemens est de nulle importance;puis que ce chapitre étant imprimé dans deux ouvrages differens, il étoit necessaire d'y changer quelque chose pour s'accommoder au dessein de ces deux ouvrages sans en alterer neanmoins le sens: & c'est ce qu'on vient de prouver. Il n'y a que la remarque que le Journaliste a faite sur la difference qui se trouve dans l'endroit où il est parlé page 49. de l'Histoire Critique, des deux Synodes tenus à Constantinople, laquelle merite d'être considerée, parce qu'elle est en effet bien fondée Aussi est-ce la difference qui a fait dire à Monsieur Simon dans la preface de son livre

de la creance de l'Eglise Orientale sur la transsubstantiation, que l'imprimeur de Hollande n'avoit pas une copie exacte du chapitre qu'on reimprimoit; & si l'on n'a pas marqué précisément en quoi consistoit le défaut de cette copie, c'est qu'il étoit facile de le connoître en conferant les deux éditions qui sont tout opposées en ce lieu-là, & qui d'ailleurs conviennent dans le reste pour tout ce qui regarde le sens & le plus souvent même pour les expressions. A l'égard des quatre pages qui contiennent l'histoire de Cyrille Lucar, on les a omises exprés dans l'édition de Paris, parce qu'elles étoient inutiles dans le dessein qu'on s'étoit proposé de ne rien apporter que ce qui serviroit précisément à éclaircir la creance des Orientaux sur la transubstantiation. Au reste Leo Allatius avoit déja remarqué que les Jesuites de Constantinople avoient donné beaucoup d'affaires à Cyrille, en s'opposant

s'opposant vigoureusement à ses nouveautez. S'il s'est trouvé le plus foible, & s'il a enfin succombé, on ne doit pas accuser les Jesuites qui n'ont fait en cela que leur devoir. Enfin je ne comprens point en quoi consiste la force de l'objection du Journaliste, quand il remarque qu'on a oublié dans l'édition de Paris page 28. en rapportant les paroles d'un Concile tenu à Constantinople en 1642. de traduire le mot grec τὸ ὁρώμενον, qui est cependant traduit dans l'édition de Hollande par *ce qu'on voit.* En effet ce ne peut estre qu'une pure omission dans le François, puis qu'on n'a pas omis le mot ὁρώμενον dans le Grec. On peut de plus tirer la même consequence des autres mots qui suivent dans cette édition, que de ce qui a été omis. Mais voyons si le raisonnement de ce Journaliste a la moindre apparence de verité. Il veut qu'on n'ait point mis exprés dans l'édition de

Paris, *ce qu'on voit*; parce que, *selon le sentiment de ceux qui croyent la Transubstantiation, ce qu'on voit ne sont que les accidens du pain, & non le Corps de* Jesus-Christ. Et par une maniere de raisonner qui lui est singuliere, il ajoûte ensuite cette reflexion. *Les Protestans ne feront que se confirmer par là dans la pensée où ils sont, qu'il y a longtemps que les Grecs ne sçavent eux-mêmes ce qu'ils veulent dire, lors qu'ils parlent de divers articles de la Religion, puis qu'en voulant favoriser la Transubstantiation, ils la détruisent sans y prendre garde.* J'ose assurer au contraire, que si les Protestans appuyent ce faux raisonnement de Monsieur le Clerc, ils feront voir qu'ils n'entendent nullement cette matiere, puis que les Grecs n'ont rien avancé dans ce Concile, que les Latins n'ayent dit auparavant de la même maniere. Il faudra donc aussi accuser les derniers de détruire la Transub-

ſtantiation ſans y prendre garde : mais bien loin de cela, les uns & les autres l'établiſſent, en diſant : *ce qu'on voit, ce qu'on reçoit, ce qu'on mange, ce qu'on rompt, ce qui a été ſanctifié eſt le Corps de* JESUS-CHRIST, *& non la figure.* Ce ſont les paroles du Concile de Conſtantinople aſſemblé contre Cyrille ; & les Latins employent ces mêmes expreſſions pour montrer qu'aprés la conſecration des Symboles le pain ne reſte plus, & qu'il n'y a point d'autre ſubſtance ſous l.s accidens du pain qu'on voit, & qu'on rompt, que le Corps de JESUS-CHRIST.

Le Bibliothecaire d'Amſterdam vient aprés cela aux chapitres qui renferment la réponſe de Monſieur Simon à Monſieur Smith, & il ſe jette comme auparavant ſur la critique. Il objecte d'abord, qu'on dit dans le livre *de la créance de l'Egliſe Orientale ſur la Tranſubſtantiation*, que le paſſ:ge ù Gen-

nadius s'est servi du mot de μετε-σίωσις a été tiré d'une lettre dans laquelle ce Patriarche répond à des questions qui lui avoient été proposées touchant l'Eucharistie: & cependant on a remarqué dans l'Histoire critique, que le même Gennadius se sert indifferemment dans une de ses homilies des mots μεταβολὴ & μετουσίωσις où il explique la maniere dont se fait la Transsubstantiation. Ces deux differens endroits ne se combattent point, parce que le passage où Gennadius établit la Transsubstantiation en termes formels, se trouve en effet dans une de ses homilies, & dans une de ses lettres. C'est ce qui paroît même par l'extrait qu'on a publié en grec & en latin tiré du livre de Melece Syrigue. Les premiers mots de cet extrait font connoître que le Patriarche avoit déja écrit une lettre sur cette même matiere qu'il explique plus en particulier dans sa seconde lettre. Il ajoûte un peu

aprés au même endroit qu'il avoit prononcé un discours dans le Palais de Constantinople sur le même sujet qu'il avoit exposé plus au long, que dans ses deux lettres.

Monsieur le Clerc qui est souvent obligé d'avoir recours à son Dictionnaire pour traduire les extraits qu'il insere dans sa Bibliotheque, reproche ici à Monsieur Simon de ne s'être pas piqué d'exactitude dans ses versions, & il en donne deux exemples, dont le premier consiste en ce qu'on a mal traduit, en parlant de George Scholarius, ces mots μετονομασθέντος γενναδίου *qui fut aussi appellé Gennadius*; au lieu qu'il les falloit traduire; *dont le nom fut changé en celui de Gennadius*. Mais il me semble que dans une traduction l'on doit principalement regarder le sens des paroles. Or il est certain que le nom de George Scholarius ne fut pas tellement changé en celui de Gennadius, qu'on ne lui donnât en-

core dans la ſuite ſon premier nom. C'eſt pourquoi on a jugé à propos de traduire les mots Grecs par ceux-ci *qui fut appellé auſſi Gennadius*. Le ſecond exemple qu'on produit du peu d'exactitude de M. Simon dans ſa verſion eſt pris de la page 52. de ſon livre, où il a traduit en parlant du même Scholarius ces mots τȣ̃ ὕϛερον γενομένȣ γενναδίȣ μοναχȣ̃· *qui enfin fut Gennadius Moine*. Monſieur le Clerc nous aſſure qu'il n'a point trouvé dans ſon Dictionnaire que ὕϛερον ſignifiât préciſément *enfin*, mais ſimplement *aprés*. La belle remarque & digne du Bibliothecaire d'Amſterdam ! Allatius n'avoit pas apparemment conſulté le Dictionnaire de ce Journaliſte, quand il a auſſi traduit ces mêmes mots par ceux-ci, *Scholarii qui demum Gennadius Monachus factus eſt*. En effet on a voulu marquer en ce lieu-là le dernier état de la vie de Gennadius, qui paſſa le reſte de ſes jours dans un Monaſter-

re, & Monsieur Simon traduit ce même mot ὕστερον par *ensuite* à la page 285. de son livre.

Le Bibliothecaire ajoûte un troisiéme exemple du peu d'exactitude de Monsieur Simon dans sa version. Il lui demande pourquoi on trouve dans son livre le mot de σύγκλητος qui signifie *Senat* traduit de differentes manieres en differens endroits. *Il auroit été*, dit-il, *à souhaitter que Monsieur Simon eût rendu quelque raison de ces varietez dans un mot de peu de consequence.* Mais il n'avoit garde de rendre raison d'une imperfection qui ne devoit pas être dans son ouvrage. Il y a dans son livre deux cartons qui ont été negligez par quelques-uns des Relieurs ; ce qui arrive d'ordinaire quand les Libraires ou les Imprimeurs ne prennent pas le soin de déchirer les feüillets où l'on doit placer les cartons. Monsieur le Clerc n'a qu'à prendre en blanc un exemplaire du livre de

Monsieur Simon, & il y trouvera toutes ses difficultez resoluës.

Aprés toutes ces minuties, il fait une objection plus considerable. Il dit que le passage cité par Melece Syrigue sous le nom de Gennadius ne se trouve dans aucun des manuscrits de la Bibliotheque du Roi, qu'on a neanmoins citez en assez grand nombre. C'est pourquoi on a été obligé d'avoir recours une seconde fois au même Syrigue. Il ajoûte de plus qu'on ne peut tirer une consequence infaillible de ce qu'il est dit dans la Preface du premier tome des ouvrages de Gennadius, qu'il prêchoit les Vendredis dans le Palais de l'Empereur, bien que cela s'accorde parfaitement avec ce qui est marqué dans le passage rapporté par Melece Syrigue sous le nom du même Gennadius. *Cela*, dit Monsieur le Clerc, *est une bonne preuve, supposé que Melece Syrigue n'ait pas eu assez d'adresse pour bien representer le personnage de*

Gennadius. Mais il me ſemble que pour avoir ce ſoupçon, il faudroit être appuyé ſur des raiſons qui euſſent au moins quelque vrai-ſemblance. Eſt-il croyable que Melece qui tenoit un rang conſiderable dans l'Egliſe de Conſtantinople ait cité dans le même lieu un ouvrage ſuppoſé de Gennadius qui en avoit été Patriarche, & dont les ouvrages ſont aſſez connus des Grecs ſchiſmatiques? Il eût été facile de convaincre ſur le champ Melece de fauſſeté; & en effet tout ce que Monſieur Smith a allegué de plus fort, pour montrer que cette piece lui paroiſſoit ſuppoſée, c'eſt qu'il s'y ſert d'expreſſions ſcholaſtiques qui étoient alors inconnuës aux Grecs, mais on a fait voir avec evidence que ces impreſſions n'étoient point en ce temps-là inconnuës aux Grecs, ſur tout à Gennadius qui ſçavoit la langue Latine, & qui liſoit les ouvrages de S. Thomas & des autres Theologiens de l'Ecole, auſquels il répondoit

ſelon leurs principes & ſelon leur methode.

Quand on n'auroit point d'autres actes à produire que ceux qu'on a déja rapportez dans le livre de *la créance de l'Egliſe Orientale ſur la Tranſubſtantiation*, ils ſont plus que ſuffiſans pour faire voir qu'il y a bien de l'opiniâtreté & de l'entêtement de la part des Proteſtans qui ont oſé s'inſcrire en faux contre le témoignage du Patriarche Gennadius rapporté par Melece Syrigue. Mais enfin nous avons recouvré la piece de ce même Gennadius, où il s'explique lui-même avec netteté ſur le fait de la Tranſubſtantion. C'eſt une homilie qu'il prononça le jour de la Paraſceve du Lazare dans le Palais de Conſtantinople en preſence de l'Empereur & du Senat, & dont il eſt fait mention dans l'extrait publié par Syrigue, où Gennadius dit qu'il ne fait que rapporter en abregé ce qu'il avoit déja prêché ſur cette matiere devant la Cour de Con-

ſtantinople dans un diſcours touchant le Corps myſtique du Seigneur. En effet ce diſcours manuſcrit eſt intitulé ὁμιλία περὶ τοῦ μυστηριώδους σώματος τοῦ κυρίου ἡμῶν ἰησοῦ χριστοῦ *Homilie touchant le Corps myſtique de noſtre Seigneur* Jesus-Christ. Au reſte Gennadius a eu raiſon de dire dans ſa lettre rapportée par Melece Syrigue qu'il y expoſoit en peu de mots & clairement ce qu'il avoit déja expliqué plus au long dans cette homilie ; car on y voit les mêmes choſes, les mêmes comparaiſons & les mêmes expreſſions. Il y employe auſſi bien que dans ſa lettre le mot de μετουσίωσις qu'il repete pluſieurs fois ; & même avec admiration, appellant ce changement le plus grand des miracles que Dieu ait fait μεῖζον πάντων τῶν θείων θαυμάτων ἡ τοῦ ἄρτου εἰς τὸ σῶμα τὸ δεσποτικὸν μετουσίωσις. Il deſcend dans un détail aſſez particulier pour faire mieux connoître à ſes auditeurs la Tranſubſtantiation, & comment la toute-puiſſance de Dieu conſerve

les accidens du pain ſans la ſubſtance de ce même pain τὰ τοῦ ἄρτου συμβεβηκότα χωρὶς τῆς αὐτοῦ περιεχούσης οὐσίας, διαφυλάττει.

Je ne crois pas qu'aprés celá M. Smith oſe encore traiter d'impoſteur Melece Syrigue : car c'eſt le Patriarche Gennadius qui parle lui-même dans ſon homilie que j'ai luë avec ſeize autres pieces du même Patriarche écrites toutes d'une même main, & dont la meilleure partie ſe trouve auſſi dans la Bibliotheque du Roi. Monſieur l'Abbé Renaudot, dont le merite eſt connu de tout le monde, m'a prêté ce manuſcrit qu'il garde chez lui. Je ne ſçai où Monſieur le Clerc a lû que le livre *de Syrigue eſt en manuſcrit dans la Bibliotheque du Roi :* car dans le catalogue ou inventaire des pieces manuſcrites que M. Simon a citées dans ſon ouvrage il eſt dit ſeulement que l'exemplaire dont on s'eſt ſervi a été écrit à Conſtantinople. Le Bibliothecaire, qui eſt exact dans ſes extraits,

a ajoûté de lui-même, qu'il est dans la Bibliotheque du Roi.

Il n'est pas plus exact quand il raisonne au même endroit sur le livre de Syrigue. *La question*, dit-il, *seroit de sçavoir si Syrigue a droit de faire passer les sentimens des Docteurs Romains pour ceux de l'Eglise Grecque, & si l'on peut s'en fier à lui plûtost qu'à Cyrille qui a fait la même chose à l'égard des Docteurs reformez.* Si le Journaliste avoit donné une analyse exacte du livre de M. Simon, il n'auroit pas eu occasion de former cette question : car on y a montré évidemment qu'il y a plusieurs sentimens rapportez dans la confession de Cyrille qui sont les mêmes que ceux qui se trouvent dans Calvin, d'où il les a pris ; & ces sentimens sont en même temps opposez à toute l'Eglise Grecque. Au contraire Syrigue suit en toutes choses les opinions de son Eglise dans les endroits mêmes où elle est contraire à l'Eglise Romaine : & ainsi l'on

ne peut pas dire qu'il fasse *passer les sentimens des Docteurs Romains pour ceux de l'Eglise Grecque*, puis qu'il a tres-bien sçû la Theologie des deux Eglises, & qu'il y a des endroits où il s'éloigne entierement des Latins pour suivre ceux de son parti. Et l'on en a même donné un exemple à la page 76. du livre *de la créance de l'Eglise Orientale*, où il parle de la Procession du saint Esprit. Cependant M. le Clerc qui trouve à redire à cet endroit dit qu'il *laisse à Monsieur Smith le soin d'examiner la distinction de Syrigue*; il prouvera apparemment que ce Grec parle en ce lieu-là le langage des Occidentaux.

Monsieur le Clerc ne peut souffrir de plus qu'on ait dit de Cyrille, qu'à force de lire les écrits de Calvin, il s'étoit gâté l'esprit. *On ne semble pas craindre*, ajoûte-t-il, *que les Protestans en disent autant des Grecs qui ont lû les Docteurs de l'E-*

tole Latine avec trop d'application. C'est ce qu'on ne peut attribuer à Gennadius & à quelques autres nouveaux Grecs qui n'ont lû les livres des Docteurs Latins que pour les combattre plus fortement dans les endroits où ils ne conviennent point avec eux, comme on le peut montrer évidemment par leurs ouvrages. Il suffit pour cela de jetter les yeux sur tout ce que Gennadius a donné au public; on y verra qu'il examine avec une grande penetration d'esprit les sentimens des Theologiens Latins, & qu'il ne les suit que lors que les deux Eglises conviennent. J'ai lû en manuscrit un discours de lui où il attaque le Purgatoire de l'Eglise Romaine, & il s'y sert même quelquefois du mot πουργατόριον dans le sens des Latins. Il y explique leurs sentimens sur ce sujet avec beaucoup d'exactitude & de subtilité : & il y montre en même temps en quoi les deux Eglises conviennent là-dessus, &

en quoi elles different.

Je demande maintenant aux Protestans pourquoi Gennadius s'est appliqué avec tant de soin à marquer ce que son Eglise croyoit sur le Purgatoire, & en quoi elle differoit des Latins sur ce sujet; lors qu'il parle au contraire du changement des Symboles du pain & du vin dans l'Eucharistie, il convient en toutes choses avec les Latins. Il avoit lû également leurs livres sur ces deux articles, & l'on ne peut, ce me semble, donner d'autre raison pourquoi il les combat sur le fait du Purgatoire, & qu'il s'accorde avec eux sur le fait de la Transubstantiation, si ce n'est qu'il a été persuadé que son Eglise convenoit en toutes choses avec l'Eglise Romaine sur le dernier point, au lieu qu'elle en differoit sur ce qui regarde le Purgatoire, de la maniere qu'il est expliqué par les Occidentaux.

On voit au contraire que Cyrille

Lucar

Lucar suit en plusieurs endroits de sa confession publiée sous le nom de l'Eglise Orientale les purs sentimens de Calvin sans se départir même de ses expressions, comme on l'a prouvé : & ce qui merite principalement d'être remarqué, c'est qu'en ces endroits-là Cyrille est tout-à-fait opposé à la créance de l'ancienne & de la nouvelle Grece : d'où l'on a eu raison de conclure que ce Patriarche s'étoit entêté du Calvinisme, puis qu'avant lui personne n'avoit soûtenu dans son Eglise quelques propositions qui se trouvent dans sa confession, & qui sont tirées mot à mot des ouvrages de Calvin. Il est aisé de reconnoître par cette voye la difference qu'il y a entre Cyrille & Gennadius. Le premier n'a lû Calvin que pour suivre ses sentimens contre la créance de toute son Eglise ; au lieu que Gennadius n'a lû les Theologiens Latins que pour les suivre où ils convenoient avec son

Egliſe, & pour les combattre lors qu'ils ne convenoient point avec elle. C'eſt ce qu'on à montré dans le livre de *la Créance de l'Egliſe Orientale ſur la tranſubſtantiation*, où l'on a en même tems prévenu les objections qu'on pouvoit faire là deſſus, en faiſant voir que les Grecs qui ont lû les écrits des Latins les chicanent ſur des minuties, bien loin de convenir avec eux, ſi ce n'eſt dans les endroits où l'uniformité de créance eſt ancienne dans les deux Egliſes.

Il eſt inutile de s'arrêter à l'objection que Monſieur le Clerc fait ſur ce que Monſieur Simon à la page 124. a traduit ces mots du Patriarche Jeremie μεταβάλλεται ἀληθεία *eſt véritablement pain*, au lieu qu'il les faut traduire *eſt véritablement changé*. Il eſt aiſé de voir que l'Imprimeur a repeté en ce lieu là le mot de *pain* qui eſt deux mots auparavant. En effet, ces mêmes mots de Jeremie ſe trouvent traduits à la

page 119. du livre de Monsieur Simon par ceux-cy *est véritablement changé:* & il n'y a que le Journaliste d'Amsterdam qui soit capable de s'arrêter à ces sortes de minuties. Il ajoûte au même endroit qu'on ne peut rien conclure de ce que Jeremie repete souvent que le changement qui se fait dans l'Eucharistie est au dessus de la raison, parce que *Calvin & Beze ont parlé à peu prés de même de l'Eucharistie sans croire la transubstantiation.* Mais ceux qui ont lû avec application les livres de Calvin dont Beze a été le Disciple y ont pû reconnoître que Calvin ayant voulu concilier sur l'Eucharistie les sentimens de Luther & de Zuingle qui étoient opposés, s'est servi de certaines expressions qui approchent fort du Galimatias, & que les Calvinistes mêmes n'entendent pas trop bien. C'est ce qu'on ne peut dire du Patriarche Jeremie, qui écrivant aux Lutheriens s'est expliqué avec netteté

sur le changement des Symboles dans l'Eucharistie. Les Lutheriens nioient absolument la transubstantiation de l'Eglise Romaine, & le Patriarche qui combat leur sentiment dans sa réponse, assure sans aucune ambiguité que son Eglise croit le changement des Symboles qu'ils nioient, & par consequent la transubstantiation.

Le Bibliothecaire n'a pû souffrir que Monsieur Simon ait fait l'Apologie de quelques nouveaux Grecs qui conviennent de sentimens avec l'Eglise Romaine, & qu'on ait au contraire attaqué Gergan & Metrophane qui favorisoient le parti des Protestans. *La regle*, dit-il, *perpetuelle dont on se sert pour juger des Grecs modernes est la conformité ou la difference de leurs sentimens & de ceux de l'Eglise Romaine. Ceux qui copient les Scholastiques Latins exposent fidelement le sentiment de leur Eglise, & ceux qui favorisent les Calvinistes sont des imposteurs.* On est

obligé de dire encore une fois au Journaliste d'Amsterdam, que s'il avoit donné une analyse exacte du livre de Monsieur Simon, il n'auroit pas eu occasion de former cette objection, puis qu'on y a montré avec évidence, que les Grecs modernes qu'on opposoit aux Protestans n'étoient pas des Grecs Latinisez, mais des gens qui s'étoient déclarez ouvertement contre les Latins dans leurs écrits : bien loin que *la regle dont on se sert pour juger des Grecs modernes soit la conformité ou la difference de leurs sentimens & de ceux de l'Eglise Romaine*, on a choisi exprés ceux qui ont écrit contre elle, & qui ont attaqué les définitions du Concile de Florence. Les Grecs qui ont été les plus grands ennemis de Rome ont fait le panegyrique d'une partie de ces Auteurs, que M. Simon a produits pour témoins de la Créance de leur Eglise. Il les ont loüés, principalement pour avoir écrit avec vigueur contre les

Latins. On nous vient dire présentement qu'on n'a opposé que des Grecs qui copient les Scholastiques Latins : mais on a déja montré que les Grecs les plus emportés contre l'Eglise Romaine ne font aucune difficulté de se servir des expressions des Theologiens Scholastiques. Cela ne regarde que la methode & la maniere d'écrire, & non les choses en elles mêmes. On trouve mauvais qu'on traite d'Imposteurs ceux d'entre les Grecs qui favorisent les Calvinistes. N'est-ce pas être Imposteur que de publier sous le nom de l'Eglise Orientale des sentimens qui lui sont entierement contraires. Comme on a exposé dant *la Créance de l'Eglise Orientale sur la transubstantiation*, en quoi consistoient ces sentimens, il seroit inutile de s'étendre plus au long sur cette matiere.

Au reste, l'on souhaitteroit que les Protestans qui s'appliquent à l'éclaircissement de ces sortes de

faits ne donnassent que de bons actes sans se jetter sur des raisons éloignées, & dont on ne peut rien conclure. S'ils ont dessein de répondre au livre de Monsieur Simon, ils doivent examiner les actes sur lesquels il s'est appuyé; & s'ils en ont de contraires, ils n'ont qu'à les produire: au lieu que tant qu'ils ne donneront que des paroles sans actes, on aura sujet de croire qu'ils ne soûtiennent leurs sentimens que par opiniâtreté. A quel propos, par exemple, le Bibliothecaire nous vient-il dire ici: *Qu'il est plus probable que des Grecs gagnés par une Eglise qui n'oublie rien pour étendre ses limites, ont parlé en sa faveur, qu'il n'est probable qu'aucun d'eux eust entrepris de parler pour les Protestans qui n'ont ordinairement aucune passion à faire des Proselytes.* Voilà ce que c'est de faire servir la seule Dialectique à des questions de fait. Il ne s'agit point ici des Grecs gagnés par une Eglise qui ne songe qu'à étendre ses

limites. On n'a combattu au contraire les Proteſtans que par des Grecs qui ont été les ennemis jurez de cette Egliſe. Si le Bibliothecaire veut que ſon raiſonnement ſoit juſte, il faut qu'il montre auparavant que les Grecs dont il eſt queſtion, ont été gagnés par l'Egliſe de Rome. Il n'eſt pas mieux fondé, quand il dit qu'il n'eſt pas probable qu'aucun des Grecs ait entrepris de parler pour les Proteſtans qui n'ont aucune paſſion de faire des Proſelytes. Je veux bien croire que la charité des Proteſtans ne s'étend pas juſqu'à faire des Proſelytes : mais ceux qui les connoiſſent à fond ſavent qu'ils n'oublient rien pour fortifier leur parti. L'hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé ſous les deux Ambaſſadeurs Proteſtans qui étoient à la Porte dans le tems que Cyrille étoit à Conſtantinople eſt une preuve évidente que les Proteſtans ne perdent pas les occaſions qui ſe preſentent.

On avoit dit que Cyrille comparé avec Gabriel paroit un Novateur. Monsieur le Clerc répond à cela, que *les Protestans repliquent la même chose contre Gabriel.* Mais ce n'est pas assez de repliquer en général, il faut accompagner de preuves sa replique, & donner des exemples manifestes des innovations de Gabriel, comme l'on en a donné de celles de Cyrille & de ses impostures dans la réponse à Monsieur Smith qui l'a voulu faire passer pour un Martyr. Le Bibliothecaire nous assure, que si on ne veut pas traiter de Martyr ce Patriarche, *il faut au moins avoüer qu'il ne manquoit pas de pieté :* & la raison qu'il apporte de sa pieté, c'est qu'il auroit pû sauver sa vie en se faisant mahommetan. Voilà un nouveau genre de Martyre. Cyrille est canonisé, non pour être mort ni Grec ni Calviniste, mais parce qu'il n'est point mort mahommetan, ce qui l'a rendu Saint devant Dieu nonobstant

toutes ses impostures.

Le Bibliothecaire trouve enfin étrange, que les Grecs honorent avec un grand respect les saints dons avant leur consecration, & qu'ils leur rendent si peu de culte aprés qu'ils ont été consacrés. Mais on a monstré par leurs livres mêmes & par leurs pratiques, qu'ils adorent du culte qu'on appelle *latrie* ces dons aprés leur consecration; au lieu que lors qu'ils ne sont encore que dons ils ne les honorent que comme de simples images du corps de JESUS-CHRIST.

Je ne m'arrête point à la judicieuse remarque que le Journaliste a fait sur les trois étoiles qui sont à la fin du livre de Monsieur Simou, & qui laissent le sens imparfait. *C'est au Lecteur*, dit-on, *à juger si c'est l'Auteur qui a laissé le sens imparfait, ou si les Reviseurs l'ont obligé d'en retrancher la moitié, au moins peut-on assurer que Monsieur Pirot qui est un de ces Messieurs, n'a pas*

trouvé dans cet ouvrage beaucoup d'onction, puis que pour toute approbation, il dit ſimplement qu'il l'a lû. Quelle obſervation ! Il eſt vrai qu'on a retranché quelque choſe de la fin de ce livre, qu'on a crû appartenir à une autre matiere ; & on avoit marqué trois étoiles en cet endroit pour avertir l'Imprimeur de n'imprimer que juſqu'à cette marque. Il a été ſi exact qu'il a même imprimé les trois étoiles. Le Journaliſte feroit beaucoup mieux de ne donner qu'une ſimple Analyſe des livres dans ſa Bibliotheque, que d'y joindre des réflexions qui le rendent ſouvent ridicule ; comme lors qu'il ajoûte ici, qu'on peut aſſurer que Monſieur Pirot n'a point trouvé d'onction dans le livre de Monſieur Simon, puiſque pour toute approbation il dit ſimplement, qu'il l'a lû. Le Bibliothecaire devoit ſavoir que les Docteurs établis Réviſeurs pour Monſieur le Chancelier ne donnent point d'Approbation en qualité de

Réviſeurs que dans cette forme
Bien loin que Monſieur Simon re-
cherche les loüanges que pluſieurs
font mettre dans les Approbations
de leurs ouvrages, il pria Monſieur
Piques qui eſt le ſecond Approba-
teur, de ne mettre aucuns éloges
dans ſon Approbation, & il lui
marqua que s'il ne ſuivoit l'ancien-
ne formule des Approbations il ne
ſe ſerviroit point de la ſienne.

Voilà ce qu'on a à répondre à Mon-
ſieur le Clerc, ou plûtôt à ſes bons
amis qui lui ont envoié leurs obje-
ctions pour les inſerer dans ſon
journal. J'ajoûterai encore ici deux
mots qui regardent cette matiere à
l'occaſion d'une diſſertation que
Monſieur Baſnage a publiée dépuis
peu contre Monſieur Simon. Il pré-
tend avoir eu un exemplaire de l'hi-
ſtoire Critique de la créance & des
coûtumes des Nations du Levant
fort different de celui qui a été im-
primé en Hollande, & dont il re-
marque les varietez. Mais il nous

devoit dire de qui il a eu cet exemplaire, & prouver qu'il est en effet de l'Auteur à qui il l'attribuë. A-t-il son original? Non, mais seulement une copie qui lui a été donnée par un homme de lettres qu'il ne nomme cependant point. *Recepi*, dit-il, *Codicem à viro litterato, cum exemplari jam edito contuli, multa omissa, multa immutata, multa etiam obliterata his oculis vidi: quædam describere non pigebit, ut quanti hoc sit momenti ipse possis enucleare, & ut ipse Simonius re comperta quo casu quove consilio id actum fuerit, nobis aperiat.* Il étoit ce me semble de la bienséance avant que de publier cet ouvrage sous le nom de Monsieur Simon, de lui en écrire pour savoir s'il étoit en effet de lui. Monsieur le Clerc avoit déja avancé quelque chose de semblable & on lui a répondu là dessus. Mais, comme Monsieur Basnage a été plus avant, il est bon de lui donner l'éclaircissement qu'il souhaitte. Voici le fait

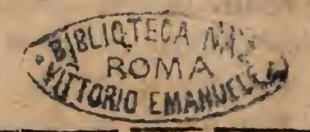
comme il s'est passé. La veuve de Varenne aiant eu dessein de faire réimprimer le Brerevvood sur la diversité des langues & des Religions demanda à Monsieur Simon s'il n'avoit point des remarques à lui donner sur cet auteur. Il lui en donna plusieurs tant sur ce qui regardoit les Religions que les langues : mais aiant appris qu'elle faisoit retoucher ses remarques pour les habiller à la Calviniste, il retira son original dont elle en avoit fait copier ce qui fut trouvé le plus propre à son dessein. C'est sans doute cet exemplaire tronqué & retouché qu'on a communiqué à Monsieur Basnage, & qu'il veut aujourd'hui faire passer pour être entiérement de Monsieur Simon. L'on garde encore l'original par lequel il sera aisé de convaincre de fausseté ceux qui ont publié une copie qui en est fort éloignée. Ce que Monsieur Basnage ajoûte, qu'on ne put imprimer ce livre à cause des difficultez ordinai-

res qui ſe preſentent pour l'impreſſion des livres à Paris, eſt de ſon invention : car il n'y eut point d'autre obſtacle, que Monſieur Simon, qui obligea Madame Varenne de lui rendre ſes remarques ſur le Brerevvood.



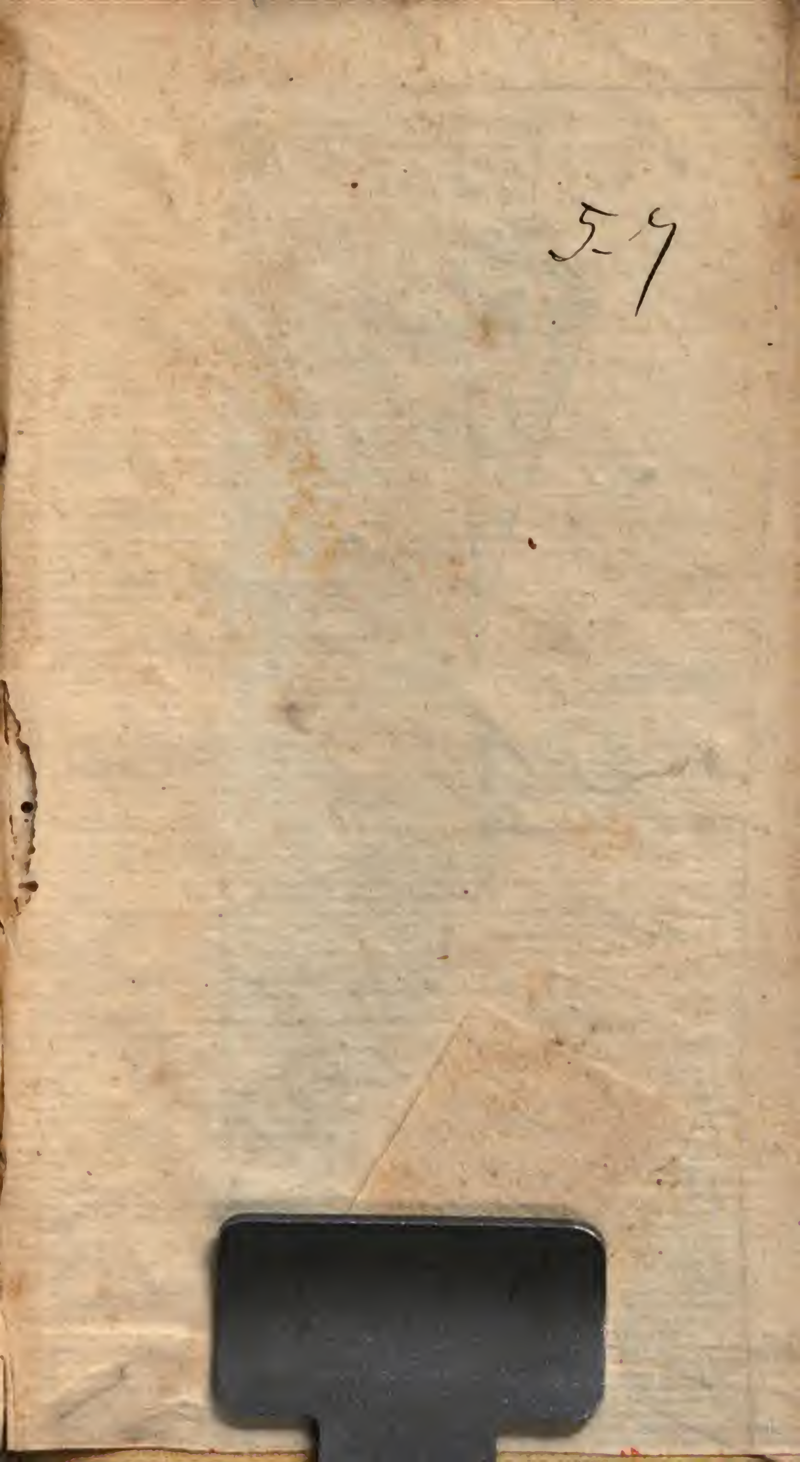
VEû l'Approbation permis d'imprimer. Fait ce treiziéme Aoust 1687.

DE LA REYNIE.



A PARIS,

De l'Imprimerie d'Antoine Lambin.
1687.


5-9